

Pluie: record de tous les temps pour un 29 décembre

page 2



Dégâts d'eau
**Les assureurs
empilent les
réclamations**

page 6



Justin St-Pierre d'Albanel
**Premier «zébré»
d'ici aux portes
du grand circuit**

page 39

Choix de souffleuses White ou Ariens

CABINE GRATUITE À L'ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE

Saguenay AVARINE

547-2022

le QUOTIDIEN

30 ans

du Saguenay – Lac-Saint-Jean
www.lequotidien.com

40 PAGES

31^e ANNÉE N° 76

cyberpresse.ca

LE MARDI 30 DECEMBRE 2003

Dépôt: 80¢ + taxes

VEILLE DU JOUR DE L'AN

31 décembre
Ambiance piano-bar

BAR-RESTAURANT

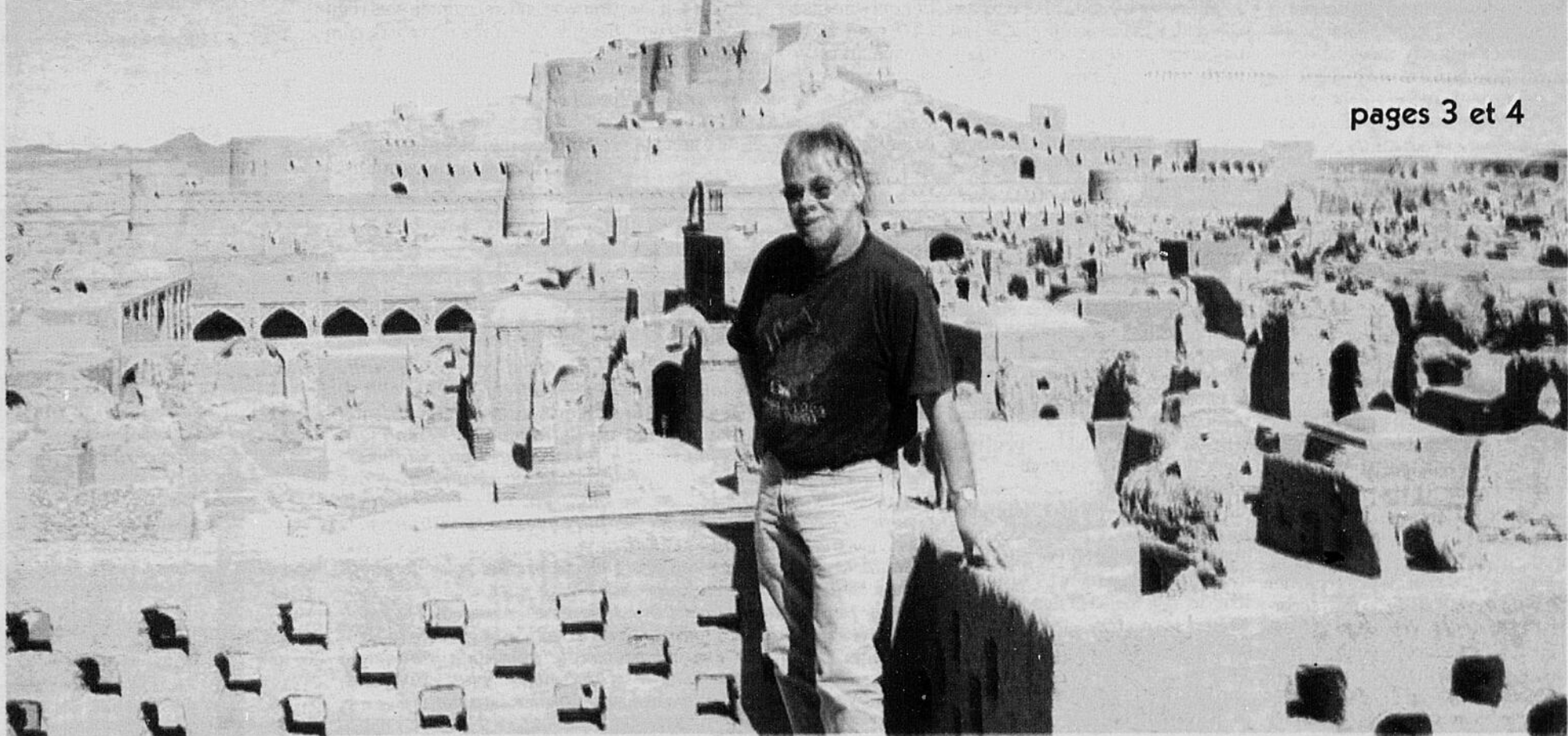
Mario Tremblay

Réservation: 668-7231

Reynald Du Berger était en Iran il y a un mois

DERNIER

Canadien à voir Bam



pages 3 et 4



Déjà
20
ans

PAVILLON
SPORTIF
de l'UQAC

www.uqac.ca/sports



Université du Québec à Chicoutimi

Passez de la parole aux actes !

545-5050

Aujourd'hui dans Le Quotidien
consultez la **programmation HIVER 2004**
du Pavillon sportif de l'UQAC

Inscriptions du 5 au 9 janvier, de 9 h à 18 h 30

00555929

Un record de pluie pour un 29 décembre

par Roger Blackburn

(RB) — Les 9,8 mm de pluie qui ont trempé le Saguenay, hier, représentent un record de tous les temps, pour un 29 décembre. La plus importante accumulation de pluie pour ce jour date de 1984 alors que les précipitations enregistrées étaient de 0,4 mm.

Il faut remonter à 40 ans pour retrouver une période des Fêtes

aussi pluvieuse que le Noël 2004. Le record du 24 décembre 1964 (3 mm) a été battu cet hiver avec des accumulations de 11,4 mm de pluie. Le 25 décembre 1964, il est tombé 23,1 mm de pluie, alors que cette année, la journée de Noël a reçu 9,8 mm de pluie.

Ces précipitations ne représentent cependant aucun danger pour le réseau des rivières de la région où le débit a quelque peu augmenté sans pour autant causer de problème.

Pour Réal Delise, directeur régional de la Sécurité civile, il n'y

a aucun problème pour l'ensemble de la région en ce qui a trait au niveau des rivières, contrairement à plusieurs autres cours d'eau de la province.

« Nous avons eu un appel pour la rivière Petit-Saguenay et la Belle-Rivière dans le secteur d'Hébertville où il y avait de petits embâcles sans gravité, avant Noël, mais rien d'autre n'a été signalé », souligne-t-il. En ce moment, le Centre national de veille du Centre d'expertise hydrique du ministère de l'Environnement n'indique aucun débordement ou aucune menace de débordement dans la région.

« Les rivières dont le débit est contrôlé par barrage sont en mode de gestion hivernale et rien d'inhabituel n'est à signaler car ces débits sont contrôlés et les accumulations de pluie des derniers jours n'ont rien pour perturber le réseau », assure le directeur régional de la Sécurité civile.

Du côté d'Alcan, Énergie Électrique contrôle présentement une gestion hivernale de son réseau hydrographique. « Nous constatons un apport supplémentaire mais les niveaux demeurent dans les normales habituelles. En raison du redoux, le lac Saint-Jean est présentement à 16,8 pieds alors que la moyenne pour un 29 décembre est de 16 pieds » a indiqué la porte-parole d'Alcan, Renée Larouche, lors d'un entretien téléphonique.



SABLEURS

Les équipes sont au travail pour remplir les nids-de-poule et sabler les trottoirs de Saguenay qui se sont transformés en véritable patinoire. Sur la photo, un entrepreneur travaille dans un stationnement.

(Photo Jeannot Levesque)



PLAQUES

Les averses de pluie et les temps doux ont occasionné des accumulations d'eau à différents endroits du territoire de Saguenay. Le stationnement du centre commercial Place du Royaume a nécessité l'intervention de travailleurs pour évacuer l'eau accumulée.

(Photo Jeannot Levesque)

Sur les artères de Saguenay

Les employés ont dû intervenir rapidement

par Roger Blackburn

(RB) — Le mercure qui se maintient au dessus du niveau de congélation et la pluie qui ne cesse de tomber sur le Saguenay causent des désagréments aux automobilistes. La création de flaques d'eau et la multiplication des nids-de-poule forcent les employés des travaux publics à intervenir rapidement afin d'éviter

que ces problèmes prennent une ampleur incontrôlable.

« Malgré les conditions exécrables, nous n'avons pas de problèmes majeurs sur le territoire de Saguenay », informe le caporal Stéphane Pellerin du service de police de Saguenay. « Nous n'enregistrons pas plus de collisions qu'à l'habitude même que les automobilistes font

preuve de prudence en raison des stationnements et des rues de quartier qui sont glacées », signale-t-il.

Tôt, hier matin, les policiers ont signalé aux travaux publics que plusieurs artères étaient glissantes. Les sableuses se sont mises à l'oeuvre plus tôt, ce qui a facilité la circulation automobile », de dire le caporal Pelletier.

« Il y a des secteurs plus névralgiques comme la rue Bégin, à Chicoutimi, où l'eau s'accumule plus régulièrement et près du centre commercial Place du Royaume où nous avons dû intervenir », signale le policier, précisant que les équipes restent aux aguets pour prévoir les refroidissements et les changements brusques de température.

Faits divers

Accusations

SASKATOON (PC) — En attendant qu'un juge rende sa décision concernant une poursuite qu'il a intentée après avoir été accusé de prendre part à des agressions rituelles d'enfants, Richard Klassen est tendu.

Avec 11 personnes, M. Klassen a été accusé d'avoir étrangement agressé trois jeunes enfants dont ils avaient la garde — en les forçant à manger des yeux, boire du sang, participer à des orgies et regarder des bébés naissants se faire écorcher vifs avant d'être enterrés. À l'époque, le service de police de Saskatoon avait qualifié l'affaire de « scandale du siècle », mais la plupart des cas n'ont jamais pu se rendre

jusque devant les tribunaux. Plusieurs des accusations ont été suspendues et les plaintes ont été révoquées. Mardi, un juge rendra sa décision au sujet d'une poursuite intentée par M. Klassen et d'autres personnes contre le principal enquêteur au dossier, un thérapeute et deux avocats de la Couronne.

Le juge George Baynton décidera si les enfants ont intentionnellement voulu nuire à M. Klassen et aux autres accusés en se plaignant de mauvais traitements. Le cauchemar de M. Klassen et des 11 autres accusés a commencé en 1987. Michael Ross et ses deux soeurs jumelles avaient été placés sous la garde du frère et de la belle-soeur de M. Klassen.

Pas possible

Des rats géants

HEBRON, Cisjordanie (AP) — Un nouvel ennemi de taille pour les soldats israéliens stationnés à Hébron. Les militaires de Tsahal affrontent à présent dans cette ville de Cisjordanie des rats géants, qu'ils jugent apparemment plus inquiétants ces jours-ci que les activistes palestiniens.

Ces rongeurs, attirés par les monceaux d'ordure qui s'amoncellent dans la ville, se montrent très audacieux au point d'avoir pénétré dans les baraquements militaires et mordu au moins deux soldats armés jusqu'aux dents. Un a été blessé à une lèvre et l'autre à une oreille, selon le quotidien israélien « Maariv ».

Ces petits mammifères ont tellement grossi que les soldats les ont baptisés « crats », en raison de leur ressemblance avec les chats errants, précise le quotidien « Maariv ». « Ces dernières semaines, les rats ont été plus effrayants que les terroristes », a avancé un militaire israélien.

Sommaire

Arts	23
Bandes dessinées	24
Bourse	26
Détente	25
Décès	30 à 32
Finances	27
Horoscope	25
Petites annonces	28-29
Sports	33 à 39
Télévision	24

le QUOTIDIEN
 Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
 Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay, une division des Journaux Trans-Canada (1996) inc., sis au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C1.
 Internet: www.lequotidien.com
 545-4474

ABONNEMENT: 545-4664
 Lundi au vendredi:
 8 h 30 - 17 h

RÉDACTION
SAGUENAY: 690-8800
ALMA: 668-4506
ST-FÉLICIEN: 679-3832
TÉLÉCOPIEUR: 690-8805

PETITES ANNONCES:
 Tél.: 545-4014 Fax: 690-8360
 Lundi au vendredi:
 8 h 30 - 16 h 30

PUBLICITÉ: 545-4474
 Fax: 690-8824
 Lundi au vendredi:
 8 h 30 - 16 h 30

Météo

AUJOURD'HUI:
 Pluie ou neige
 Max.: -3 Min.: 1

MERCREDI:
 Ensoleillé
 Max.: -11 Min.: -14

JEUDI:
 Faible neige passagère
 Max.: -7 Min.: -13

Lever: 7 h 36 Coucher: 15 h 58

Marée

CHICOUTIMI
 Basse à 3 h 05 (1m1)
 Haute à 8 h 30 (3m8)
 Basse à 15 h 15 (1m3)
 Haute à 20 h 45 (3m8)

LA BAIE
 Basse à 2 h 00 (1m2)
 Haute à 8 h 15 (4m3)
 Basse à 14 h 20 (1m5)
 Haute à 20 h 30 (4m3)

PROBLÈME de DÉMARRAGE...

REMORQUAGE S.O.S Saguenay

(418) 818-1818

Du Berger a vu Bam avant qu'elle ne tombe en ruines

(DB) — Le sismologue, Reynald Du Berger, a probablement été le dernier Canadien à avoir vu la ville historique de Bam, dans le sud-est de l'Iran, le mois dernier. Cette fois-ci, c'est sa passion pour l'archéologie qui l'a mené à la forteresse d'Arg-e Bam, un joyau architectural transformé en ruines.

Professeur à la retraite de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), celui qui explique le pourquoi des tremblements de terre qui ont sévi sur la planète depuis



DENIS BOUCHARD
dbouchard@lequotidien.com

des décennies est donc passé à quelques semaines de se retrouver dans l'épicentre d'un séisme.

«J'y ai pensé beaucoup là-bas, a confié le professeur à l'occasion d'une entrevue, hier, surtout quand me je retrouvais au 12e étage d'un hôtel. Je ne me sentais pas à l'aise.» Maintenant professeur attiré à l'UQAC, Reynald Du Berger se croyait alors plutôt hanté par une sorte de déformation professionnelle, puisque les séismes ont plutôt cours au nord de l'Iran et non au sud-est où il se trouvait.

Il a quand même eu une pensée sous les arcades de la forteresse d'Arg-e de Bam, qui tient lieu aujourd'hui d'une prédiction. «Je me suis dit que tout ça ne résisterait pas à un tremblement de terre.»

Que de souvenirs

Le professeur se sent triste que sa prédiction se soit réalisée parce qu'il a eu un coup de cœur pour la ville de Bam, dont les origines remontent à plus de 2000 ans. Bam et Persépolis meublent aujourd'hui ses plus beaux souvenirs, qui sont immortalisés sur 2400 photographies. Une partie de ses photos sera présentée à la petite communauté iranienne du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au cours des prochains jours. Ils sont quelque 45 Iraniens d'origine à travailler, pour la plupart, dans le secteur de la recherche à l'UQAC et dans les laboratoires d'Alcan.

Selon le sismologue, c'est probablement une faille sous les plaques tectoniques d'Arabie et d'Eurasie qui a causé le tremblement de terre du 25 décembre. Aussitôt qu'il a pris connaissance de la catastrophe, chez son frère dans la région de Québec, il a suivi en temps réel la suite des événements avec beaucoup de désolation sur Internet et

en se branchant sur CNN.

Ce malheur a fait en sorte qu'il a prolongé l'esprit de son voyage, en compagnie de ses amis d'occasion, en provenance de la France, de la Belgique, de l'Espagne et de la Hollande. Les communications par Internet se multiplient, avec des échanges de photos et de commentaires sur l'événement.

À la blague, le docteur dira qu'il est un des «moins sérieux» membres du groupe. Il s'est joint à un groupe religieusement rompu à l'archéologie, qui n'a pas voulu manquer une seule parole des guides accompagnateurs.

Lourds dommages

Fasciné par les formes de briques crues et de torchis, le professeur a apprécié tout le génie et le style des Iraniens qui ont été influencés par bon nombre de cultures au cours

des deux derniers millénaires. «Bam est un beau village d'artisans, souligne-t-il, qui se trouve sur la route de la soie.»

Selon les informations qu'il a pu recueillir, le quartier historique de la ville de Bam, en perpétuelle rénovation et reconstruction, est détruit à 80 pour cent. Même si des spécialistes égyptiens ont offert leurs services pour la reconstruction du site, le scientifique ne croit pas qu'il sera possible de tout faire revivre.

Il blâme d'ailleurs le gouvernement iranien d'avoir péché par inertie. Comme l'a dénoncé le médecin montréalais, Amir Khadir, M. Du Berger croit que les autorités auraient pu éviter des morts et des dommages en mettant sur pied des mesures de protection.

Le sismologue explique le nombre de morts par l'heure à laquelle est arrivée le tremblement de terre. Les gens ont été surpris dans leur sommeil vers 5 h 30 du matin et plusieurs sont morts écrasés sous les plafonds.

Le sismologue se souvient d'un peuple chaleureux

par Denis Bouchard

(DB) — Reynald Du Berger a rencontré en Iran une population chaleureuse et ouverte aux étrangers, contrairement à l'idée qu'il s'était fait. Les autorités entretiennent bien les préjugés, dira-t-il cependant, ayant été espionné par la police religieuse.

Sismologue attiré de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), le prof Du Berger s'est rendu en Iran avec beaucoup d'appréhension. «J'étais habité par des préjugés; j'avais même peur», indique le professeur qui n'a pas pensé que la menace pouvait provenir du sous-sol. Il en tire une grande leçon: il faut distinguer le peuple de ses dirigeants. Une leçon, ajoute-t-il, qui va également pour l'Amérique du Nord.

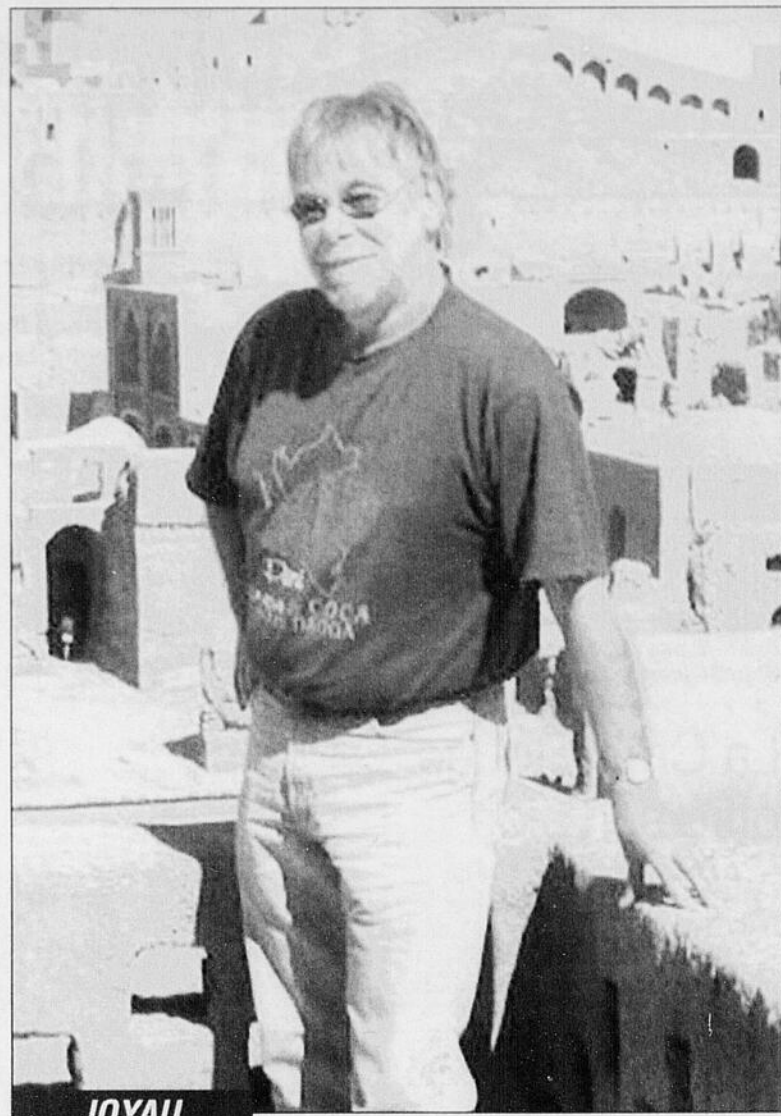
Avide de contacts avec les populations locales, le prof s'est rendu compte que ses conversations se sont déroulées sous haute surveillance. «Toutes mes conversations en anglais sont aux mains de la police religieuse, alors que les contacts qui se sont passés en français n'ont pas été décodés, au grand plaisir de certains Iraniens.»

Le scientifique n'a pas eu d'ennui parce qu'il n'a pas mené d'activité politique. «Je me suis rendu compte que les Canadiens jouissent d'une excellente réputation en Iran. Ils sont identifiés au respect des droits de l'Homme et de la liberté. Plusieurs Iraniens se sont informés du pays et des démarches pour y venir.»

Toujours selon le sismologue, les Canadiens auraient intérêt à accroître leur présence en Iran, surtout qu'ils y sont représentés par une ambassade. Il suggère aux gens d'affaires de surveiller les occasions de faire du commerce avec les Iraniens, parce que plusieurs nationalités le font.

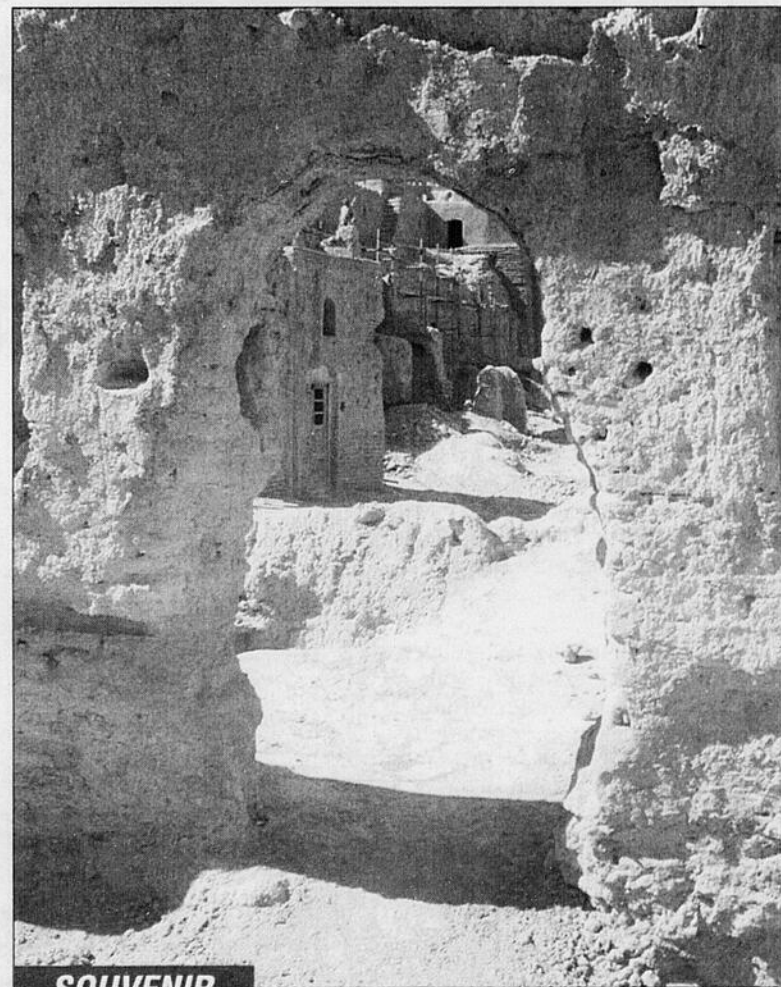
Bien que l'Iran constitue un terre privilégiée pour un sismologue, M. Du Berger ne s'y était jamais rendu. «Je devais assister à un congrès scientifique sur le sujet il y a 10 ans, mais la difficulté à obtenir un visa et l'austérité des ayatollah m'ont découragé.»

Tout en démêlant ses souvenirs, Reynald Du Berger prépare son prochain voyage au Yémen, prévu pour le mois de mars. Heureux qui comme un sismologue...



JOYAU

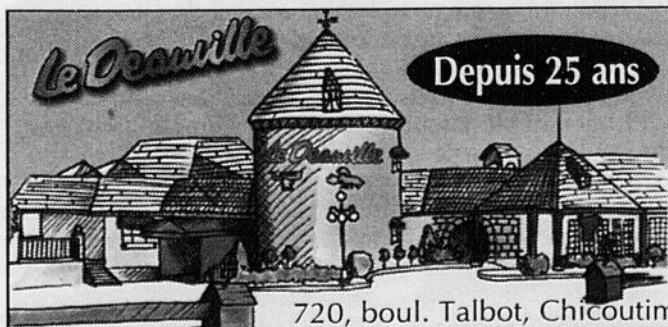
Reynald Du Berger a ramené ce cliché qui restera unique. Il pose devant la forteresse d'Arg-e Bam, qui a subi d'énormes dommages.



SOUVENIR

La ville de Bam n'est plus qu'un souvenir classé dans les archives du professeur Reynald Du Berger.

(Photo Reynald Du Berger)



Depuis 25 ans

Nos meilleurs vœux pour 2004

25 000 fois MERCI pour votre fidélité!

720, boul. Talbot, Chicoutimi (Québec). Tél.: (418) 696-4144, fax (418) 696-2529

www.ledeauville.com



Donald Harvey est directeur de la Croix-Rouge pour l'Est du Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Archives)

La Croix-Rouge offre son aide

par Roger Blackburn

(RB) - La Croix-Rouge Saguenay-Lac-Saint-Jean offre toute sa collaboration à Masoud Farzaneh pour créer un mouvement régional de solidarité.

Le directeur de l'organisme Donald Harvey nous informe qu'il est déjà possible de faire des dons directement au mouvement provincial qui a créé un fond spécial pour l'Iran.

« Il est déjà possible de contribuer mais si la communauté iranienne du Saguenay-Lac-Saint-Jean en collaboration avec la communauté universitaire souhaite mettre sur pied une campagne régionale ou une collecte dans la communauté, il nous fera plaisir de les supporter dans cette démarche », fait savoir Donald Harvey directeur de la Croix-Rouge pour l'Est du Québec et pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Nous sommes très ouverts à une démarche régionale. C'est même une excellente idée. Ce serait d'ailleurs un juste retour des choses car la région a reçu des dons de partout dans le monde lors du déluge de 1996 et ce serait une belle occasion de montrer notre générosité », reprend Donald Harvey.

Il rassure même la communauté locale en soulignant que seulement 15% de l'ensemble des dons qui parviendront en Iran serviront aux frais d'administration.

Canada

Une dépêche de la Presse canadienne nous apprenait, lundi après-midi, que les Canadiens avaient versé 250 000 \$ pour les secours, dont la moitié provenait du Québec. La Croix-Rouge canadienne avait déjà réservé 100 000 \$ dimanche pour l'Iran, tandis que l'Agence canadienne de développement international avait annoncé l'attribution de 750 000 \$. Les sommes amassées iront grossir la souscription lancée par la Fédération internationale de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge international, qui vise 16 millions \$.

La population canadienne peut faire des dons en argent à la Croix-Rouge au numéro de téléphone: 1 800 418-1111 ou par le biais du site Internet de la Croix-Rouge, au www.croixrouge.ca.

L'appel de Farzaneh a été entendu par toute la communauté régionale

par Roger Blackburn

(RB) - L'appel à la solidarité lancée hier, par le Saguenéen d'origine iranienne Masoud Farzaneh, pour venir en aide à ses compatriotes a trouvé écho dans la communauté régionale.

« J'ai reçu beaucoup d'appels téléphoniques toute au long de la journée. Des collègues de travail, des confrères immigrants de la région, des gens de la communauté et des amis de l'extérieur de la région ont communiqué avec moi pour offrir leur aide et leur support », a fait savoir le professeur de l'UQAC. L'impact médiatique de son appel pour secourir ses compatriotes s'est manifesté.

Visiblement touché par cet élan de générosité, le titulaire de la Chai-

re industrielle de recherche sur le givrage atmosphérique à l'Université du Québec à Chicoutimi a organisé une rencontre, hier après-midi, avec des Irano-Saguenéens. « Il faut déterminer de quelle façon nous pouvons articuler une collecte régionale pour appuyer le mouvement provincial et le mouvement mondial d'aide aux Iraniens de la ville historique de Bam », mentionne celui qui vit au Saguenay depuis 22 ans.

« Nous avons émis quelques idées

comme la création d'une fondation en collaboration avec l'université ou la création d'un fond spécial avec la Croix-Rouge régionale, mais rien n'est encore décidé. J'ai fait des démarches auprès de la Banque Nationale pour m'informer de la possibilité d'ouvrir un compte sans frais pour déposer les dons, mais on m'a avisé que ce n'était pas possible », dit-il.

Mobilisation

« Il est cependant très difficile de mobiliser les gens et de rejoindre tout le monde durant le congé des Fêtes. Plusieurs de mes compatriotes sont en vacances à l'extérieur de la région et toute la communauté

universitaire est en congé », explique-t-il.

Pour Jean Wauthier, responsable des Communications à l'UQAC, il est évident que la communauté universitaire va supporter Masoud Farzaneh dans ses démarches.

« J'ai parlé au professeur Farzaneh, cette après-midi (hier) et je lui ai dit que je voulais l'aider à mettre sur pied une démarche de collecte de fonds. La voie la plus facile présentement dans ce genre de tragédie humanitaire demeure la Croix-Rouge, mais il y a différentes possibilités », a fait savoir Jean Wauthier.



ATTENTE

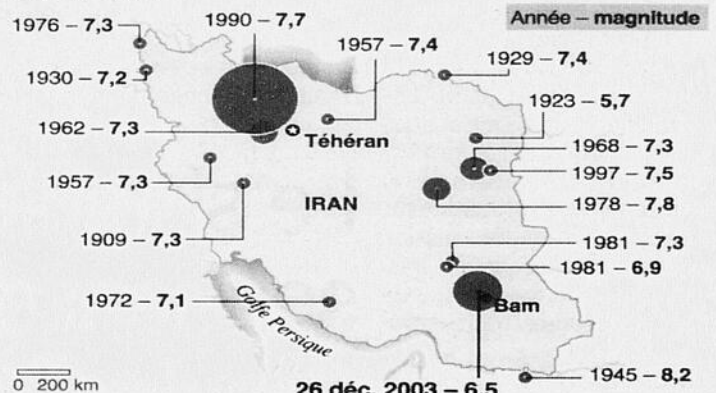
Des membres d'une équipe russe de secouristes attendent avec anxiété alors qu'un chien renifle les débris d'une maison détruite par le séisme qui a frappé la ville de Bam en Iran.

(Photo PC)

Les grandes secousses en Iran

Deux répliques ont secoué lundi les ruines de la ville de Bam, en Iran, mettant à bas des murs branlants restés debout après le tremblement de terre de vendredi qui a fait au moins 25 000 morts.

Voici les séismes les plus meurtriers à avoir frappé le pays depuis 1900:



Sources: AP, Société géologique américaine.

AP/PC

Les autorités promettent de reconstruire

BAM, Iran (AP) - Les deux plus hauts dirigeants iraniens se sont rendus dans la ville dévastée de Bam, lundi, promettant que celle-ci serait reconstruite alors que deux répliques secouaient les ruines, mettant à bas des murs branlants restés debout après le tremblement de terre de vendredi qui a fait au moins 25 000 morts.

Le guide suprême de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, gardien des institutions, a fait part de son affliction

devant plusieurs centaines de rescapés: « Je suis venu vous transmettre mes condoléances et vous dire que je partage votre douleur pour les êtres chers que vous avez perdus. (...) L'aide doit continuer d'arriver pour que, si Dieu le veut, la ville de Bam puisse être reconstruite, en mieux, et cette fois plus solidement qu'avant. Nous pouvons bâtir une cité forte et développée sur cette dévastation. »

Pour sa part, le président

Certains craignent que l'aide soit détournée

MONTREAL (PC) - La communauté d'origine iranienne au Canada a lancé un appel aux dons pour les sinistrés du tremblement de terre de Bam, en Iran, malgré les craintes que cette aide ne soit détournée vers le marché noir.

Le gouvernement iranien est discrédité aux yeux « de la majorité de la diaspora iranienne dans le monde », a déclaré Sam Norouzi, de la coalition formée à Montréal en vue de secourir les sinistrés de la ville de Bam, rasée par un tremblement de terre vendredi.

Des biens de première nécessité envoyés par des familles à la suite d'un tremblement de terre au début des années 1990 avaient abouti sur le marché noir, a ajouté M. Norouzi. Cette fois, les Irano-Canadiens acheminent leurs dons à la Croix-Rouge canadienne pour éviter un autre détournement.

« Nous espérons que les dons iront aux gens les plus nécessiteux », a-t-il souhaité, après le grand appel lancé par la section Québec de la Croix-Rouge canadienne.

Mohammed Khatami a appelé implicitement la communauté internationale à poursuivre son aide, estimant que l'ampleur de la tragédie ne permettait pas à l'aide des autorités iraniennes et des citoyens de répondre à la demande.

Plus de 25 000 corps ont été dégagés depuis le séisme de magnitude 6,6 qui a secoué cette région du centre du pays, a annoncé le porte-parole du gouvernement de la province, Assadollah Iranmanesh, qui a estimé que le bilan risquait d'être beaucoup plus lourd. « Beaucoup, beaucoup d'autres personnes restent ensevelies sous les débris », a-t-il déclaré. Il avait précisé dimanche que 10 000 personnes étaient hospitalisées. Certains responsables ont dit redouter que le bilan définitif n'approche les 40 000 morts.

Alors que les autorités envisageaient de mettre un terme aux recherches dès lundi soir, une fillette d'une douzaine d'années a été retrouvée inconsciente mais vivante avec une simple jambe cassée dans les débris de sa maison. Les cadavres d'une femme et d'un garçon ont été retrouvés en revanche au même endroit.

Par ailleurs, dans au moins trois cas, des victimes que l'on croyait

mortes et qui avait déjà été enveloppées de linceuls, se sont mises à bouger alors qu'un imam disait les dernières prières. La hâte à enterrer les morts pour éviter les épidémies semble expliquer ce genre de méprise.

Le commandement Eric Soupra, porte-parole du détachement français de la Sécurité civile en Iran, a plaidé pour la poursuite des recherches. « C'est vrai que les conditions climatiques très dures, avec des températures en dessous de zéro, ne facilitent pas la survie », a-t-il reconnu. « Néanmoins, il y a eu des miracles sur des séismes précédents, dans d'autres villes, dans d'autres pays, et donc il faut continuer ces recherches. »

Dimanche, vingt personnes avaient été sorties vivantes des débris contre 150 samedi dans le même secteur.

Selon les experts, la survie ne dépasse généralement pas 72 heures. Lundi, la majorité des 1400 secouristes venus de plus d'une vingtaine de pays continuaient d'aider leurs collègues iraniens à fouiller les débris poussiéreux des édifices de pisé, matériau qui, en se brisant, ne favorise pas la formation de poches d'air susceptibles de permettre la survie.

42 patients en plus

L'hôpital de Jonquière vit un autre engorgement

par Catherine Delisle

(CD) — Il n'y a qu'une seule façon de régler le problème d'engorgement à l'hôpital de Jonquière. Augmenter le nombre de lits.

Hier encore, l'hôpital comptait 42 patients de plus que le permis autorisé pour un taux d'occupation de 158 pour cent. La directrice générale Lucille Dumont a l'impression de se répéter tellement l'information ne change pas. «On est toujours en période de pointe», constate-t-elle. Le premier décembre, la situation a atteint un sommet catastrophique avec un taux d'occupation de 160 pour cent. Depuis le mois de novembre, le taux d'occupation varie de 125 à 160 pour cent. Une situation excessivement pénible à vivre.

Lucille Dumont rappelle que l'hôpital a déjà compté jusqu'à 231 lits. Aujourd'hui, il doit se limiter à 70. Pour régler le problème de congestion, l'hôpital aurait besoin de disposer d'au moins 120 lits sur une base permanente.

Selon la directrice générale, rien de particulier n'explique cet important achalandage. «Des infections pulmonaires aux cas de cancer en phase terminale... Les cas sont donc très variés. La clientèle est principalement composée d'adultes d'âge moyen», note-t-elle. Sur les 42 cas en sus du permis, seuls 15 patients étaient en attente d'hébergement pour un centre de soins prolongés, hier. La fin de semaine aussi a été particulièrement éprouvante.

Même si la situation est très pénible, Lucille Dumont tient à rassurer les gens. Personne n'attend dans les corridors, elle préfère ouvrir des lits en clinique externe, et tous les patients reçoivent les soins appropriés. Le temps d'attente pour les patients, à l'urgence, peut atteindre sept heures et plus, mais les cas lourds sont

vus rapidement.

Cet achalandage a des conséquences importantes sur le personnel. Il y a beaucoup de surnuméraires au travail ainsi que des employés payés à temps et demi. Les ressources sont limitées pendant la période des Fêtes.

Lucille Dumont a avisé la Régie régionale de la situation. «Dans le moment, confie-t-elle, j'ai le contrôle de la situation. Cependant, avec 42 cas en sus du permis, je peux difficilement recevoir plus de patients, car il faut aussi qu'il y ait suffisamment de médecins pour les soigner.» Hier matin, pour ne citer que cet exemple, le médecin de garde de l'hôpital a dû rencontrer une quarantaine de patients. La situation est cependant vivable avec une vingtaine de patients de plus que le permis autorisé.

Lucille Dumont comprend difficilement que la Régie régionale ait accepté que l'hôpital de Chicoutimi ferme 75 lits pendant les Fêtes. Selon elle, même en temps normal, la direction de l'hôpital de Jonquière ne réussit pas à transférer des patients à Chicoutimi ou sur le territoire du Lac-Saint-Jean Est. S'il arrivait une situation extrême, il serait encore plus difficile de faire des transferts maintenant qu'on a diminué le nombre de lits.



SITUATION

La directrice générale de l'hôpital de Jonquière, Lucille Dumont, a l'impression de se répéter tellement la situation ne change pas dans son établissement de santé.

(Archives)

En bref

Poissons des cheneaux

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (PC) — Le lancement de la saison 2003-2004 de la pêche aux petits poissons des cheneaux à Sainte-Anne-de-la-Pérade est toujours retardé en raison de l'absence de temps froids.

Les pourvoyeurs doivent s'attendre à subir des pertes financières de plusieurs centaines de milliers de dollars, qui pourraient être supérieures à ce qu'ils ont vécu il y a deux ans.

Les températures douces enregistrées en décembre 2001 avaient forcé le report du début de la saison de pêche au 2 janvier 2002. Les sept jours de retard avaient causé un manque à gagner d'environ 100 000 \$ pour les pourvoyeurs et la perte de 10 000 visiteurs. La saison 2001-2002 de la pêche au poulamon avait d'ailleurs été assez mauvaise, car les pertes encourues entre Noël et le jour de l'An sont rarement récupérables.

Guy-Paul Brouillette, président de l'Association des pourvoyeurs de la pêche aux petits poissons des cheneaux, estime que les pertes pourraient grimper jusqu'à 300 000 \$ si la saison actuelle ne démarre que dans une semaine.

Sacs et réparation de toutes marques

Aspirateur central Aspiratex 2000 complet
595\$

Aspirateur traîneau Samsung neuf, 1300 W.
195\$

Aspiratex 2000
3691, boul. Harvey, Jonquière
(face au McDonald's)
542-9451

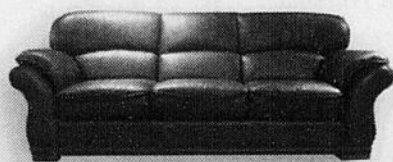
Plus de 50 Electrolux usagés à liquider!

La plus grande vente de l'année



POTVIN TREMBLAY

M E U B L E S



40 % Sofa en cuir 3 195 \$
en vente à 1 995 \$



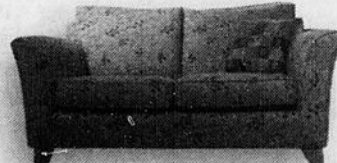
43 % Causeuse en cuir 1 895 \$
en vente à 995 \$



45 % Sofa en tissus 1 895 \$
en vente à 935 \$



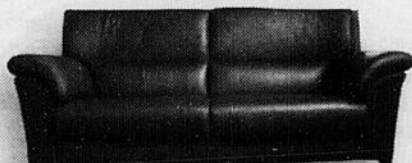
33 % Sofa en cuir 4 275 \$
en vente à 2 879 \$



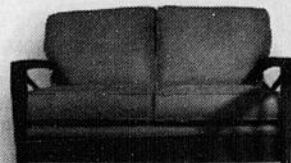
37 % Causeuse en cuir 1 175 \$
en vente à 739 \$



35 % Sofa en tissus 1 595 \$
en vente à 1 029 \$



35 % Sofa en cuir 2 095 \$
en vente à 1 359 \$



43 % Causeuse en cuir 2 995 \$
en vente à 1 695 \$



33 % Sofa en tissus 1 895 \$
en vente à 1 255 \$

Tout est réduit en magasin

La plus grande vente de l'année

1685, boulevard Talbot, Chicoutimi (Québec) G7H 7Y4 (418) 545-4667

Le Quotidien le Mardi 30 Décembre 2003 - 5



TRAVAUX

Les employés municipaux d'Alma ont fort à faire pour corriger la situation provoquée par les fortes pluies des derniers jours.



(Photos Steeve Tremblay)

Particulièrement à Alma

La pluie occasionne bien des soucis

ALMA (MSH) - Selon le porte-parole des Assurances générales Desjardins, Pierre Voyer, le nombre de réclamations pour des dégâts d'eau au Saguenay-Lac-Saint-Jean est de 30 à 40 pour cent plus élevé qu'à pareille date l'an dernier.

Rejoint au bureau central du groupe Desjardins à Lévis, le responsable affirme que, sans être dramatique, la situation actuelle est à tout le moins



MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

exceptionnelle.

«De la pluie à Noël, c'est évidemment très particulier. Depuis deux jours, nos téléphonistes sont surchargés, confie-t-il. Je présume que les entreprises de nettoyage sont également très sollicitées.»

Directeur de la succursale almatoise de Steamatic, René Lavoie confirme les présomptions de l'assureur général.

«Nous sommes littéralement débordés. Les drains agricoles étant fréquemment obstrués par des débris, il y a énormément de refoulements d'égouts, mentionne le directeur. Nous recevons aussi plusieurs appels concernant des problèmes de cheminées.»

Les maisons

René Lavoie explique effectivement que les variations atmosphériques affectent grandement le système d'évacuation des foyers. Les débris contenus à l'intérieur des cheminées peuvent également se voir aspirés vers l'intérieur,

selon les propos de l'expert.

Chez Tremblay Assurances d'Alma, le courtier Yannick Tremblay estime quant à lui que le nombre de réclamations a doublé cette semaine, comparativement aux années précédentes.

«Nous avons certainement deux fois plus de travail qu'à l'habitude. Par exemple, aujourd'hui (hier) nous avons ouvert 24 dossiers pour des dégâts d'eau ainsi que pour des accidents de la route», précise-t-il.

Dans la même veine, il raconte qu'au cours de la nuit du 24 au 25 décembre, un client de Québec l'a contacté pour rapporter un refoulement d'égout dans sa demeure.

«Ce client m'a téléphoné vers 2h30 du matin. Le drain pluvial de sa rue ne fournissait pas et son sous-sol a été entièrement inondé», termine Yannick Tremblay.

Employés occupés

De leur côté, les employés municipaux d'Alma ont fort à faire pour composer avec les averses qui s'abattent sur la région depuis quelques jours.

Selon l'un des responsables au Service des travaux publics, Alain Fortin, les quartiers résidentiels sont particulièrement touchés par la température actuelle.

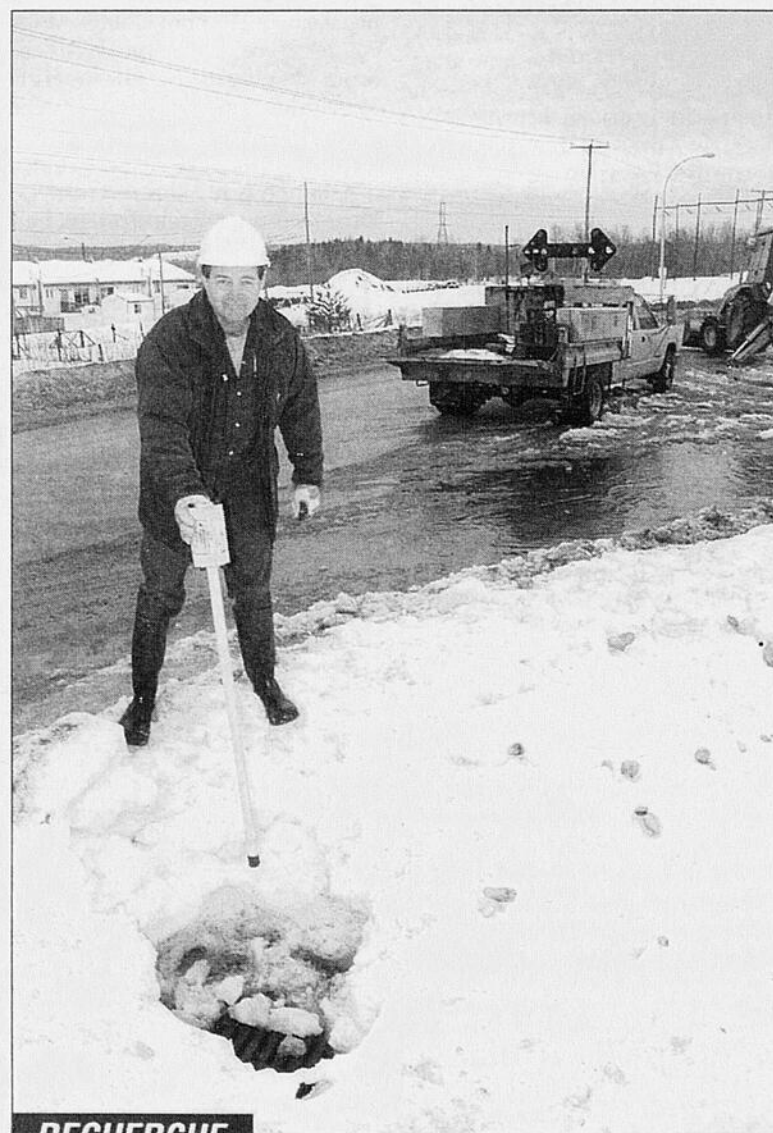
Contrairement aux grands artères, explique-t-il, les petites rues de la capitale jeannoise sont toujours recouvertes de glace. Un problème qui oblige les travailleurs de la ville à redoubler d'ardeur.

«Nos hommes doivent sans cesse déboucher les puisards afin que toute cette eau soit évacuée efficacement. Mais, précise-t-il néanmoins, nous suffisons à la tâche.»

Aucun répit

Agissant temporairement à titre de contremaître aux travaux publics, l'employé municipal Jacques Fortin ajoute n'avoir eu aucun répit cette semaine.

«J'ai hâte que la neige revienne, exprime-t-il. Nous n'avons que deux niveleuses pour toute la ville et il y a de la glace partout. Compa-



RECHERCHE

Contremaître au Service des travaux publics d'Alma, Jacques Fortin recherche les «trous d'hommes» à l'aide d'un appareil électronique. Le travail n'a pas manqué au cours des derniers jours.

(Photo Steeve Tremblay)



APPELS

René Lavoie, du bureau almatois de Steamatic, affirme que le nombre d'appels reçus par l'entreprise a augmenté passablement par rapport à la même période l'an dernier.

(Photo Steeve Tremblay)

rativement à la neige, la pluie nécessite beaucoup plus de travail.»

Il explique en ce sens qu'avant de recouvrir les rues avec du sable, les employés municipaux doivent d'abord ramasser la neige et libérer les drains pluviaux.

«Habituellement, déblayer toutes les rues de la ville prend environ huit heures. Or, depuis Noël,

nous devons travailler jour et nuit pour assurer un service de qualité avec le temps qu'il fait », conclut Jacques Fortin.

PHOTO DE LA UNE:

Le courtier Yannick Tremblay de Tremblay Assurances d'Alma.

NISSAN

FAITES-VOUS PLAISIR

D'ici le 31 décembre,
louez ou achetez
n'importe quelle Nissan et obtenez:

UNE REMISE DE
500\$*

ET

LA CHANCE DE GAGNER** UN
UNE **350 Z** OU **Murano**

Pathfinder Chinook 2004

LOCATION À PARTIR DE

399\$
/MOIS†

Comptant initial de **4495\$**
(transport et préparation compris)

PRIX À L'ACHAT À PARTIR DE

36 200\$*
PDSF

FINANCEMENT À L'ACHAT

3,8%**

1er Jusqu'au
2 janvier 2004
VERSEMENT DE LOCATION
**PAYÉ PAR
NISSAN!††**



Quest 2004

LOCATION À PARTIR DE

399\$
/MOIS†

Comptant initial de **3495\$**
(transport et préparation compris)

PRIX À L'ACHAT

32 900\$**
PDSF

FINANCEMENT À L'ACHAT

3,8%**



SIÈGES DE LA 2^e RANGÉE SE REPLIANT À PLAT
SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
RIDEAUX GONFLABLES MONTÉS AU PAVILLON
TÉLÉDÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
LECTEUR CD
HUIT HAUT-PARLEURS
CHAUFFE-BLOC

NISSAN	HONDA	TOYOTA
QUEST 3.5S 240 HP	ODYSSEY LX 240 HP	SIENNA LE 230 HP
✓
✓
✓
✓	..	✓
✓	..	✓
✓
✓

**AUTRES VERSEMENTS DE LOCATION
PAYÉS PAR NISSAN!††**

Sentra, Xterra ou Frontier 2004

www.nissan.ca 1 800 387-0122

JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE!

*** La remise et la participation automatique au concours s'appliquent lors de l'achat ou la location de véhicules Nissan 2003/2004 neufs en inventaire, entre le 26 décembre 2003 et le 2 janvier 2004. Sur approbation du crédit. **Pour la remise, remplissez le formulaire remis par votre concessionnaire et vous recevrez un chèque d'un montant de 500 \$ par la poste six à huit semaines après avoir pris livraison de votre véhicule. Vous pouvez également appliquer votre remise au comptant initial de votre achat ou location. Les taxes sont payables sur le comptant total pour les locations, incluant le montant de la remise.
**Aucun achat requis. Il y a deux prix, chacun correspondant au choix du gagnant entre le coupé de performance 350Z 2004 à 6 vitesses, PDSF de 46 350 \$, ou le Murano SL 2004, à 4 portes et traction intégrale, PDSF de 40 681 \$ (le PDSF comprend les frais de transport et de préparation). Les chances de gagner dépendent du nombre de formulaires reçus. Une question de commissionnaire multinationale est requise. Le concours est accessible aux résidents canadiens d'âge adulte dans les provinces de résidence. Certaines restrictions s'appliquent. Voyez un concessionnaire Nissan pour le règlement complet du concours, ou faites parvenir une enveloppe pré-affranchie avec votre adresse à: Concours Gagnez une Nissan, Demandez le règlement, 5290, Orbilor Drive, Mississauga, Ontario, L4W 4Z5, avant le 2 janvier 2004. †Location de 48 mois pour le Pathfinder Chinook 2004 avec boîte de vitesses automatique (SCR74 AE00) et la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (VRG74 A400). Acceptable ou échange équivalent de 4 495 \$ pour le Pathfinder Chinook et de 3 495 \$ pour la Quest. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. ††Le premier versement est accepté par Nissan Canada pour les modèles neufs et de démonstration du Pathfinder Chinook 2004. Le premier versement client est exigible 30 jours après la date de signature du contrat de location. Les 2 premiers versements sont acceptés par Nissan Canada pour les modèles Sentra 2004. Le premier versement est accepté par Nissan Canada sur les modèles Xterra ou Frontier 2004 et les modèles Altima, Xterra ou Frontier 2003. Ces offres ne peuvent s'appliquer aux locations pré-acquies. *PDSF du Pathfinder Chinook avec boîte de vitesses automatique (SCR74 AE00) et de la Quest avec boîte de vitesses automatique (VRG74 A400). **Taux de financement de 3,8 % à l'achat pour le Pathfinder Chinook 2004 et la Quest 2004 pour les formes jusqu'à 36 mois. Assistance routière 24 h, 1, 11, *. **Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat, transport et préparation 199\$ pour le Pathfinder et 99\$ pour la Quest en sus sur les offres d'achat. Sur approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre/louer à prix moindre. Offres disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. †Chez les concessionnaires participants, Nissan, le logo Nissan, la signature "Découvrir..." et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.



Tolérance et respect doivent guider la vie démocratique

La période des Fêtes représentant un moment propice à la réflexion, je vous propose aujourd'hui un commentaire sur la tolérance et le respect, deux valeurs intrinsèques à la vie démocratique de notre société.

Mais pourquoi au juste consacrer une pleine colonne à ce sujet qui n'a pas l'air d'en être un? Simplement pour partager certaines situations vécues depuis mon entrée en fonction le 25 août dernier.



MICHEL
SIMARD
msimard@lequotidien.com

Bleu, rouge...

Les gens analysent l'information en fonction du message...et du messenger! Ainsi, pour certains, les journalistes sont une «bande de péquistes». La suite du message est conséquente, tout ce qu'ils écrivent se lisant sous ce prisme!

Quelques jours plus tard, un organisateur bloquiste communique avec un journaliste: «qu'est-ce qui se passe chez

vous, tout le monde est viré rouge? Vous parlez toujours négativement du Bloc»... Ça y'est, on est parti de l'autre bord!

Au début d'octobre, nous intégrons une nouvelle collaboratrice à l'équipe de commentateurs de «l'Humeur du temps». Immédiatement, on fait le décompte, comment y-a-t-il de libéraux? De péquistes? De fédéralistes? Comme si cette décision a été prise en fonction d'un complot politique quelconque. Pourtant, nous ne voulions qu'élargir le spectre des opinions en intégrant une jeune femme issue de mouvements sociaux à cette équipe.

La politique est si intégrée dans nos moeurs que pour plusieurs, chaque geste est nécessairement posé en fonction d'une couleur politique. Comme j'ai fait un commentaire positif sur le travail de Françoise Gauthier au ministère de l'Agriculture, je suis libéral ce qui explique le «virage rouge de la rédaction»... Pourtant, ne sommes nous pas une bande de péquistes? Mais comme j'ai travaillé pendant un peu plus de 7 ans à la CSN, je dois être un socialiste... Et à la télévision de Radio-Canada, donc un fédéraliste! Environnementaliste puisque nous récupérons le papier! Macho en plus puisque les trois derniers journalistes engagés sont des femmes!

Et si j'écris que Jacques Coté effectue un excellent travail comme député de Dubuc dans l'Opposition. Que je l'estime beaucoup plus à l'aise dans ce rôle que dans la limousine ministérielle du pouvoir, est-ce que ça fait de moi un péquiste?

Cet automne, nous avons eu une première page avec le Doc Mailloux qui dénonçait le mariage tout en arborant une bague de marié... Et hop, nous sommes athées! En décembre, un «front» sur Hugues de Loft Story. Un désabonnement, plusieurs courriels dont un nous traitant de «colons»... Pourtant la veille, il y avait ce soir là, plus de 3 millions de «Québécois colons» à écouter la télé-réalité. On a beau aimer ou pas, le phénomène est incontournable!

Heureusement, ces commentaires négatifs et agressifs ne sont le lot que d'une infime minorité!

Tolérance

«Le petit Larousse» définit la tolérance comme étant, et je cite, le respect de la liberté d'autrui, de ses manières de penser, d'agir, de ses opinions politiques et religieuses.

Chaque être humain utilise ses propres valeurs et croyances pour analyser ce qui se passe autour de lui. Cette analyse doit toutefois se faire dans le respect et l'acceptation du point de vue des autres, de la différence sinon, elle devient biaisée.

La diversité des points de vue et la liberté d'expression font la richesse de notre société démocratique. On est pas obligé d'être toujours d'accord. On peut même le signifier! Tout est dans la façon, dans le respect de l'opinion de l'autre.

Je ne suis pas d'accord avec toutes les décisions du maire Jean Tremblay. Je ne comprends d'ailleurs toujours pas pourquoi il a dressé un tel contentieux avec les maires du Lac-St-Jean. Mais en même temps, je suis prêt à admettre que sur le plan des finances de la ville, il tient promesse.

Tout n'est pas noir ou blanc! Entre les deux, un prisme de couleurs variés permet d'évaluer et améliorer son propre point de vue, sa culture personnelle et son regard démocratique.

Quant au prisme des journalistes, ce n'est pas demain la veille où on arrivera à le définir! Dieu merci! Allah et Bouddha aussi!

On va s'en souvenir de décembre 2003!

C'est la première fois qu'on a hâte au mois de Janvier!



Votre opinion

opinion@lequotidien.com

Scénario possible à l'usine Port-Alfred

La fermeture dramatique pour au moins une année de l'usine Port-Alfred d'Abitibi-Consolidated soulève une question urgente: Quelle réponse y apporter? Doit-on simplement s'y résigner ou tenter une action quelconque en désespoir de cause? Cette fermeture représente-t-elle un échec, une défaite, ou une opportunité?

Il me semble que derrière la détresse actuelle peut se cacher une grande opportunité, soit: la réappropriation, par la communauté locale et régionale, de son avenir. Il faudrait, à cette fin, être capable d'examiner cette fermeture dans le cadre plus large d'un projet démocratique de développement communautaire. Toutes les parties prenantes (travail, entreprises, éducation, santé, municipalités, coopératives, simples citoyens, etc...) seraient invitées à partager leur expérience de façon créatrice, coopérative et non partisane dans la définition du chemin à prendre pour l'avenir.

Il faudrait pouvoir compter sur un leadership intégrateur impartial pour mettre ce processus en branle et pour animer une recherche-action impliquant l'ensemble de la communauté. Un Forum volontaire multipar-

tite permanent, miroir de l'ensemble des intérêts communautaires, servirait de lieu à ce méga-processus de création.

Sa première tâche pourrait être de:

- 1) Retracer clairement la chronologie des événements qui ont amené à la situation présente;
- 2) Projeter l'avenir idéal que l'on souhaiterait voir se réaliser d'ici 5 à 10 ans;
- 3) Faire ressortir les facteurs favorables à cette vision de l'avenir;
- 4) Identifier les obstacles à sa réalisation;
- 5) Dresser l'éventail des initiatives possibles;
- 6) Séquencer celles qui seraient réalisables à court terme; puis

7) Etablir le calendrier des projets et initiatives prioritaires à mettre en oeuvre, et assigner la responsabilité et les budgets.

Le Forum verrait finalement à assurer en continu le suivi des progrès accomplis dans l'ensemble des projets.

Voilà, il me semble, une démarche capable de provoquer dans la communauté une transformation suffisante pour qu'elle puisse s'adapter de façon dynamique au monde incertain qui la confronte déjà.

P.S.: Natif de Port-Alfred, je suis présentement de passage dans la région.

Jacquelin Robin
48 St-Alexandre
Gatineau QC J8V1B4
(819) 561-3767

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

Criminalité: le Québec affiche le plus bas taux au Canada

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a rendu public aujourd'hui le rapport annuel Statistiques 2002 sur la criminalité au Québec. Le taux de criminalité au Québec poursuit sa tendance à la baisse amorcée au début des années 1990.

En effet, une diminution de 3,3 % du taux d'infractions au Code criminel a été enregistrée en 2002, excluant les infractions relatives à la conduite d'un véhicule, si bien que le Québec affiche désormais le taux le plus bas au Canada.

De plus, le taux d'infractions au Code criminel déclaré par les corps policiers du Québec a diminué de plus de 14 % depuis 1997, passant de 6427 à moins de 5492 infractions par 100 000 habitants. Les taux enregistrés en 2002 se comparent aux taux de criminalité enregistrés à la fin des années 1970. Cette baisse est en grande partie attribuable à la régression des crimes contre la propriété, qui composent 73 % du volume des infractions au Code criminel.

Faits saillants

Représentant près des trois quarts du volume des infractions au Code criminel, la criminalité contre la propriété façonne la tendance générale à la baisse de la criminalité amorcée au début des années 1990. Le taux de criminalité contre la propriété (4 019 par 100 000 habitants) est désormais comparable à celui que l'on enregistrait au milieu des années 1970. Les taux de la plupart des infractions contre la propriété ont diminué en 2002.

Après quatre années consécutives de croissance, le taux de criminalité contre la personne semble s'être stabilisé depuis 2001, connaissant même une très légè-

re diminution (0,2 %) en 2002.

Régions

Certaines régions administratives affichent des taux de criminalité plus élevés que la taux québécois située à 5492 infractions par 100 000 habitants. C'est notamment le cas de la région de Montréal qui enregistre un taux de criminalité de 7 466 infractions par 100 000 habitants, soit une fois et un tiers supérieur au taux provincial. On estime toutefois à près d'un demi-million le nombre de personnes qui convergent quotidiennement sur le territoire montréalais, multipliant ainsi les occasions criminelles. Les régions de l'Outaouais (6036) et des Laurentides (5502) affichent également des taux supérieurs à la moyenne québécoise. À l'opposé, les régions de Chaudière-Appalaches (3120), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3438) et du Bas-Saint-Laurent (3 532) présentent les taux de criminalité les plus bas de la province.

Pour la majorité des régions administratives (14/17), les policiers ont enregistré une diminution du volume d'infractions criminelles signalées sur leur territoire en 2002. Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 8,5 %), de la Côte-Nord (-8,3%) et de Laval (-5,8%) se distinguent par une réduction marquée de leur taux de criminalité en 2002. À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+2,4%) et de l'Estrie (+ 1,7 %) enregistrent une hausse du volume d'infractions sur leur territoire, tandis que la criminalité déclarée est demeurée stable dans les Laurentides.

Drogues

Les infractions relatives aux stupéfiants poursuivent leur

croissance amorcée au début des années 1990, l'importante hausse des infractions relatives au cannabis en étant la principale cause. En effet, les infractions de possession simple de cannabis ont augmenté par un facteur de 2,5 depuis une dizaine d'années, tandis que celles relatives à sa production se sont multipliées par un facteur de 6,9. Sur les quelque 18 414 infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants signalées au Québec en 2002, 81 % étaient liées au cannabis, 10 % à la cocaïne et moins de 1 % à l'héroïne. Le taux d'infractions relatives aux drogues se situe désormais à 247 par 100 000 habitants, soit une hausse de 1,7% par rapport à 2001 ou de 48,3 % par rapport à 1997.

Jeunes

Les jeunes contrevenants (12 à 17 ans) représentent 18 % des auteurs présumés d'infractions au Québec en 2002. Le taux de perpétration chez les jeunes est généralement à la baisse depuis six ans, mais demeure somme toute plus élevé que chez les adultes. Parmi les crimes où la proportion de jeunes est la plus élevée, notons les incendies criminels (50 %), les méfaits (41 %), les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants (29 %), les vols de véhicules à moteur (29 %), les vols de moins de 5 000 \$ (28 %), et les introductions par effraction (27 %).

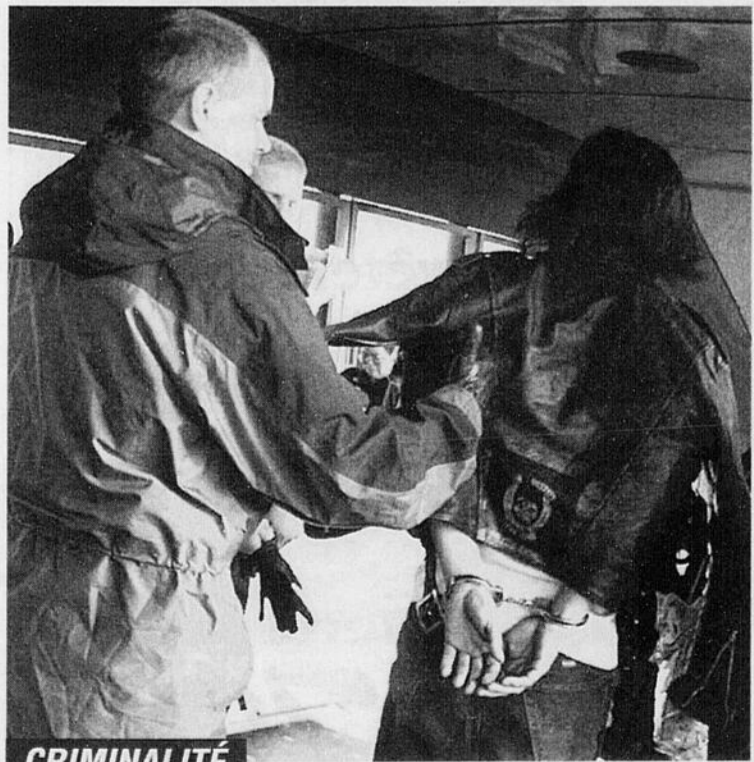
Méthodologie

Les statistiques du rapport dévoilé aujourd'hui sont établies à partir des données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. Elles ne prétendent pas fournir un portrait complet de la criminalité, car uniquement les crimes déclarés aux services policiers ou connus par ceux-ci sont répertoriés. Plusieurs études démontrent en effet que les citoyens ne signalent pas toujours les crimes dont ils ont été victimes.

Il est possible de consulter le rapport Statistiques 2002 sur la criminalité au Québec. Toute forme de reproduction du contenu de ce communiqué est permise à condition de mentionner sa source.

Pour la majorité des régions administratives (14/17), les policiers ont enregistré une diminution du volume d'infractions criminelles rapportées sur leur territoire en 2002. Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (8,5 %), de la Côte-Nord (8,3%) et de Laval (5,8%) se distinguent par une réduction marquée de leur taux de criminalité. À l'inverse, les régions de la Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et de l'Estrie enregistrent des hausses respectives de 2,4 % et de 1,7% du volume d'infractions sur leur territoire, tandis que la criminalité déclarée est demeurée stable dans les Laurentides.

En 2002, les femmes représentent à peine un peu plus de 15 % des 130 959 auteurs présumés d'infractions au Code criminel. Leur proportion parmi les auteurs présumés est stable depuis 1997.



CRIMINALITÉ

Après quatre années consécutives de croissance, le taux de criminalité contre la personne semble s'être stabilisé depuis 2001 au Québec, connaissant même une très légère diminution (0,2 %) en 2002.

(Archives)

Une année de turbulence

L'année 2003 se termine plutôt mal pour le gouvernement Charest. Le niveau de mécontentement n'a cessé de monter de semaine en semaine à l'égard de ses politiques et de ses projets de lois prétendument issus de la plateforme électorale libérale. Politiques et lois adoptées à toute vapeur grâce à un bâillon musclé imposé sans ménagement à l'Assemblée Nationale.



JACQUES BRASSARD

jacques.brassard@al.cgocable.ca

Et même si les opposants ont plusieurs fois dépassé les bornes de la civilité et abusé du droit démocratique de manifester (invectives grossières et vulgaires éreuctées devant les caméras, prises d'otages des usagers de services publics, blocus de régions entières pendant des heures, vandalisme sauvage de bureaux de députés, etc), il n'en demeure pas moins que les

Québécois ont, selon le dernier sondage CROP, et sans approuver pour autant les actions excessives, déjà retiré, malgré tout, leur confiance envers le gouvernement libéral et surtout envers le PM Charest. Après seulement six mois, la dégringolade est exceptionnelle.

Chute rapide

La plupart des observateurs expliquent cette chute rapide de popularité du gouvernement, non seulement par la nature des changements mis en branle, mais aussi par la manière de les adopter. Une manière plutôt expéditive et marquée par l'arrogance et la suffisance. Du genre : « Je détiens la vérité, c'est écrit dans mon programme, tassez-vous, je passe! » Dans une société démocratique, la stratégie du bulldozer n'est jamais bien vue par les citoyens, même par ceux qui approuvent le contenu de la réforme.

Mais tout le monde a vite découvert le pari que fait le PM. Il se dit : « Lors du prochain scrutin, la mémoire du peuple étant courte, tout ce psychodrame de mon début de mandat sera complètement oublié. Quelques mesures accrocheuses dans la deuxième partie du parcours et ils vont me réélire haut la main! » C'est un pari qu'il peut gagner. Mais comme tout pari comporte son lot d'incertitude, il pourrait aussi le perdre. Car n'oublions pas que si le gouvernement a réussi, dans la bousculade de fin de session, à forcer l'adoption de ses lois, les conséquences et les fruits de leur mise en œuvre n'ont pas fini d'encombrer la place publique. L'année 2004 en sera remplie.

Lamentables chicanes

On aura droit, entre autres retombées des décisions gouvernementales, à deux lamentables chicanes sur les structures.

L'une, en santé, sur les fusions d'établissements va certainement brûler beaucoup d'énergie. L'autre, sur la Conférence des Élus, nous promet de belles échauffourées. Surtout que les maires du Lac St-Jean n'accepteront jamais d'être traités comme des ploucs ruraux et des indigènes stupides par le méprisant et prétentieux Président de la « République des Chums » de Saguenay. Attachez vos tuques, vous allez assister à une gigantesque déperdition de force vitale, à moins qu'une « Langue de Feu » descende sur la tête du Roi Jean pour lui insuffler un zeste de modestie et une once de respect d'autrui. Cette Pentecôte régionale serait cependant un vrai miracle.

Et puis, il y aura sûrement un processus de défusion qui sera enclenché du côté de La Baie. Le registre sera ouvert. Y aura-t-il référendum? Peut-être! Si oui, atteindra-t-on le niveau d'adhésion requis pour démembrer ville de Saguenay? Peut-être que non! Mais il y aura turbulence et vaine agitation.

Sous-traitance

Quant aux dispositions sur la sous-traitance (une modification du code du Travail faite avec beaucoup de désinvolture et de façon irréfléchie), Dieu sait quelles répercussions et quelles tribulations seront engendrées par leur mise en vigueur! Si les entreprises et les services publics décident d'y recourir sur une grande échelle, le gouvernement n'est même pas en mesure d'en prévoir les effets (sûrement à la baisse) sur les conditions des salariés concernés. Ça s'appelle naviguer à l'aveuglette! Et, pour couronner le tout, le gouvernement aura droit au sociodrame récurrent des négociations dans les secteurs public et parapublic. Et les citoyens, comme d'habitude, seront « pris entre deux feux ». Car il est clair que, lorsque les intérêts corporatistes deviennent exacerbés et que les employés de l'État parviennent à se convaincre qu'ils sont des prolétaires exploités (scandant sans répit : « So-so-so-solidarité », comme une incantation vaudou), le simple citoyen risque gros de se retrouver otage dans cette confrontation inévitable. Vous le voyez, l'année 2004 serait bien remplie. Et, dans la plupart des cas, le gouvernement fera la moisson de ce qu'il aura semé.

Le réseau électrique de la région est fiable

(DB) — Le réseau électrique des Saguenéens et des Jean-nois est plus fiable que jamais. L'année qui s'achève en est une preuve; l'indice d'interruption de service sera inférieure à 2,4 heures par client par année et d'autres millions \$ seront investis au cours des prochaines années pour sécuriser la clientèle.

Le constat arrive comme un baume pour les consommateurs locaux, qui subiront une hausse de trois pourcent de leur tarif, en janvier, après plu-



DENIS BOUCHARD
dbouchard@lequotidien.com

sieurs années de gel. La Régie de l'énergie du Québec a autorisé le gouvernement à hausser les tarifs. Au 30 novembre dernier, la moyenne d'interruption par client était de 2,19 heures, alors qu'elle a été de 2,67 heures en 2002. En ajoutant le bilan des pannes de décembre aux statistiques officielles du mois dernier, Hydro conclura avec une moyenne inférieure d'interruption à 2,4 h/client/année.

Bernard Mimeault, chef d'unité du service, de l'entretien et de cons-

truction pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean/Chibougamau, explique que la croissance du nombre de clients permet des investissements de plusieurs millions \$. L'idée est d'accroître la fiabilité du service. Hydro a activé le déploiement, en 2003, d'un plan d'investissement sur plusieurs années.

Isolement des pannes
Dans le seul programme de révision de la protection du réseau, Hydro régional injectera sept millions \$ entre 2003 et 2006. Des équipements seront changés et le système de surveillance par informatique sera amélioré. Ainsi, Hydro sera en mesure d'isoler rapidement les zones critiques, dans le but de réduire les dégâts et de rendre plus efficaces ses interventions.

Pour mieux comprendre la nouvelle stratégie de la société d'État, dit Bernard Mimeault, il faut référer au rôle des «breakers». Elle installe donc des disjoncteurs automatiques (breakers) sur le

réseau. Au lieu de s'étendre, le bris est circonscrit dans un petit secteur et les dommages sont ainsi limités.

Hydro a aussi agi là où il y a une historique chargée de pannes, comme sur la ligne Larouche-Hébertville. Une nouvelle source d'alimentation a été rajoutée, au coût de 1,5 million \$, et mise en service le 18 décembre. Les vents dominants est-ouest sont portés de durs coups à la ligne aménagée dans l'axe nord-sud.

Un autre million \$ a été consacré à l'automatisation de nouveaux postes à La Baie et Port-Alfred, une autre décision qui renforce les mesures de contrôle.

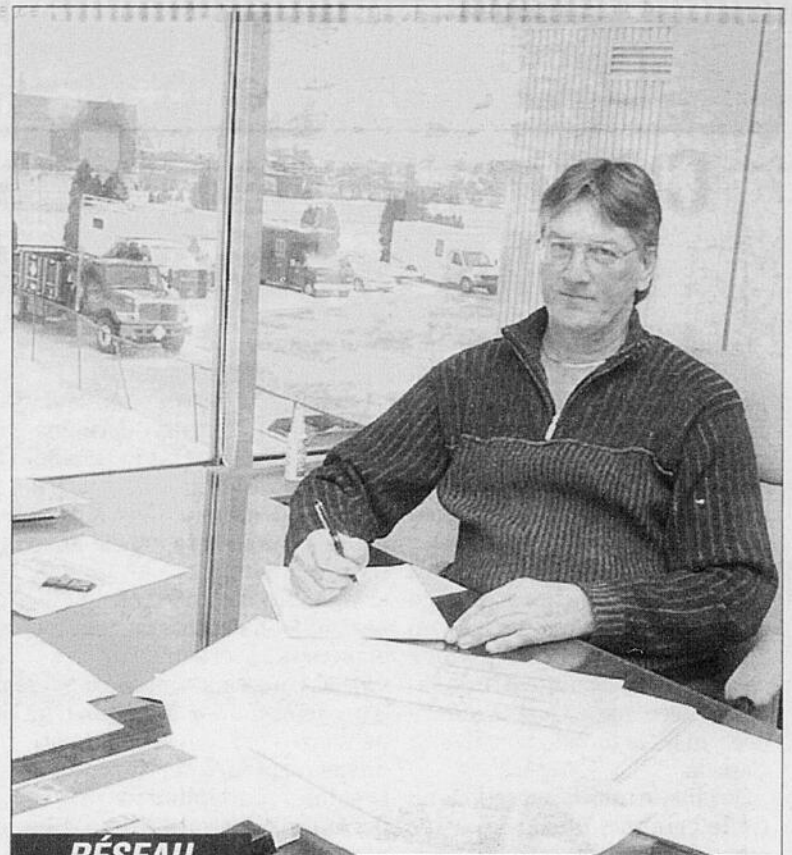
Conséquences

Les résultats sont déjà palpables. Au cours des années 1995, 1996 et 1997, Hydro changeait en moyenne 45 transformateurs lors des soirées de pannes. Aujourd'hui, une bonne tempête de vent se traduit en trois ou quatre remplacements de transformateurs.

Mais le grand ennemi du réseau, précise Bernard Mimeault ce sont les arbres. En milieu urbain, Hydro arrive à minimiser les dégâts par l'élagage, mais en milieu rural, c'est plus difficile en raison de l'étendu du territoire. En 2004, 3,2 millions \$ seront dégagés pour l'émondage et l'abattage d'arbres.

Il n'y a pas que le vent qui cause des dommages. Au cours de la dernière année, 140 accidents ont mis en cause des installations hydroélectriques. Il s'agit du plus haut taux au Québec.

Depuis juillet dernier, l'entreprise d'État a mis sur pied un service de garde 24 heures sur 24 dans les secteurs de Chicoutimi, d'Alma, Saint-Félicien et Chibougamau. La présence en permanence d'employés dans les centres de garde permet d'effectuer des interventions plus rapidement. «En moins de cinq minutes, des techniciens sont en route vers les secteurs en trouble, alors que ça pouvait prendre 45 minutes auparavant. Dans un délai de 15 minutes, nous sommes sur les lieux de la panne.»



RÉSEAU

Bernard Mimeault est chef d'unité du service, de l'entretien et de construction pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean/Chibougamau du réseau d'Hydro-Québec.

(Photo Jeannot Lévesque)

Colombie-Britannique

Deux ministres «visités»

VANCOUVER (PC) — Les bureaux de deux ministres du gouvernement de la Colombie-Britannique ont été perquisitionnés en fin de semaine, quand une enquête sur les milieux du crime organisé a mené les policiers à l'Assemblée législative, a indiqué la Gendarmerie royale du Canada, lundi.

L'opération policière s'est déroulée dimanche dans les bureaux du ministre des Finances, Gary Collins, et de la ministre des Transports, Judith Reid. Cette perquisition a été effectuée sur la base d'informations obtenues dans le cadre d'une enquête entamée il y a 20 mois et portant sur le trafic de drogue dans les milieux du crime organisé.

L'enquête a permis l'arrestation de neuf personnes, la semaine dernière, en relation avec un trafic de marijuana cultivée en Colombie-Britannique, échangée contre de la cocaïne provenant des États-Unis. «J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une enquête politique», a dit le sergent John Ward, de la GRC, précisant que les mandats de perquisition avaient été émis à l'encon-

tre de membres du personnel non élu des deux ministères.

Les policiers n'ont pas mentionné le nom des personnes visées par les mandats. Mais selon un article du Vancouver Province, il pourrait s'agir d'un adjoint du ministre Collins, Dave Basi, et d'un adjoint de la ministre Reid, Robert Virk. Les policiers n'ont pas révélé quelles pièces à conviction ils cherchaient. Aucun méfait allégué n'a été attribué à MM. Basi ou Virk.

Un porte-parole de l'Assemblée législative de Colombie-Britannique a toutefois indiqué lundi que M. Basi avait été congédié. Le Solliciteur général de la province, Rich Coleman, a pour sa part indiqué que les deux adjoints faisaient l'objet de «mesures disciplinaires».

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2003-12-29

02	04	07	08	09	10	12	15	19	22
35	37	39	43	50	52	53	56	58	61

NUMÉRO 281436

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2003-12-29

Célébration 2004
766E373
1 Land Rover Freelander SE (ou 50 000 \$)

2003-12-01	336C489	2003-12-15	645C526
2003-12-02	243C291	2003-12-16	196D765
2003-12-03	818A249	2003-12-17	399A488
2003-12-04	272A654	2003-12-18	330B324
2003-12-05	169D502	2003-12-19	586B790
2003-12-06	678D345	2003-12-20	573B717
2003-12-07	603B487	2003-12-21	144E350
2003-12-08	367C763	2003-12-22	636E777
2003-12-09	379F182	2003-12-23	340B367
2003-12-10	475A099	2003-12-24	549D674
2003-12-11	402E472	2003-12-25	156C679
2003-12-12	211D303	2003-12-26	647D643
2003-12-13	333D127	2003-12-27	608B932
2003-12-14	816F330	2003-12-28	565D230

1 Land Rover chaque jour du 1^{er} au 31 décembre 2003

Le cadeau idéal

A partir de: **125 \$**

Choix d'un cellulaire avec:

- 4 mois de service
- aucun contrat
- aucuns frais d'activation

1347, du Pont S. Alma (QC) 688 329 (418) 668-7771

612, boul. Marvotte Roberval (QC) 688 176 (418) 275-0606

1915, boul. Talbot Chicoutimi (QC) 6711 714 (418) 696-0506

CELLULAIRE Chic 1-800-769-4355
www.cellulairechic.com

ve
SPORT · TRAVAIL · PLEIN AIR

LE VÊTEMENT QUI CONVIENT TOUJOURS

NOUS PAYONS LES TAXES*

vivez le Boxing Day

Chaussures
* NOUS PAYONS LES TAXES
Bottes, habits, casques de motoneige
NOUS PAYONS LES TAXES
Gants, mitaines, bas
NOUS PAYONS LES TAXES
Sous-vêtements
NOUS PAYONS LES TAXES
Bottes de travail
NOUS PAYONS LES TAXES
Vêtements mode
NOUS PAYONS LES TAXES

PLUS étiquette rouge

RABAIS jusqu'à 70%

* Sauf Kanuk. 26 déc. 2003 au 4 jan. 2004

CHICOUTIMI, 1516, boul. Talbot, 543-3177
(Voisin de Tim Hortons)

L'AVANTAGE VALEUR KIA

✓ DAVANTAGE DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE ✓ UN STYLE À FAIRE TOURNER LES TÊTES ✓ PRIX AVANTAGEUX ✓ LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

VOS 2 PREMIÈRES MENSUALITÉS DE LOCATION SONT À NOS FRAIS!

sur les modèles sélectionnés

0%
DE FINANCEMENT À L'ACHAT*

ET EN PLUS
AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS**

sur les modèles sélectionnés



Modèle GSX illustré

PDSF : 14 995 \$**

À L'ACHAT DE TOUTE SPECTRA NEUVE, OFFREZ-VOUS 500 L D'ESSENCE GRATUITS*** POUR UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT

LOCATION À PARTIR DE

179 \$*
PAR MOIS 60 MOIS

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

AVEC SEULEMENT 2 095 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS

SPECTRA RS 2004 - Un style propre

- ✓ Moteur de 1,8 L, DACT ✓ Transmission manuelle à 5 vitesses ✓ Deux coussins gonflables ✓ Climatisation en option ✓ AM/FM/CD stéréo

RIO S 2004 - Elle vous en donne plus

- ✓ Moteur de 1,6 L, DACT ✓ Transmission manuelle à 5 vitesses ✓ AM/FM/CD stéréo ✓ Deux coussins gonflables ✓ Roues de 14 po avec enjoliveurs complets ✓ Poutrelles latérales d'impact en acier ✓ Support lombaire au siège du conducteur

LOCATION À PARTIR DE

169 \$*
PAR MOIS 60 MOIS

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

0 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS



Modèle LS illustré

PDSF : 12 650 \$**

RIO RX-V 2004 - Pur plaisir à conduire

- AVEC CLIMATISATION ✓ Moteur de 1,6 L, DACT ✓ Transmission manuelle à 5 vitesses ✓ AM/FM/CD stéréo ✓ Roues en alliage de 14 po ✓ Direction assistée ✓ Phares antibrouillard

LOCATION À PARTIR DE

209 \$*
PAR MOIS 60 MOIS

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

AVEC SEULEMENT 695 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS



Modèle RX-V Commodité illustré

PDSF : 16 250 \$**

SEDONA LX 2004 - La sécurité de niveau mondial

- ✓ Moteur V6 de 3,5 L, DACT ✓ Transmission automatique à 5 vitesses ✓ Climatisation avant et arrière ✓ Régulateur de vitesse ✓ Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

LOCATION À PARTIR DE

249 \$*
PAR MOIS 60 MOIS

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

AVEC SEULEMENT 4 850 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
POUR UN MAXIMUM DE 48 MOIS
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS



Modèle EX-L illustré

PDSF : 25 595 \$**

INDICE DE SÉCURITÉ OPTIMAL**



LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM



Partez devant.

Offre en vigueur pour une durée limitée chez votre concessionnaire Kia

www.kia.ca

Kia Harold Auto
1120, boulevard du Royaume Ouest
Chicoutimi (418) 693-8050

Gagné Kia
2685, avenue du Pont Sud
Alma (418) 662-4013

Kia Mistassini
59, boul. Panoramique
Dolbeau-Mistassini (418) 276-1556



D'autres options de location et de financement sont offertes. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire. * Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada, et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2004 (R05414), Spectra RS 2004 (S75414), Rio RX-V 2004 (R05524) et Sedona LX 2004 (S07524). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 2,40 %, 3,25 %, 3,61 % et 5,33 %, et versement initial ou équivalent d'échange de 0 \$, 2 095 \$, 695 \$ et 4 850 \$. Versement du premier mois de 169 \$, 179 \$, 209 \$ et 249 \$. L'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 524,00 \$, 4 590,50 \$, 5 979,60 \$ et 9 913,00 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Rio S 2004 à partir de 10 140 \$, 12 835 \$, 13 235 \$ et 19 790 \$; l'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 524,00 \$, 4 590,50 \$, 5 979,60 \$ et 9 913,00 \$. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. * L'offre « Aucun paiement pendant 150 jours » s'applique aux modèles 2003 et 2004 sélectionnés. † Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 48 mois aux modèles 2004. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 208,33 \$ pour une durée de 48 mois; le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. L'offre peut varier selon le modèle de véhicule choisi. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. †† L'offre « Vos 2 premières mensualités de location sont à nos frais ! » s'applique à toutes les locations, jusqu'à concurrence de 500 \$ par mois. L'offre est valable chez les concessionnaires participants seulement et prend fin le 2 janvier 2004. † Les modèles présentés sont légèrement différents des modèles illustrés. †† Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Pour tout renseignement, visitez www.nhtsa.dot.gov/ncap. †† L'offre de « 500 litres d'essence gratuits » s'applique à l'achat de toute Spectra neuve seulement, et exclut les achats de véhicules d'essai ou de parcs de voitures. Un bon-cadeau de 375 \$ applicable à l'achat d'essence chez Petro-Canada™ sera attribué à l'acheteur. Le bon-cadeau est valable pour 500 litres d'essence, au coût de 0,75 \$ le litre. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire Kia participant. Offre d'une durée limitée. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

Fourre-tout



POUR LA DYSTROPHIE

L'association de dystrophie musculaire tient à remercier l'entreprise Paul Albert Chevrolet Oldsmobile pour son implication dans le récent tournoi de quilles, un événement qui a permis d'amasser 3500 \$ pour l'organisme. Impliqués dans cette généreuse activité, nous reconnaissons ici Pierre Langlais, président du tournoi, Jacques Dallaire, copropriétaire de Paco, et Gilles Girard, organisateur de l'activité.



LES FÊTES À L'ÉGLISE

Dans deux jours à peine, ce sera tout à la fois la fin et le début d'une année. Et six jours plus tard, la fête des Mages du 6 janvier sera soulignée à son tour. Sur cette photo de la crèche vivante qui avait pris cours lors des célébrations de Noël de l'église St-Isidore de Chicoutimi, nous retrouvons toute la symbolique de la naissance de Jésus, sans oublier les bergers, et les Mages venus du lointain Orient.

(Photo Rocket Lavoie)



ANDRÉE RAINVILLE

arainville@lequotidien.com

De l'eau de l'eau...

(AR) — Quelle température désespérante que celle des derniers jours! Ça mouille, ça glisse, ça éclabousse, en auto faut penser des tours de roue d'avance avant de tourner, à pied on avance trotte menu comme des éclopés ou sinon on se retrouve les quatre fers en l'air et le dos en compote...

Tu parles d'un temps des Fêtes! Où se sont évadés nos doux flocons? C'est rendu qu'on est tellement mêlés dans nos saisons qu'on se prend à regretter ces froids qui nous transforment en statues gelées...

Trop c'est comme pas assez! Il faudra bientôt se munir de bottes à crampons, pour ne pas s'étaler en plein trottoir ou sur les stationnements brillants de glace. Ou faudra-t-il dorénavant se mettre à fuir nos contrées, non en raison des longs hivers froids, mais en raison d'un... manque d'hiver? On ne sait trop maintenant s'il faut avoir hâte au printemps. On l'a déjà... Peut-être y aura-t-il une tempête de neige à Pâques et mai sera-t-il glacial?

Autant ne pas trop y penser. Avançons petit à petit, jour après jour, et trotte menu comme chacun de nous y est contraint ces jours-ci... Peut-on d'ailleurs faire autre chose que fixer avec obstination le sol, histoire d'éviter de s'y retrouver étalé, maudissant la chute qui nous a entraîné là?

Générosité

La générosité populaire ne se dément pas pendant cette période de l'année, que ce soit par le biais des soupes populaires, des collectes de provisions et autres actions.

On ne peut évidemment citer toutes les personnes qui s'impliquent dans ces généreuses actions. Un message nous est arrivé du côté de la FTQ, qui tient pour sa part à souligner le dynamisme de Carole Bouchard, directrice au conseil régional, sous l'initiative de laquelle quelque 2000 \$ ont été distribués aux Soupes populaires de la région.



VEDETTES

Le photographe n'a pas voulu rater l'occasion de rassembler ces trois vedettes qui étaient du spectacle de Noël rock, au théâtre du Palais municipal de La Baie. Les voici donc, Patrick Huard, Martin Deschamps et Éric Lapointe, pendant un court arrêt dans leur trépidante tournée au Saguenay. Sympathique, non?

(Photo Rocket Lavoie)



GUIDES

La saison hivernale a emmené deux nouvelles guides au Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité de Lac-à-la-Croix. Il s'agit de Nancy Girard et Maryse Paradis, qui invitent la population à visiter le coin des trouvailles de la période des Fêtes.

(Photo Steeve Tremblay)



TIRAGE

Le cercle des Fermières de Chicoutimi a procédé au tirage d'une nappe tissée au métier, parmi les personnes ayant acheté il y a quelques semaines des billets de loterie provinciale des cercles de Fermières du Québec. La gagnante, Sylvie Boulet de St-Prime, est ici entourée de Marie-Reine Charron, responsable des arts textiles, et Monique Savard, présidente.

L'HIVER À FOND AVEC RAYNALD
DE CHEZ ATMOSPHERE

M. Raynald Laberge

SUGGESTIONS DE RAYNALD

Skis de fond Splitken, Skating 7999\$
Rég: 1999\$

Porte-gourde Swix Rég: 2499\$ **1999\$**

Chaussettes conservant la chaleur et contrôlant l'humidité **1999\$**
À partir de

Exclusif dans la région
Informez-vous sur notre four à ski de fond

Place du Royaume Chicoutimi
(418) 545-0767

Le fait marquant de 2003

par Serge Lemelin

(SL) — Le règlement de l'ensemble des accusations portées contre les Satan's Guards, trois Hells Angels et une cinquantaine de leurs sympathisants ainsi que la confiscation de leur local situé dans le rang Saint-Paul à Chicoutimi ont marqué un tournant sur la scène judiciaire régionale.

Leur mise en accusation a eu lieu au printemps 2002 dans le cadre de l'Opération Satchi menée par l'Escouader régionale mixte (ERM) et leur détention préventive en attente de procès fut un facteur déterminant pour accélérer le règlement de la plupart des dossiers au cours de l'année 2003.

Tous les principaux acteurs ont plaidé coupable à des accusations de complot et de gangstérisme, de trafic de stupéfiants et de possession de sommes d'argent en provenance d'un crime. Les peines d'incarcération ont été jusqu'à 9 ans et demi de pénitencier dans le cas de Michel Leclerc tandis que certaines sentences ont été limitées à de l'emprisonnement «dans la société» pour les sympathisants les moins impliqués ou contre lesquels la preuve était la moins importante. Parmi les coupables qui n'ont pas encore de sentence, il reste la tête dirigeante des Satan's Guards Steeve «Le Bee» Doucet qui a reconnu sa culpabilité in extremis le matin où son procès devant jury devait commencer.

Surprise

Les jurés avaient été choisis un mois auparavant et un train de mesures spéciales a été adopté pour assurer leur anonymat et tenir le public à l'écart afin de décourager toute tentative d'intimidation. Les constables spéciaux du Palais de justice de Chicoutimi obéissaient à des directives précises de la part du juge Jacques

Lévesque de la Cour supérieure à qui incombait la responsabilité de mener le procès à bon port. Chaque matin, les 12 jurés devaient emprunter un couloir fermé à la vue des passants par un rideau noir et suivre un itinéraire sécurisé pour atteindre la zone de protection réservée aux juges de la Cour supérieure.

Le public n'était pas admis dans la salle pour éviter les regards menaçants de proches ou de sympathisants. Seuls les avocats, le personnel judiciaire, l'accusé, quelques membres de sa famille et les journalistes pouvaient y assister. Le public pouvait regarder la retransmission du procès dans une autre salle. Les images excluaient les visages des jurés et auraient aussi évité de montrer deux témoins importants de la Couronne, un délateur ainsi qu'un agent d'infiltration.

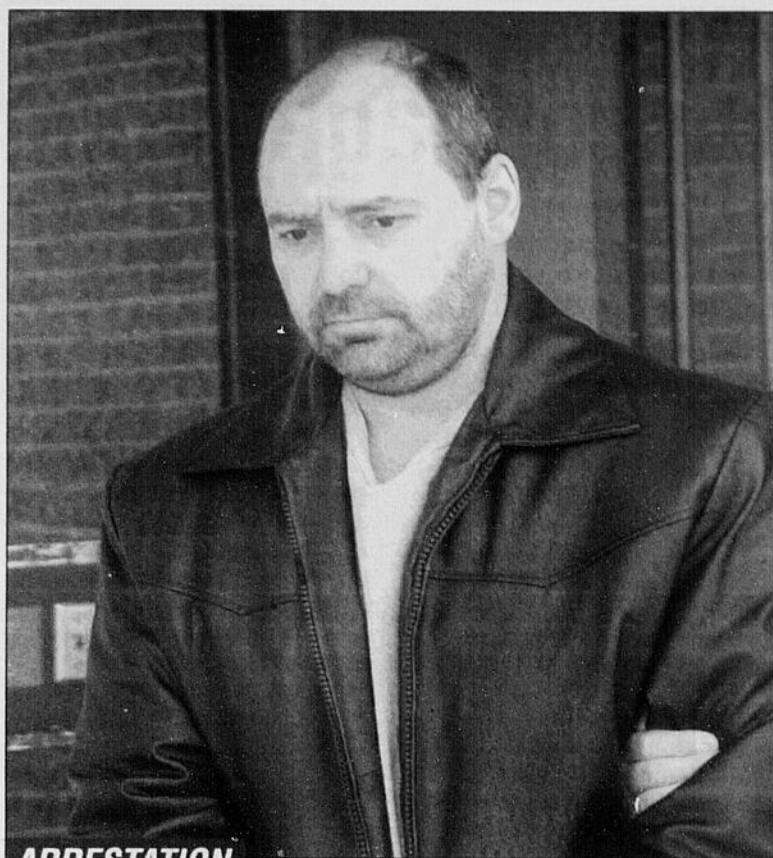
Les jurés avaient été prévenus que le procès devait s'étaler sur une période de quatre à six mois, ce qui

explique leur surprise le matin du procès quand le juge leur a souhaité la bienvenue et leur a annoncé que le procès n'aurait pas lieu parce que Steeve Doucet plaiderait coupable à tous les chefs sur les conseils de son avocat Réal Charbonneau. Steeve Doucet a été arrêté au printemps 2003 après un an de cavale et il demeure en détention préventive jusqu'aux représentations sur sentence prévues pour le 7 avril 2004 au Palais de justice de Chicoutimi.

Autres

Moins d'une dizaine d'accusés doivent s'adresser à la Cour supérieure le 19 janvier pour régler définitivement le dernier chapitre de Satchi. Récemment, le substitut du Procureur général Louis Coulombe du Bureau de lutte au crime organisé a affirmé devant le tribunal que l'avocat Martin Tremblay discutait en leur nom en vue d'un règlement complet. Jusqu'à présent, un seul procès est annoncé et pourrait encore avoir lieu, celui de Gabriel Girard fixé le 1er mars.

Trois membres des Hells Angels ont plaidé coupable en 2003: Jean-François «Frank» Bergeron, qui fut condamné à 36 mois; Jean-Damien Perron, condamné à 60 mois et Bernard «Ben» Plourde, 66 mois.



ARRESTATION

Steeve Doucet a été arrêté au printemps 2003 après un an de cavale. Il a plaidé coupable récemment, le matin même du début de son procès.

(Archives)

LA BAIE MOTEUR ENR.
VENTE DE PIÈCES, RÉPARATION DE MOTEURS
2 ET 4 TEMPS ET VTT
SERVICE PERSONNALISÉ

Dépositaire: COLUMBIA - TECUMSEH - BRIGGS & STRATTON
Scie à chaîne: STIHL - JONSERED - HUSQVARNA - SHINDAIWA

ENEZ VOIR NOTRE BEAU CHOIX

1131, boul. de la Grande-Baie Sud • 544-3881

La direction et toute l'équipe du département des achats de Blackburn et Blackburn profitent de ce temps précieux de l'année pour souhaiter à toute la clientèle présente et future

UNE EXCELLENTE ANNÉE 2004

980, boul. de l'Université
Chicoutimi
549-4900 Fax: 549-9457
Succ.: 3875, boul. Harvey
Jonquière
695-2044 Fax: 695-4563
www.blackburninc.com

DE VRAIS SPÉCIALISTES depuis 35 ans!

Blackburn & Blackburn inc. LE CHOIX LOGIQUE

NOUVEAUTÉS 2004

CUISINIÈRES MAYTAG

Cuisinière 2004 en inox exclusif
Élément 12 po pour grandes casseroles, four grande capacité 5,22 pi car., éléments de four cachés pour faciliter le nettoyage, vitrocéramique, autonettoyant, convection.
Modèle 2291

SPÉCIAL EN MAGASIN

Cuisinière 2004
Blanche, 30 po, vitrocéramique, autonettoyant.
Modèle 2337

SPÉCIAL 869\$

* Sur approbation du crédit, 12, 24 ou 36 versements sans intérêts. Ne payez que les taxes de vente. Photos peuvent différer.

CENTRE DE RÉPARATION ET PIÈCES DE TOUTES MARQUES

Centre d'appareils ménagers
MAYTAG JENN-AIR
J.M. Brisson Amana
121, av. du Pont Nord, Alma
662-2615

Un sondage montre la perception des élus

NORMANDIN (ST) — L'argent investi dans les régions et les petites municipalités par les gouvernements fédéral et provincial est un sujet de questionnement pour les élus du Saguenay-Lac-St-Jean.

Voilà du moins ce qui ressort d'un sondage réalisé par Denis Trotter, préfet de la MRC Maria-Chapdelaine et maire de la municipalité de Péribonka.



SONIA TREMBLAY
soniatremblay@hotmail.com

Le sondage a été effectué entre le mois de mai et de juin 2003 auprès de l'ensemble des élus de la région. 146 personnes ont répondu aux questions sur une possibilité de 336. De ce nombre, 24 étaient maires et 122 conseillers ou conseillères.

Les élus et élues de la MRC Maria-Chapdelaine sont ceux qui ont été les plus réceptifs au sondage, avec le meilleur taux de

réponse. La MRC ayant le taux de réponse le plus bas est celle de Lac-St-Jean Est.

79% des répondants croient que les gouvernements fédéral et provincial interviennent financièrement beaucoup plus dans les grandes municipalités que dans les petites. 11% croient le contraire, tandis que les 20% restants affirment qu'il y a une équité dans les investissements. « Une telle perception amène une réflexion en ce qui regarde la confiance des élus en rapport avec le rôle des gouvernements au niveau de la répartition de la richesse », affirme Denis Trotter.

De ce fait, 88% des répondants sont intéressés à connaître les résultats d'une enquête qui ferait le point sur la répartition des investissements du fédéral et du provincial par rapport aux autres municipalités. « Non seulement les élus veulent en savoir plus,

mais ils sont prêts à investir pour en connaître les résultats », soutient Denis Trotter.

43% des répondants investirait plus de 100 dollars, 26% serait prêt à investir plus de 250 dollars, 12% plus de 500 et 4% plus de 1000 dollars. « À l'échelle de la province, cela pourrait représenter un bon montant qui permettrait d'en savoir plus à cet effet », affirme Denis Trotter.

Le rapport entre les petits et grands centres a aussi été au cœur du sondage. Plus de la moitié des répondants, soit 58%, croient que la région fait vivre les grands centres. 34% des répondants croient qu'il y a un équilibre entre les deux et seulement 5% pensent le contraire, soit que ce sont les grands centres qui font vivre les régions. « Peut-on penser que si l'enquête avait été effectuée dans les grands centres, nous aurions eu des résultats totalement inverses », conclut Denis Trotter. Il est à noter que Ville Saguenay n'a pas répondu au questionnaire, étant exclue du sondage.



SONDAGE

Denis Trotter, préfet de la MRC Maria-Chapdelaine et maire de Péribonka a réalisé un sondage entre le mois de mai et de juin 2003 auprès de l'ensemble des élus de la région.

(Archives)

Inquiétude face à l'avenir

Peu de jeunes dans les conseils municipaux

NORMANDIN (ST) — Le sondage réalisé par Denis Trotter afin de dresser un portrait des élus du Saguenay-Lac-St-Jean a permis de mesurer leur niveau d'inquiétude face à l'avenir dans les petites municipalités.

Il y a d'abord une très faible représentation des jeunes parmi les élus. « Les baby-boomers sont présents en majorité dans les conseils de ville. On cherche les jeunes à la loupe », soutient Denis Trotter, qui est aussi professeur de sciences politiques au Cégep de Saint-Félicien. Seulement 1% des répondants ont moins de 30 ans, ce qui représente 3 personnes. 25% sont âgés entre 30 et 45 ans et 61% ont entre 46 et 60 ans.

12% sont âgés de 61 ans et plus.

« On a tendance à penser que les conseils de villes sont remplis de personnes âgées, pourtant la réalité est différente », soutient Denis Trotter. Les baby-boomers sont ceux qui sont les plus représentés, ce qui est normal, selon le sondeur, « car ils sont la génération la plus importante ».

85% des répondants sont très préoccupés par la question de la relève municipale et ont des hésitations sur les moyens d'amener les jeunes aux conseils. 83% sont intéressés à déléguer des jeunes de 18 à 35 ans dans une simulation municipale, tandis que 82% accorderaient des responsabilités aux jeunes dans certains dossiers. 68% favoriseraient l'implication des jeunes au primaire dans un processus de simulation municipi-

pal adapté à leur âge. Finalement, 48% se disent assez ou très intéressés à recevoir des stagiaires aux conseils. « Nous remarquons qu'ils préfèrent des projets comme les simulations et une délégation de certaines responsabilités », explique Denis Trotter.

Formation

Les élus ont été invités à se positionner sur des formations qu'ils aimeraient recevoir. 88% se disent intéressés par le développement local, la concertation et le partenariat avec le milieu. « Ces préoccupations sont importantes, ce qui représente une perspective intéressante et encourageante pour l'avenir de nos municipalités », soutient Denis Trotter.

Certains éléments ne retiennent pas l'attention des élus,

comme l'origine du pouvoir municipal avec 44% des votes et la rémunération de ces derniers à l'échelle locale et régionale avec 32% des votes.

Heures de travail

Le sondage démontre qu'il n'y a pas d'uniformité en lien avec le nombre d'heures consacrées par semaine pour l'accomplissement de la fonction d'élu. Pour les conseillers, 83% des répondants consacrent moins de 15 heures par semaine. L'effet contraire se retrouve chez les maires des municipalités alors que 72% consacrent plus

de 15 heures à leur fonction. 52% d'entre eux travaillent plus de 26 heures et 33% des premiers magistrats travaillent plus de 31 heures par semaine. « Ce n'est pas facile d'être maire d'une petite municipalité aujourd'hui », conclut Denis Trotter.

En bref

Sept morts

TROUTMAN (AP) — Sept jeunes gens ont perdu la vie lorsque l'automobile dans laquelle ils prenaient place a quitté la route avant de se retrouver dans un ruisseau, en Caroline du Nord, tandis qu'ils tentaient de semer une voiture de police.


Les victimes — cinq hommes et deux femmes — seraient toutes des adolescents, a indiqué le sergent Terry Robinson.

Un agent de police s'est mis à la poursuite de la voiture après avoir aperçu celle-ci en train de serpenter sur l'autoroute 21. Les deux véhicules ont parcouru environ huit kilomètres avant que celui des victimes ne heurte une glissière de sécurité, peu après minuit. Le véhicule s'est renversé, avant de heurter un arbre, cessant sa course au fond d'un ruisseau.

VOTRE ASPIRATEUR MANQUE D'AIR?
CONFIEZ-LE À L'ÉQUIPE DE TECHNICIENS D'ASPIRO PLUS
IL SE REMETTRA À ASPIRER!
ACHAT-VENTE pièces neuves et usagées pour toutes marques.
ESTIMATION et RÉPARATION IMMÉDIATE!
SI VOUS ASPIREZ À MIEUX, ASPIRO PLUS!

JONQUIÈRE Faubourg Sagouin 548-1767	CHICOUTIMI Place du Royaume (voisin Wal-Mart) 690-3760	GALERIES DE LA BAIE 2200, Bagot 697-1058 00570339
--	---	--

*« Brisons l'isolement...
Développons l'entraide! »*



Intervention téléphonique
Jour et nuit - 7 jours :
(gratuit - confidentiel)

Saguenay: (418) 545-1919
Lac-St-Jean: 1-866-APPELLE
(277-3553)

TEL-AIDE
695-AIDE
1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean
Heures d'ouverture: 16 h à minuit

GRAVURE
INDUSTRIELLE - COMMERCIALE - IDENTIFICATION
Le plus GROS fabricant d'estampes au Saguenay - Lac-Saint-Jean/Chicoutimi

543-2107
1-888-920-2107
Fax: 543-0779
ESTAMPES
MICHAUD INC.
128, Racine Est, Chicoutimi, QC, G7H 1R1
http://www.estampesmichaud.qc.ca
e-mail: estampesmichaud@videotron.ca 00536412

Claude Tremblay P.-d.g.
Marc Montminy Représentant
Carl Tremblay Gérant
Alexandre Audet Représentant

CLINIQUE DENTAIRE DANIEL BLAIS
dentiste généraliste
Votre santé dentaire et votre sourire
«une qualité de vie»

SERVICES DENTAIRES COMPLETS

- Blanchiment • Couronnes • Traitement de canal et de gencives
- Prothèses fixes ou amovibles avec ou sans implants • Chirurgie buccale
- Restaurations esthétiques • Traitement informatisé des assurances

CARREFOUR RACINE 400, Racine Est, bureau 18, Chicoutimi / Tél.: (418) 696-0355



Expédition ANTARCTIQUE



VOYAGE APPRÉCIÉ

Photographiée samedi, sur le pont du MV Polar Star, Valérie Charbonneau a tellement apprécié son voyage en Antarctique qu'elle aurait aimé le prolonger d'une semaine.

(Photo Évelyne Daigle)

Émue par l'aventure

Valérie Charbonneau rêve déjà de refaire le voyage

DÉTROIT DE DRAKE (DC) — La seule étudiante franco-phonie ayant participé à l'Expédition Antarctique, Valérie Charbonneau, retournera à Ottawa la tête pleine d'images. Âgée de 16 ans et inscrite en secondaire V au Collège Saint-Alexandre, elle réalise pleinement le caractère exceptionnel du voyage organisé par Students on Ice. Autant les échanges avec les autres participants que les visites et l'encadrement lui laisseront le meilleur des souvenirs.

Interviewée le 27 décembre, au moment où le brise-glace MV Polar Star était rendu à mi-chemin entre l'Antarctique et l'Argentine, la jeune femme n'a pas eu besoin de chercher longtemps quand on lui a demandé quels ont été ses coups de coeur. Au premier chef, elle a mentionné l'arrivée du bateau à l'île Ele-

phant, son premier contact avec le septième continent.

«Ça a été un gros choc. J'ai été émue de voir de la neige partout. Le fait que ça se trouve au milieu de l'océan m'a



DANIEL
CÔTÉ

dcote@lequotidien.com

impressionnée», mentionne-t-elle. Un autre temps fort a été l'excursion en Zodiac qui lui a permis de passer une heure sur une banquise.

«Je me croyais sur la lune. Je portais cinq épaisseurs de vêtements et ça me prenait du temps pour mettre un pied devant l'autre», raconte Valérie Charbonneau.

Vie de groupe

Les premiers manchots observés dans leur habitat naturel l'ont également fascinée, tout comme le phoque qui ne cessait de faire du bruit avec sa bouche. Quand à la vie de groupe, aux côtés de 106 étudiants et adultes, elle a constitué un autre élément positif.

«J'ai trouvé ça intéressant de fréquenter des gens provenant de pays différents et pratiquant plusieurs religions. On aurait dit que nous étions des enfants de l'Antarctique», estime Valérie Charbonneau qui, un soir, a même pu assister à une cérémonie juive reliée à la fête du Hancha.

Survenue à Ushuaia, la ville la plus au sud de l'Argentine, son unique mésaventure a consisté en l'application d'une «patch» destinée à prévenir le mal de mer. Dans les minutes qui ont suivi, son organisme a mal réagi, ce qui l'a obligée à affronter le détroit de Drake «à froid».

«Nous avons eu bien de la chance parce que le climat a toujours été favorable, même sur le Drake», mentionne la jeune étudiante.

Confiance accrue

Avant de quitter Ottawa, Valérie Charbonneau avait pris soin de se renseigner sur l'Antarctique, mais en ce qui touche la logistique, le doute l'habitait.

«Je me demandais si j'aurais assez de vêtements, si mes bottes de caoutchouc seraient suffisamment longues (dans le contexte des sorties en Zodiac), si mes valises se rendraient, si j'aurais le mal de mer et si je trouverais les excursions trop ardues. Or, il n'y a pas eu de problème et aujourd'hui, je n'ai peur de rien», confie-t-elle.

Le fait de vivre plus d'une semaine sur un bateau lui a plu, tout comme les conférences livrées par les scientifiques invités par Students on Ice. L'une d'elles, qui portait sur le développement durable, l'a amenée à faire le lien entre les menaces qui planent sur l'Antarctique et ses habitudes de vie. «On doit changer nos façons de faire pour éviter que ça nuise au reste de la planète. À cet égard, les humains sont terribles», déplore-t-elle.

Dans la même foulée, une conférence traitant des questions politiques relatives à l'Antarctique a aiguisé sa curiosité, mais comme pour l'ensemble du voyage, il lui faudra du temps pour décanter. «Je sais qu'une fois rendue à la maison, ça va m'allumer encore plus», note Valérie Charbonneau. Elle qui aurait souhaité avoir plus de moments libres pour absorber tout ce qu'on lui faisait vivre, quitte à prolonger le séjour d'une semaine, n'aura pourtant pas le loisir de se reposer à son retour.

Un agenda chargé

Dans son école, deux présentations figurent déjà à son agenda. Elle visitera également des écoles primaires de la région d'Ottawa, tout en mettant la dernière main à son film. Celui-ci s'articulera autour de la création de deux reportages d'une durée de 20 minutes chacun, lesquels traiteront du voyage en Antarctique tel que vécu par les jeunes, ainsi que des enjeux écologiques du septième continent.

«Je veux les montrer à RDI, dans le cadre de l'émission «Un Canadien en...». Ils comprendront des extraits d'entrevues réalisées avec des gens du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de l'Angleterre et d'Argentine», précise Valérie Charbonneau.

À propos de la faible présence des francophones, par ailleurs, elle rappelle qu'il est nécessaire de bien maîtriser l'anglais pour voyager avec Students on Ice. «S'il y avait davantage de francophones, peut-être qu'ils se tiendraient ensemble», s'interroge la jeune femme. Et quand on lui demande ce qu'elle fera de ses bottes de caoutchouc, la réponse ne se fait pas attendre, accompagnée d'un large sourire: «Je vais retourner en Antarctique», lance Valérie Charbonneau.

Gilles Couët revient enchanté

L'impression que tout est vraiment démesuré

par Daniel Côté

DÉTROIT DE DRAKE (DC) — L'immensité: c'est ce que Gilles Couët retient de son deuxième voyage en Antarctique. Bien que le groupe formé à l'initiative de Students on Ice n'ait visité que la péninsule antarctique, ce qui serait l'équivalent des Maritimes par rapport à l'ensemble du Canada, l'homme d'affaires saguenéen a ressenti la même impression que la première fois.

«C'est vraiment démesuré», a-t-il commenté samedi, au moment où le brise-glace MV Polar Star, qui transporte les 107 membres de l'Expédition Antarctique, se trouvait au milieu du détroit de Drake, direction Ushuaia, en Argentine. Une autre chose qui l'a frappé, c'est le caractère encore sauvage du septième continent. «Dans l'Antarctique, ce n'est pas l'homme qui mène. C'est la nature», avance Gilles Couët.

Au plan personnel, l'aventurier en lui est demeuré en laisse, contraint de se mouler à la programmation montée par le directeur de Students on Ice, Geoff Green.

Responsabilité

Non seulement les sorties en Zodiac étaient-elles fortement encadrées, mais on lui a confié la responsabilité de l'un des pneumatiques assurant le transport des visiteurs, du bateau jusqu'à la terre ferme (ou la banquise, comme cela s'est produit en une occasion).

«Je pensais que je le ferais pour

dépanner seulement. Ça m'a laissé moins de disponibilité pour l'exploration. D'un autre côté, le Zodiac est le moyen de transport le plus approprié dans l'Antarctique. Sans lui, ce serait ennuyant. On resterait toujours dans le bateau», fait-il valoir. Le temps clémente qui a marqué ce voyage l'a aussi étonné, en particulier les jours ensoleillés pendant lesquels certains ont pu rester dehors, vêtus d'un simple gaminet. Ça aussi, ce n'était pas habituel.

Quand il reviendra en Antarctique, Gilles Couët adoptera une approche différente. Au lieu de voyager en groupe, il se fera déposer quelque part et se donnera trois ou quatre semaines pour visiter à son rythme.

«J'en ai déjà parlé à Geoff et Allen (Smutylo, artiste ontarien de réputation internationale). Je reviendrai en kayak et le fait de me déplacer plus lentement créera une plus grande intimité avec le continent. Ce qui nourrit l'humain, en effet, c'est le besoin d'apprendre et d'explorer», note le Saguenéen.

Un certain optimisme

Ce qui ne changera pas, cependant, c'est son intérêt pour les questions environnementales, lesquelles occupent une large place dans les valeurs véhiculées par Students on Ice. Pendant son séjour, il n'a pas vu de traces tangibles du réchauffement de la planète, ni de l'étiollement de la couche d'ozone, ce qui ne signifie pas

qu'elles soient inexistantes.

«En ce qui touche la pollution, il faut changer nos habitudes de vie, mais je crois que nous nous en allons dans la bonne direction. Il y a 50 ans, on tirait sur les baleines pour s'amuser, alors qu'aujourd'hui, on les visite en Zodiac. Il est vrai que ça les dérange un peu et que ça génère de la pollution. D'un autre côté, ça aide à conscientiser les gens», fait observer Gilles Couët.

À propos de Students on Ice, par ailleurs, il vante la qualité des scientifiques qui ont participé à l'Expédition Antarctique, ainsi que le leadership assuré par Geoff Green. En revanche, le processus de sélection des jeunes lui a semblé inégal. En certains endroits, des étudiants méritants ont été sélectionnés, alors qu'ailleurs, on a pris les premiers du bord.

«Tous n'avaient pas le même intérêt. Certains semblaient s'en foutre, tandis qu'à l'opposé, des jeunes ont économisé pour venir», révèle Gilles Couët.

Conscient du fait que ceux qui mettent le pied en Antarctique sont privilégiés (tous lieux confondus, il n'y aurait que 20 000 visiteurs par année), il aimerait que plus de Québécois profitent de l'opportunité offerte par Students on Ice, quitte à parfaire leur anglais. C'est le prix à payer pour découvrir le seul continent qui n'appartient à personne et qui n'a jamais été le théâtre d'un conflit armé, pour reprendre une formule qui lui est chère.

MERCI DE FAIRE ENCORE DE FORD LE CHOIX N°1 AU PAYS*



L'événement

On donne 1 véhicule par jour!



ESCAPE[†]

329 \$ / mois

Escape XLS 2004

- Location 48 mois
- Mise de fonds de 2 595 \$
- Transport inclus

Venez choisir votre véhicule Ford ou Lincoln 2003 ou 2004 neuf en stock et courez la chance de gagner votre achat ou votre location en entier. Il y a 7 véhicules par semaine à gagner[†].

FOCUS[†]



249 \$ / mois

Focus ZX5 2004

- Location 48 mois
- Mise de fonds de 2 195 \$
- Transport inclus

ACHAT OU LOCATION

500 \$ GARANTI

OU

1 500 \$

2 500 \$

5 000 \$

10 000 \$

OU

GAGNEZ VOTRE VÉHICULE[†]!

TOUT LE MONDE EST GAGNANT!

ET... OBTENEZ DÈS MAINTENANT

2003

NEUFS EN STOCK

0%
de financement
à l'achat

jusqu'à 60 mois[†]

+ 500 \$ à 1 500 \$ de
rabais supplémentaire^{**}

OU

2004

NEUFS EN STOCK

0%
de financement
à l'achat

jusqu'à 48 mois^{**}



FREESTAR[†]

329 \$ / mois

Freestar De base 2004

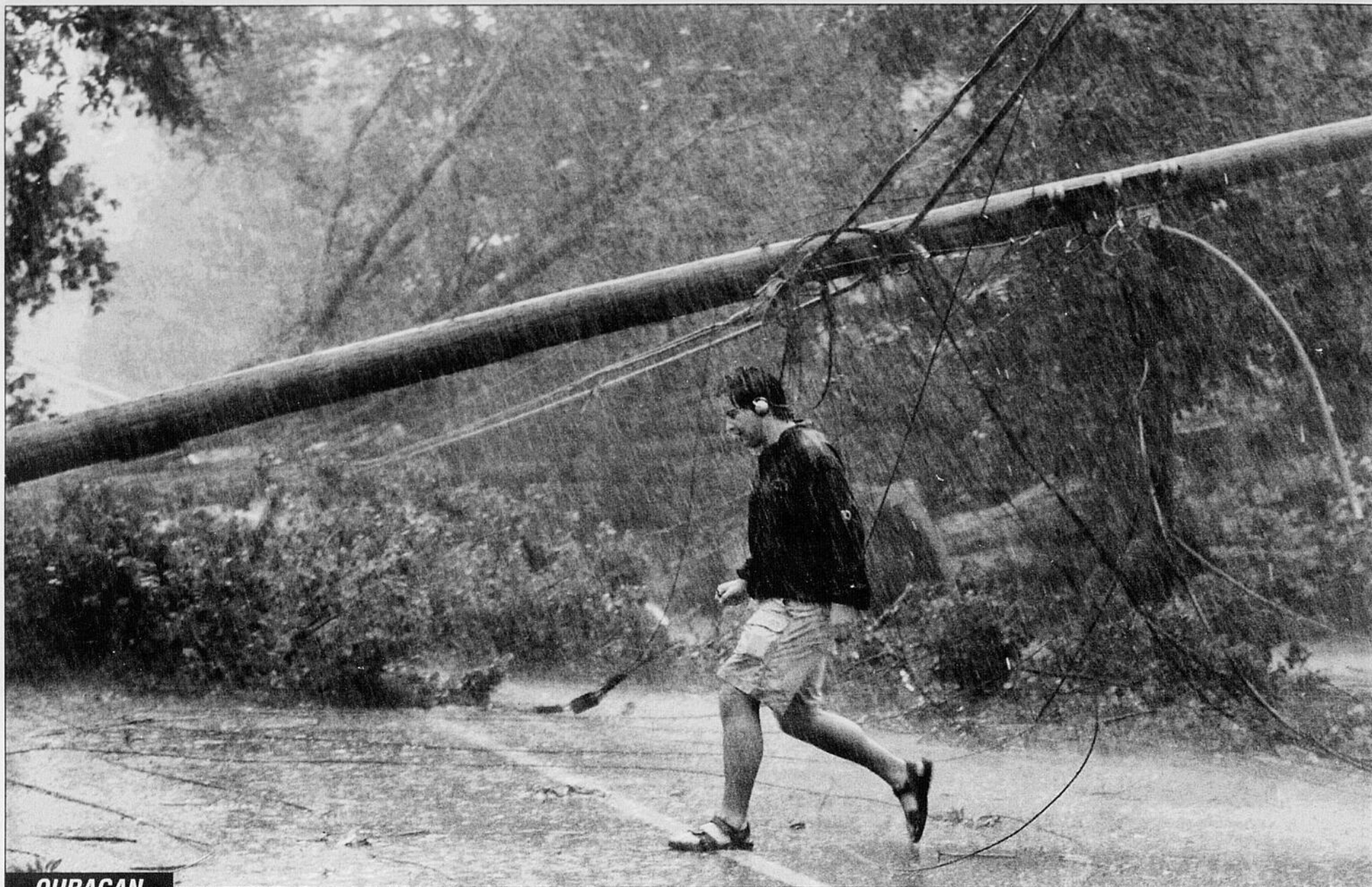
- Location 48 mois
- Mise de fonds de 3 995 \$
- Transport inclus



Bien pensé



Photos à titre indicatif seulement. * Selon les immatriculations des véhicules de marque Ford dans les données d'immatriculation Polk de janvier 2002 à août 2003. † Transport inclus. Dépôt de sécurité (Escape : 400 \$; Freestar : 400 \$; Focus : 300 \$), mise de fonds et première mensualité exigés. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ le kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. ** Pour connaître les chances de gagner et la répartition des prix par région, consultez le règlement du concours. Aucun achat nécessaire. Concours ouvert aux personnes résidant au Canada et détenant un permis de conduire valide. Au total, soixante-quatre (64) grands prix équivalant au coût d'achat ou de location du véhicule choisi. 25 rabais de 10 000 \$, 50 rabais de 5 000 \$, 250 rabais de 2 500 \$ et 1 000 rabais de 1 500 \$. Toutes les taxes sont calculées sur le plein prix d'achat ou de location d'un véhicule Ford ou Lincoln 2003 ou 2004 neuf en stock avant la déduction du rabais de 500 \$ et des autres rabais. Les prix seront attribués instantanément du 13 novembre 2003 au 15 janvier 2004. Question mathématique requise. Règlement complet du concours à ford.ca ou chez votre conseiller Ford. Le nombre de prix est établi au début du concours et diminue au fur et à mesure. Certaines restrictions s'appliquent. † L'offre de 0 % de financement jusqu'à 60 mois s'applique à l'achat de la plupart des véhicules Ford 2003 neufs en stock, à l'exclusion des modèles Lincoln, Thunderbird, Escape, Econoline, Série F dont le PTAC dépasse 3 856 kg ainsi que les éditions spéciales Harley-Davidson et les véhicules spéciaux SVT. † L'offre de 0 % de financement jusqu'à 48 mois s'applique à l'achat de la plupart des véhicules Ford 2004 neufs en stock, à l'exclusion des modèles Lincoln, Mustang, Thunderbird, Econoline, Ranger, Série F à cabine simple et à cabine double dont le PTAC est inférieur à 3 856 kg, Série F SuperCrew, Série F à châssis-cabine dont le PTAC est supérieur à 3 856 kg ainsi que les éditions spéciales Harley-Davidson et les véhicules spéciaux SVT. ** Le rabais supplémentaire taxable du constructeur de 500 \$ à 1 500 \$ s'applique à l'achat de la plupart des véhicules Ford 2003 neufs en stock à l'exclusion des modèles Lincoln, Thunderbird, Escape, Econoline, Série F éditions spéciales Harley-Davidson et les véhicules spéciaux SVT. Les taxes doivent être calculées sur le montant total à l'achat avant la déduction du rabais. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis.



OURAGAN

L'année 2003 a été une des plus coûteuses des annales canadiennes avec une foule de désastres climatiques. Les coûts de deux événements météorologiques - les incendies de forêt en Colombie-Britannique et l'ouragan Juan (photo) dans les Maritimes - se sont élevés à presque un milliard \$.

(Archives)

Le Québec épargné

Un climat désastreux au Canada en 2003

Annie Lafrance
 ALafrance@lesoleil.com

Le ciel n'est pas tombé sur la tête des Québécois cette année. Mais il a été terriblement orageux au-dessus de la Colombie-Britannique qui se retrouve en première position des événements météorologiques de l'année 2003. Les prévisions pour 2004? Impossible de spéculer, disent les météorologues, quelque peu sur leurs gardes.

Si Dame Nature a été assez clémente avec le Québec cette année comparativement avec les années 1996 et 1998 où les inondations du Saguenay et la crise du verglas avaient causé bien des dommages, elle aura été des plus dures pour certaines provinces canadiennes, tout comme pour plusieurs régions du monde. Particulièrement pour la Colombie-Britannique qui occupe la première place de la liste des dix événements météorologiques canadiens de l'année. Une liste publiée pour la huitième année consécutive et compilée par le climatologue principal à Environnement Canada, David Phillips.

«C'est une combinaison d'événements naturels qui ont sévi sur la Colombie-Britannique cette année qui a le plus grand impact dans l'environnement et dans la vie des gens, dit-il, notamment entre autres les feux de forêt estivaux, les avalanches mortelles, les fortes tempêtes de vent et les pluies torrentiel-

les de l'automne.»

Hiver glacial

Au Québec, certains événements retiennent l'attention. On se souviendra des premiers mois de 2003 qui ont affiché des températures sous les normales. L'hiver

le plus long et le plus rigoureux des 20 dernières années occupe d'ailleurs la troisième position du palmarès.

«Le froid polaire de l'an 2003 a semé particulièrement brutal étant donné que, durant l'hiver précédent, des températures des plus douces avaient été enregistrées», explique M. Phillips. Et puisque la mémoire est une faculté qui oublie, rappelons que Dame Nature avait infligé à Montréal 24 jours de froid glacial et davantage à Québec.

À l'inverse, la vague de chaleur survenue vers la fin des classes a littéralement surpris les Québé-

cois, caractérisant le phénomène de réchauffement de la planète. À ce titre, les Européens ont subi la plus intense vague de chaleur et d'humidité cet été, illustrant la force du phénomène.

«Ça peut paraître paradoxal de connaître un hiver aussi rigoureux alors qu'il y a un réchauffement de la planète, mais c'est aussi un effet des dérèglements climatiques qui ont prévalu cette année», ajoute le porte-parole pour le Québec d'Environnement Canada, Nicolas Major. En fait, malgré le long hiver froid dans l'Est du Canada, les températures moyennes de l'année 2003 au Canada ont été supérieures à la normale pour la 11e fois consécutive.

S'ajoutent sur le territoire québécois dix tornades, un automne pluvieux et les récentes pluies de Noël qui auront dessiné le paysage de 2003. «Nous avons été chanceux au Québec si on se compare avec le reste du Canada et certaines régions du monde», estime M. Major.

Impacts économiques

L'année 2003 a été une des plus coûteuses des annales canadiennes avec une foule de désastres climatiques qui se sont abattus en rafale. Les coûts de deux événements météorologiques seulement les incendies de forêt en

Colombie-Britannique et l'ouragan Juan dans les provinces maritimes se sont élevés à presque un milliard \$.

«Il n'y a pas eu de répit entre les différents désastres et événements météorologiques, ce qui a généré des dépenses financières extrêmement élevées», rappelle M. Phillips. Des coûts qui ont trait à la perte de biens assurés, aux opérations de déneigement, de ménage en tout genre et d'extinction d'incendies, au déploiement d'équipes spécialisées d'un bout à l'autre du pays et à l'étranger et aux différentes fermetures occasionnées.

La variété des désastres météorologiques, dignes des meilleurs scénarios hollywoodiens, souligne le climatologue, complexifie les opérations d'urgence et multiplie les coûts. Environnement Canada résume l'année en ces termes: différents événements de longue durée, de nature extrême et très coûteux.

Comment s'annonce l'année 2004? «Difficile de prévoir plusieurs mois à l'avance tout comme des événements extraordinaires, indique Nicolas Major. Mais pour les trois prochains mois, nous croyons que le Québec connaîtra des températures près des normales». C'est à Dame Nature de décider.

La météo en 2003



Les 10 événements météorologiques marquants de l'année tels que recensés par Environnement Canada:

- 1 Les incendies, inondations et gelées en Colombie-Britannique
- 2 Les ouragans, dont Juan, dans les Maritimes
- 3 Le long et froid hiver dans l'est du Canada
- 4 Les incendies de forêt de l'Ontario à l'Okanagan
- 5 La sécheresse interminable dans les Prairies
- 6 L'orage le plus coûteux du Canada atlantique
- 7 La tempête de verglas du siècle au Nouveau-Brunswick
- 8 Une année record d'avalanches mortelles
- 9 Des tempêtes de neige printanières en Alberta
- 10 Époque glaciaire à Badger (T.-N.)



Habillée pour les Fêtes.

La Civic Édition Spéciale comprend 1 700 \$ d'équipement sans frais.

- Climatisation avec microfiltration d'air
- Lecteur CD
- Verrouillage électrique des portes
- Blason commémoratif Édition Spéciale

Berline ou coupé Civic SE 2004

198 \$*

par mois pour 48 mois

Incluant **96 000 km Option 0 \$ comptant disponible**
Transport et préparation inclus en location seulement

Taux de financement jusqu'à 60 mois

3,8 %

0 \$ dépôt de sécurité

Concours Dans le Sud avec Martin



À l'achat ou à la location d'un véhicule Honda d'ici le 9 janvier 2004, courez la chance de gagner l'un des 10 voyages pour deux au Club Med de Cancun en compagnie de Martin Matte. Tous les détails chez votre concessionnaire.†



Civic Édition Spéciale illustrée

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX) neufs. Versement mensuel de 198 \$, pendant 48 mois pour un total de 12 172 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 et de 12 300 \$ pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004. Versement initial de 2 668 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX). Versement initial de 2 796 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (P.D.I.) inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. P.D.S.F. 16 800 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. †Aucun achat requis. Ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Obtenez un coupon de participation lors de l'achat ou de la location (minimum 48 mois) d'un véhicule neuf Honda. Voyage d'une semaine pour deux adultes, départ le 7 mars 2004. Valeur approx. de 3 000 \$. Le concours débute le 24 novembre 2003 et se termine le 9 janvier 2004. Il y aura une sélection d'un finaliste par concessionnaire. Le tirage des voyages parmi les finalistes (environ 61) aura lieu le 16 janvier 2004. Règlement disponible chez votre concessionnaire participant.

00573333



Revoici le concours « Décrochez votre GM » qui vous donne la chance de GAGNER VOTRE VÉHICULE ou jusqu'à 10 000 \$ de réduction à l'achat ou à la location sur presque tous les véhicules 2003 et 2004.**

DÉCROCHEZ VOTRE VÉHICULE

10 000 \$
DE RÉDUCTION

5 000 \$ **2 500 \$** **2 000 \$**
DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION

1 500 \$
DE RÉDUCTION GARANTIE SUR MODÈLES 2003*

750 \$
DE RÉDUCTION GARANTIE SUR MODÈLES 2004*

LES RÉDUCTIONS MINIMUM DIMINUERONT À PARTIR DU 4 JANVIER!

PLUS 0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT

Jusqu'à 48 mois sur les 2004.
Jusqu'à 60 mois sur les 2003.
Sur presque tous les modèles.*

Maintenant jusqu'au 12 janvier 2004

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE



2004 Pontiac Sunfire SL
2 et 4 portes

169 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION « DÉCROCHEZ VOTRE GM »

• Moteur 140 HP • 5 vitesses manuelles • Banquette repliable • ET BIEN PLUS

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
219 \$	0 \$
189 \$	1 494 \$



2004 Pontiac Grand Am SE
4 portes

198 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION « DÉCROCHEZ VOTRE GM »

• 5 vitesses manuelles • Climatiseur • Lecteur CD • Portes, ouvre-coffre électriques • ET BIEN PLUS

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
268 \$	0 \$
238 \$	1 398 \$



258 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION « DÉCROCHEZ VOTRE GM » 2004 Pontiac Vibe

Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
• Moteur 1,8 L 4 cyl. de 130 HP • Climatiseur • Mirrors à réglage électrique
• Roues de 16 po en aluminium coulé • Phares antibrouillards • Lecteur CD
ET BIEN PLUS



2004 Pontiac Montana

258 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION « DÉCROCHEZ VOTRE GM »

• Climatiseur • Portes, glaces électriques • Lecteur CD • ET BIEN PLUS

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
329 \$	0 \$
298 \$	1 459 \$



2004 Rendezvous CX

338 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION « DÉCROCHEZ VOTRE GM »

• Climatiseur • Lecteur CD • Portes, glaces électriques • ET BIEN PLUS

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
499 \$	0 \$
368 \$	1 860 \$



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 et 2004 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Offres s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants : Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C), Montana (2UN16/R7A), Rendezvous (4BK26/R7A) et Vibe (2SL26/R7A). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent : Sunfire (2 436 \$), Grand Am (3 263 \$), Montana (3 342 \$), Rendezvous (3 222 \$) et Vibe (2 911 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. **Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. *Aucun achat requis. Offre s'appliquant aux résidents canadiens majeurs dans leur province de résidence. Les participants du Québec recevront soit le crédit d'achat minimum ou l'un des prix suivants : 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas; 12 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 23 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 116 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; et 874 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$. Aussi, 8 autres grands prix seront attribués au hasard parmi toutes les provinces. À partir du 4 janvier 2004, le crédit d'achat minimum passera de 1 500 \$ à 1 000 \$ sur les modèles 2003 et de 750 \$ à 500 \$ pour les modèles 2004. Le concours débute le 14 novembre 2003 et se termine le 12 janvier 2004. Les prix et les crédits d'achat ne peuvent s'appliquer qu'à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules 2003 et 2004 achetés et livrés au plus tard le 12 janvier 2004. Les prix comprennent les taxes applicables. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. La bonne réponse à une question d'habileté mathématique est requise pour gagner un prix. Une seule participation par personne. Voyez votre concessionnaire GM, visitez gmc.canada.com ou composez le 1 800 463-7483 pour connaître les chances de gagner ou le règlement complet du concours. *L'offre à 0 % de financement à l'achat et le concours ne s'appliquent pas aux camions série W et poids moyens 2003/2004 et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées 2003/2004. Le concours ne s'applique pas non plus aux camionnettes et châssis-cabine 2003/2004 série C-K 2500/3500 à cabines régulière, allongée et multiplace, à l'exception des modèles avec C6P. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Modèles 2003 offerts en quantité limitée. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmc.canada.com ou au 1 800 463-7483.

BIEN PLUS.



00677325



Maintenant jusqu'au 12 janvier 2004.


DÉCROCHEZ
VOTRE VÉHICULE

10 000\$
DE RÉDUCTION

5 000\$ **2 500\$** **2 000\$**
DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION

1 500\$
DE RÉDUCTION
GARANTIE
SUR MODÈLES 2003*

750\$
DE RÉDUCTION
GARANTIE
SUR MODÈLES 2004*

LES RÉDUCTIONS MINIMUM DIMINUERONT À PARTIR DU 4 JANVIER.*

Félicitations à nos gagnants!
Encore plusieurs prix à gagner...



Eric St-Amand, Charlesbourg
Gagnant d'un
Avalanche de Chevrolet*



Louis-Marie Savard, Chicoutimi
Gagnant de 10 000\$
de réduction



Guy St-Onge, Granby
Gagnant de 10 000\$
de réduction



Réjean Harvey, Saint-Félicien
Gagnant de 5 000\$
de réduction



Marie-Claude Duperré, Beauport
Gagnante de 5 000\$
de réduction

GAGNANTS DE 2 500 \$ DE RÉDUCTION* • DENISE GODON, MIRABEL • GARY HEATER, MONTRÉAL • DOMINIC GAUVREAU, MANIWAKI • ÈVA SULTAN, MONTRÉAL • JEAN-FRANÇOIS MARCHAND, VAL-BÉLAIR • JOËL BILODEAU, DORVAL • JACQUES BOUDREAU, MATAGAMI • MARINA HERVIEUX, BETSIAMITES • MARGUERITE BERTRAND, MONTRÉAL • CLAIRE GAGNÉ, TADOUSSAC • HUGO CYR, NEW-RICHMOND • **GAGNANTS DE 2 000 \$ DE RÉDUCTION*** • DOMINIQUE PAQUIN, CHAPAIS • LUCIE MÉNARD, GRANBY • SCOTT SANDEL, SAINT-LAMBERT • LAURETTE SOULAM, MONT-LAURIER • DENISE LABERGE, JONQUIÈRE • ALAIN CYR, PRÉVOST • JEAN-CLAUDE VIOLA, BOUCHERVILLE • GERMAIN ARSENEAULT, LAVAL • REBECCA IGLESIAS, SAINT-LÉONARD • JOSÉE DUPUIS, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME • MARTIN CLOUTIER, SAINT-ANDRÉ • MARTIN BLAIS, SAINT-JEAN • JOCELYNNE ST-JACQUES, AYLMEYER • MARC-ANDRÉ BESSETTE, NEUFCHÂTEL • RONALD BARIL, SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUE • JEAN-ROBERT LEBLANC, BROSSARD • GORDON BALLS, LONGUEUIL • MARCO TERRIEN, SAINT-JÉRÔME • DIANE LALONDE, MONTRÉAL • MARCEL CHOUINARD, JONQUIÈRE • MICHEL HÉBUT & SONIA LAFLAMME, FLEURIMONT • JOCELYN LÉPINE, ACTON-VALE • JEAN-CLAUDE AUDIL, JONQUIÈRE • ÉRIC COUTU, BOISBRIAND • MARIETTE CHASSÉ, MONT-JOLI • CLAIRE GENEST, GATINEAU • ANTOINE BOIVIN, MONTRÉAL • ANTOINE BOIVIN, MONTRÉAL • JACQUES BELLEMARE, BÉCAN COURT • LOUISE BÉDARD, LAVAL • YVES GARNEAU, RIVIÈRE-DU-LOUP



Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit.
*Aucun achat requis. Offre s'appliquant aux résidents canadiens majeurs dans leur province de résidence. Les participants du Québec recevront soit le crédit d'achat minimum ou l'un des prix suivants : 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas : 12 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 23 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 116 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; et 874 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$. Aussi, 8 autres grands prix seront attribués au hasard parmi toutes les provinces. À partir du 4 janvier 2004, le crédit d'achat minimum passera de 1 500 \$ à 1 000 \$ sur les modèles 2003 et de 750 \$ à 500 \$ pour les modèles 2004. Le concours débute le 14 novembre 2003 et se termine le 12 janvier 2004. Les prix et les crédits d'achat ne peuvent s'appliquer qu'à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules 2003 et 2004 achetés et livrés au plus tard le 12 janvier 2004. Les prix comprennent les taxes applicables. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. La bonne réponse à une question d'habileté mathématique est requise pour gagner un prix. Une seule participation par personne. Voyez votre concessionnaire GM, visitez gmcanada.com ou composez le 1 800 463-7483 pour connaître les chances de gagner ou le règlement complet du concours. Le concours ne s'applique pas aux modèles Cadillac 2003/2004, SSR de Chevrolet 2003/2004, Hummer 2003/2004, aux camions série W et poids moyens 2003/2004, aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées 2003/2004 et aux camionnettes et châssis-cabine 2003/2004 série C-K 2500/3500 à cabines régulière, allongée et multiplace, à l'exception des modèles avec C6P. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Modèles 2003 offerts en quantité limitée. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.





En cette période de paix et
d'harmonie, c'est en toute amitié
que nous vous transmettons nos

Meilleurs Vœux!

Joyeux Noël
et une
Nouvelle Année
Prospère



Yvon Girard
Directeur des ventes



Linda Cantin
Adjointe au
directeur



Suzie Coudé
Adjointe à
la publicité



Patricia Pelletier
Représentante
service à la clientèle



Carol Morin
Représentant



Gervais Blackburn
Représentant



Bruno Côté
Représentant



Christian Tremblay
Représentant



Janick Beaudoin
Représentante



Louise Paquet
Représentante



Carole Lessard
Représentante



Lina Bouchard
Représentante



Claudette Robert
Représentante



Sarah Tremblay
Représentante



Alain Jomphe
Représentant



Guy Bouchard
Représentant



Alain Perreault
Représentant

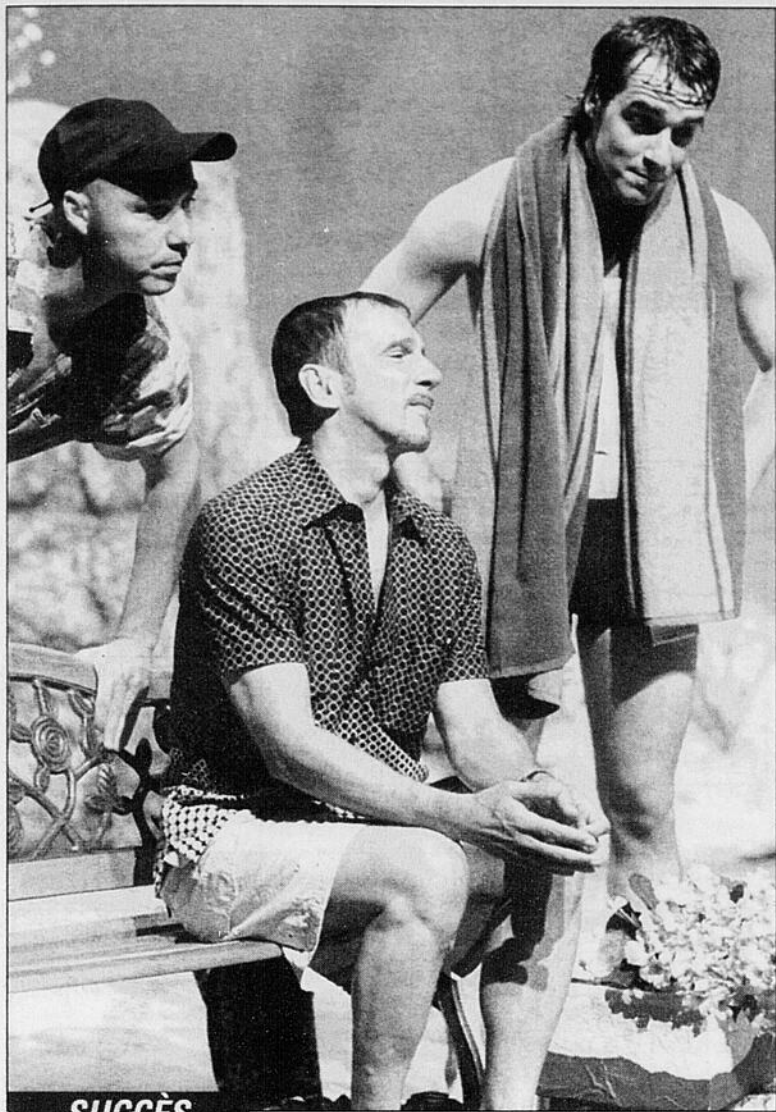


André Simard
Représentant

progrès-dimanche

le QUOTIDIEN 38¢
du Saguenay - Lac-Saint-Jean

Le Citadin



SUCCÈS

Présentée par La Rubrique, «Le Désir», une pièce signée Michel Marc Bouchard, a connu un très bon succès l'été dernier.

(Archives)

La Rubrique croit que sa mission a été bien remplie

par Johanne de la Sablonnière

(JDLS) - Installé dans la coquette salle Pierrette-Gaudreault du Mont-Jacob dans l'arrondissement de Jonquière, le Théâtre La Rubrique considère s'être très bien acquitté de son mandat en 2003 qui est d'offrir de la formation, de promouvoir ses productions et de diffuser d'autres compagnies de théâtre.

Au terme de ce premier volet de la saison, la Rubrique a effectivement signé une tâche particulièrement étoffée en ce qui a trait notamment à son rôle auprès de la clientèle scolaire. Dans le cadre du mini-festival «Deux jours à vivre», parrainé par la comédienne Catherine Trudeau, les étudiants de niveau secondaire III et IV ont participé à des ateliers très formateurs. «Ils devaient tout faire de A à Z. De l'écriture des textes, à la mise en scène. C'est une expérience extrêmement formatrice et les étudiants ont adoré ça», résume Éric Potvin, agent de communication à La Rubrique.

Les huit meilleures pièces des étudiants ont été présentées devant un jury et Éric Potvin souhaite que le projet qui a remporté un très bon succès, puisse éventuellement s'appliquer dans le secteur de Chicoutimi. Lors de ce festival de théâtre, les jeunes ont assisté avec beaucoup d'intérêt à la représentation de la pièce «Le menteur», (de Corneille) du Théâtre Denise Pelletier. Les activités auprès des clientèles scolaires permettent à La Rubrique de promouvoir ses activités auprès d'une clientèle en devenir. «On a encore du travail à faire, mais on sent que les gens s'intéressent de plus en plus à ce qu'on fait et ils reviennent

nous voir», énonce Éric Potvin.

Pendant l'été 2003, les pièces produites par la Rubrique, «Le Désir», de Michel Marc Bouchard, de même que «Il pleut des vies» ont reçu un excellent accueil du public. Une autre pièce «Jacinthe Rioux, 609 Saint-Gabriel» sera présentée en mars 2004. La diffusion des pièces «Le Ventriloque», de Larry Tremblay ainsi que «La Bible» revisitée par le théâtre du Sous-Marin Jaune a aussi permis aux amateurs de théâtre de création de passer de riches moments de théâtre.

En 2004, le jeune public ne sera pas en reste avec «Deux pas vers

les étoiles» le 13 février, destiné aux 8 à 12 ans. «Conte du jour et de la nuit» sera diffusé le 14 mai à l'intention des petits de 4-8 ans, tandis que «Romances et Karaoke» qui s'adresse aux 13-17 ans sera présenté le 20 mai. Les jeunes amateurs avaient d'ailleurs fort bien accueilli le 5 décembre dernier, «Contes-gouttes» et «La Langue du caméléon» le 18 octobre 2003.

Dès janvier, La Rubrique soulignera ses 25 ans d'existence. Le nouvel environnement de La Rubrique est dorénavant fort bien adapté et selon Éric Potvin, la réputation de la salle et le professionnalisme des gens qui y travaillent sont de plus en plus reconnus. «Ce n'est pas gênant de recevoir Nathalie Malette ou Gabriel Gascon. On dispose d'une belle salle et d'un bon accueil également. Et ça se parle bien au-delà de nos frontières», indique Éric Potvin.

En bref

Robert Altman

CHICAGO (PC) - Comme plusieurs autres de ses collègues, le réalisateur Robert Altman a déclaré qu'il n'accepterait pas de tourner un film au Canada pour des raisons économiques.

Dans une entrevue accordée au critique de cinéma Roger Ebert et publiée vendredi dernier dans le Chicago Sun-Times, M. Altman, 78 ans, affirme qu'il est révoltant de transporter un tournage au Canada simplement pour profiter des crédits d'impôts accordés par le gouvernement.

«Il n'y a aucune raison pour qu'une décision politique détermine le lieu d'un tournage, a déclaré le réalisateur. Pourquoi (la comédie musicale) 'Chicago' a-

t-elle été tournée à Toronto, si ce n'est pour économiser plusieurs millions de dollars — qui, évidemment, ne reviennent pas aux artistes. Pour des raisons morales, je ne le ferai pas.»

LA COMÉDIE DU TEMPS DES FÊTES!
Plus de 1 million au box-office!

Jacques BONIN et Claude VEILLET
en collaboration avec
Desjardins
Assurances généralistes
présentent

Nez Rouge

«...une comédie incontournable qui fait du bien.»
- Paul Villeneuve, Le Journal de Montréal

AVEC
PATRICK HUARD
MICHÈLE BARBARA PELLETIER
ET PIERRE LEBEAU

DANS UN FILM RÉALISÉ PAR
ÉRIK CANUEL
SCÉNARIO SYLVIE PILON
ET SYLVIE DESROSIERS

FILMS VISION 4
www.christalfilms.com/nezrouge
CHRISTAL FILMS

PRÉSENTÉMENT À L'AFFICHE!

CINÉMA OLYSÉE CHICOUTIMI ✓ COMPLEXE J. GAGNON ALMA ✓
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

SON DIGITAL

«... très charmant, dynamique, enthousiaste et joliment enrubanné.»
- La Presse

«... une aventure sous-marine animée, joyeuse et fantaisiste»
- Le Journal de Montréal

«... les enfants se bidonnent. C'est surtout ça, le vrai cadeau pour les parents.»
- ICI

LES PRODUCTIONS BENANNAH
présentent
Annie Brocoli
dans les fonds marins
un film de Glaude Arie

le film

Avec Annie Brocoli Jérémie Germaine la grenouille végétarienne Supernet
www.anniebrocoli.com

ECHOS VEDETTES RADIO TVR LES PRODUCTIONS BENANNAH TVR FILMS

PRÉSENTÉMENT À L'AFFICHE!

CINÉMA OLYSÉE CHICOUTIMI ✓ CINÉ-ENTREPRISE JONQUIÈRE ✓ COMPLEXE J. GAGNON ALMA ✓
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

SON DIGITAL

LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
● INFO-HORAIRE: 543-0055 ●

CINÉMAS OLYSÉE
1401, Boul. Talbot, Chicoutimi

cinéma JONQUIÈRE
2445, St-Dominique

Certificats-Cadeaux
Le Cadeau Idéal!
en vente à l'Olyssée seulement



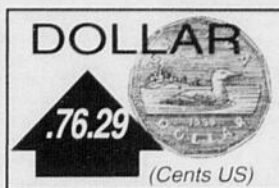
Philomène



	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Matin express (7h00)		Cinéma / JACK (5) avec Robin Williams, Adam Zolotin				Ricardo	L'Heure du midi	Cinéma / CHARADE (3) avec Audrey Hepburn, Cary Grant				Ricardo	Art Attack	Têtes @ Kat	Chick'n Swell	École de danse (2/3)			
TQS	Les Contes de l'histoire sans fin		Cinéma / ROBIN DES BOIS - HÉROS EN COLLANTS (5) avec Cary Elwes, Richard Lewis				Road Runner	Le Grand Journal		Nouveaux Records Guinness		Cinéma / LES PETITS GARNEMENTS (5) avec Travis Tedford, Bug Hall				Les Simpson	Le Grand Journal			
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Deux filles le matin / Jean-Michel Anctil		Les Saisons de Clodine		Cinéma / HOLLYWOOD SAFARI (6) avec John Savage, Ted Jan Roberts				Drôles de maisons		Boutique TVA		Sunset Beach		Cinéma / DEUX CHIOTS EN DANGER (5) Dessins animés		Quoi de neuf Bugs? Le TVA	
TQc	Babar		Contes classiques		Un Père Noël...		Garfield	Les Contes de...	Charlie Brown	Cinéma / SANS FAMILLE (3) avec Jules Sitruk, Pierre Richard (1/2)				Lucky Luke	National Geographic / Le Rapace diabolique		Cinéma / LA BALLADE DES DALTON (4) Dessins animés		...National Geographic	Charlie Brown

MARDI 30 décembre	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
CKTV	Le Téléjournal		Cinéma / TIGRE ET DRAGON (3) avec Chow Yun-Fat, Michelle Yeoh				La Revue internationale 2003		Le Téléjournal		Cinéma / NEW YORK, NEW YORK (3) avec Liza Minnelli, Robert De Niro			
TQS	Le Grand Journal (17h00)		Cinéma / ARMAGEDDON (5) avec Bruce Willis, Billy Bob Thornton				Le Grand Journal		Cinéma / LA CLOCHE ET L'IDIOT (6) avec Jim Carrey, Jeff Daniels					
CJPM	Le TVA 18 heures		Cinéma / MADAME DOUBTFIRE (4) avec Robin Williams, Sally Field				Musicographie - Gilles Vigneault		Le TVA Cinéma / GUERRE DES ÉTOILES V: L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (3) avec Mark Hamill, Harrison Ford (2h32)					
TQc	Lucky Luke		Cinéma / KIRIKOU ET LA SORCIÈRE (3) Dessins animés		National Geographic / Le Requin-tigre		Cinéma / UNE CHANCE SUR DEUX (5) avec Jean-Paul Belmondo, Alain Delon				Le bonheur est dans les prés...		Gros plan sur...	Les Grands Documentaires
TV5	On a tout essayé (18h10)		Journal FR2		Cinéma / BOULEVARD DU PALAIS: DES SECRETS BIEN GARDÉS avec Anne Richard, Jean-François Balmer		La Crim'		TV5 Le Journal	Bibliotheca	Spéciale Lido avec Les Bluebell Girls			
CANAL D	Spectacle d'humour				Biographies / Guy Sanche		Docu-D / La Bouffe américaine 1				Dossiers FBI / Melissa Brannen: portée disparue		Cinéma / COMMANDO (6)	
RDI	Le Journal RDI	Capital Actions	Le Monde	La Part des choses	L'Enfant sans visage - Grands Reportages		Le Téléjournal	La Part des choses	Sexe de rue - Grands Reportages		Grands Reportages		Le Téléjournal	
RDS	Québec Courses	Sports 30	Revue Boxe 2003				Les Combats ultimes TKO		Sports 30	L'homme le plus fort		Le Championnat du monde de la force		
S.E.	L'Invincible (17h00)		Tout comme Mike (19h15)				Arrête-moi si tu peux (21h05)				Simone			
VIE	Deuxième Peau	Le Coup de pouce de Nicolas	Oui, je le veux!	Quand passe la cigogne	Pour un flirt à New York!		Une chance qu'on s'aime		Décore ta vie	Métamorphose	Les Mariées de Manhattan		Le monde est sexe	
SERIES+	Tessa à la pointe de l'épée		Le Caméléon		Amy		Les Experts		En quête de preuves		Homme en quarantaine	Sexe à New York	Brigade spéciale	
Z	Comment c'est fait	Les Secrets du cinéma	Semaine thématique "Futur extrême"		Monstres mécaniques				La Porte des étoiles				Twilight Zone	
HISTORIA	Colorado (17h00)		L'Histoire à la une		Légendes de l'Histoire / Néron		Les Tisserands du pouvoir		Cinéma / MARQUISE (4) avec Sophie Marceau, Bernard Giraudeau					
ÉVASION	Tendances Vacances	Avventura, séjour en Italie	Aventure de luxe	Bleu / Agadir	Plaisirs des îles françaises	Mexico, VR	Blanches Montagnes	Sous zéro	Voyage pratique	Documentaires européens		Ciel ma géo!	Living Stones	
CBJET	CBC News: Canada Now		Painting Daisies		Cinéma / CHOCOLAT (4) avec Juliette Binoche, Alfred Molina				The National		The National - 2nd Edition	Cinéma / THE PINK PANTHER STRIKES AGAIN (4) avec Peter Sellers, Herbert Lom		
CFCF	News		Sue Thomas F.B.Eye		The Simple Life				Law & Order: SVU		CTV News	News	Drew Carey (23h59)	
WVNY	The Simpsons	ABC News	Will & Grace		8 Simple Rules	I'm with her	According to Jim	Less than Perfect	Line of Fire		Frasier	Nightline (23h35)	Pub (00h05)	
WCAX	News		CBS News	Entertainment Tonight	Navy NCIS		The Guardian		Judging Amy		News		Late Show with David Letterman (23h35)	
WPTZ	News	NBC News	Jeopardy	Champlain 2000	Tracy Morgan Show	Whoopi	Frasier	Happy Family	Law & Order: SVU		The Tonight Show (23h35)			
WCFE	BBC News		Nightly Business Report	The Newshour		Nova / Shackleton's Voyage of Endurance				Johnny Cash: The Anthology		BBC World News	Charlie Rose	
FOX	That '70s Show	Seinfeld	That '70s Show	Seinfeld	The Simple Life				Gilmore Girls		One Tree Hill		3rd Rock from the Sun	
TSN	College Football / Houston Bowl: Texas Tech - Navy (16h30)				Hockey / Flyers - Blues				College Football / Silicon Valley Classic: UCLA - Fresno State					
SPNET	Sportsnetnews	You Gotta See this	Hockey / Sénateurs - Bruins				Sportsnetnews				Snapshots	2003 World Cup Volleyball / Canada - France		
ARTV	Bêtes de scène	Moi et l'autre	L'Héritage		L'Inquisition révélée		Cinéma / NOCE BLANCHE (3) avec Bruno Cremer, Vanessa Paradis		Victoria et Albert (3/4)		Moi et l'autre	Ally McBeal		
GLOBAL	Global News	Global National	Train 48	Entertainment Tonight	Festival of Stars / Karen Young		Age Quake	Without Warning		Global News	Global Sports	Outer Limits		

Le rythme des affaires



Principaux indices

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	455.26 \$	0.11	\$124860000
S&P/TSX 300	8113.82 \$	-10.84	\$184470000
CDNX	1663.94 \$	9.60	\$30622000
DOW JONES	10278.22 \$	30.14	\$269790000
NASDAQ/USA	1951.02 \$	-5.16	n/d
NASDAQ/Canada	376.88 \$	-2.32	n/d

Titres vedettes à Toronto

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Abitibi-Consolidated	A	10.27	10.05	10.17	0.09
Air Canada	AC	1.17	1.02	1.15	0.13
Alcan Incorporated	AL	62.65	61.28	62.40	1.92
Alliant Inc.	AIT	32.00	31.30	31.30	-0.60
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	23.00	22.82	22.85	-0.06
Alterna	ATF	0.06	0.06	0.06	0.00
Amisk	ASA	0.00	0.00	0.00	0.00
Arc Energie	AET.UN	14.69	14.48	14.61	-0.19
Bank of Montreal	BMO	53.65	52.75	53.14	0.34
Bank of Nova Scotia	BNS	66.14	65.50	65.88	0.28
Barrick Gold Corp	ABX	30.08	29.35	30.04	1.20
BCE Emerg. Inc.	FM	5.79	5.61	5.74	0.11
BCE Inc.	BCE	28.82	28.50	28.77	0.36
Bell Canada Intl	BI	3.99	3.74	3.97	0.22
Bennett Environmental Inc.	BEV	27.47	26.90	26.97	-0.07
Bombardier CL A	BBD.A	5.38	5.23	5.35	0.01
Bombardier Inc.	BBD.B	5.37	5.21	5.37	0.07
CAE Inc.	CAE	5.95	5.80	5.94	0.14
Cambror	CBJ	4.25	4.00	4.06	0.16
Campbell Res.	CCH	0.99	0.90	0.99	0.02
Canadian Natural Res.	CNQ	66.25	65.20	66.25	1.15
Canadian Oil Sands	COS.UN	43.50	43.15	43.49	0.11
Canadian Pacific Railway	CP	36.85	36.50	36.69	0.17
Canadian Tire	CTRA	39.65	39.21	39.25	-0.20
Canadian Western Bank	CWB	0.00	39.75	39.80	-0.23
Canam Maniac Group	CAM.A	4.06	4.05	4.06	0.06
Canfor	CFP	11.15	10.88	11.15	0.30
Cascades Inc.	CAS	12.50	12.34	12.41	0.07
CGI Group Inc.	GIB.A	8.00	7.85	7.90	0.01
CIBC	CM	64.57	63.48	64.19	0.67
CN Railway Company	CNR	83.01	81.40	82.48	1.11
Cogeco Cable Inc.	CCA	17.00	16.82	16.82	-0.18
Cossette Com. Group	KOS	0.00	15.40	15.50	0.00
CP Ships	TEU	26.73	26.07	26.55	0.01
Dofasco Inc.	DFS	36.21	35.25	35.98	0.37
Domtar	DTC	16.42	16.05	16.17	0.04
Eiger tech.	AXA	0.92	0.86	0.88	-0.03
Emera	EMA	0.00	17.81	17.86	0.00
Energipus	ERF.UN	40.72	39.89	40.00	0.26
Falconbridge Ltd	FL	31.60	30.07	31.58	1.58
Four Seasons Hotels	FSH	67.53	66.40	67.53	1.19
Gaz Metropolitan	GZM.UN	22.20	22.05	22.10	-0.14
GEAC Computer Corp	GAC	6.88	6.60	6.85	0.43
Great-West Lifeco	GWG	46.02	45.30	45.62	0.37
Hutson's Bay	HBC	11.80	11.51	11.54	-0.08
Imperial Oil	IMO	58.22	56.71	58.22	1.53
Inco Limited	N	53.73	51.83	53.63	2.93
Industrial Alliance	IAG	43.85	43.26	43.74	0.05
Investors Group	IGI	31.30	31.01	31.10	-0.20
Jean Coutu Group	PJCA	16.20	15.91	16.00	-0.20
Laurentian Bank	LB	28.23	27.80	28.13	0.28
Loblaws Cos.	L	66.75	65.86	66.65	0.80
Maax Inc.	MXA	23.70	23.51	23.70	0.20
Magna International	MG.A	105.10	102.22	104.75	2.35
Manitoba Telecom	MBT	43.35	43.00	43.35	0.35
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	10.96	10.60	10.60	-0.18
Metro Inc.	MRU.A	21.75	21.50	21.70	0.25
Molson Inc.	MOLA	36.35	35.85	36.27	0.15
National Bank	NA	43.39	42.60	43.37	0.62
Noranda Inc.	NRD	21.05	20.17	21.00	0.81
Nortel Networks	NT	5.60	5.51	5.58	0.08
Nova Chemicals Corp.	NCX	34.97	33.10	34.79	1.69
Pangeo Pharma	PIL	0.00	0.00	0.29	0.00
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	2.80	2.77	2.77	0.02
Petro-Canada	PCA	64.29	62.85	64.12	0.86
Placer Dome	PDG	24.10	22.93	24.05	1.56
Potash Corp.	POT	113.20	112.02	113.00	-0.24
Power Corp.	POW	48.90	48.01	48.90	0.89
Power Financial	PWF	50.88	49.81	49.90	-0.35
Precision Drilling Corp.	PD	57.41	56.55	57.41	0.64
Pro AMS	PAM.UN	20.01	19.90	20.00	0.08
Quebecor Inc.	QBR.B	23.69	22.95	23.60	0.74
Quebecor World	QW	26.58	25.04	26.43	1.13
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	22.00	21.15	21.88	0.46
Royal Bank	RY	61.75	61.15	61.69	0.30
Saputo Inc.	SAP	32.50	31.60	31.90	0.58
Sears Canada	SCC	15.98	15.63	15.65	-0.08
SFK Pulp Fund Units	SFK.UN	7.65	7.49	7.50	-0.12
Shaw Communications	SJR.B	20.10	19.74	20.01	0.14
Shell Canada	SHC	62.28	61.12	61.65	0.65
Sleeman Breweries Ltd	ALE	9.90	9.77	9.85	0.16
Slocan Forest Prod.	SFF	14.30	13.95	14.30	0.30
SNC-Lavalin	SNC	52.00	51.00	51.72	0.52
Sobeys Inc.	SBY	32.85	32.56	32.75	0.07
Stelco Inc.	STE.A	2.38	2.22	2.33	0.16
Sun Life financial	SLF	32.79	0.00	32.70	0.60
Suncor Energy Inc.	SU	32.56	31.67	32.53	0.47
Superior Propane Inc. Fund	SPF.UN	26.00	25.66	25.79	0.41
Talisman Energy Inc.	TLM	73.60	71.50	73.05	1.25
TD Bank	TD	43.60	42.86	43.60	0.61
Teck Cominco Corp.	TEK.B	22.18	21.12	22.10	1.13
Telus Corporation	T	26.19	25.65	25.85	-0.15
Tembec	TBC	9.30	9.11	9.29	-0.06
Torstar Corp.	TSB	29.25	29.00	29.00	-0.11
Transalta Corporation	TA	18.68	18.50	18.61	0.06
Transat AT	TRZ	11.20	10.72	11.11	0.11
Transcanada Pipe	TRP	28.43	28.02	28.14	-0.29
Transcanada Power	TPL.UN	36.45	36.10	36.10	-0.95
Transcontinental Inc.	TCLA	24.00	23.20	24.00	0.50
Trisec Canada Inc.	TZC	17.95	0.00	17.95	0.05
Unifort	UNF.A	1.02	0.90	1.01	0.11
Van Houtte Inc.	VH	15.55	15.17	15.39	-0.11
Westcast Industries	WCSA	38.50	0.00	38.50	0.00
Weston George Ltd	WN	103.50	101.65	103.06	1.06

Données fournies par Décision-Plus
www.decisionplus.com

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NORTEL NETWORKS	NT	5.58	0.08	6171312
WHEATON RIVER	WRM	4.03	0.33	4508110
DYNATEC CORP	DY	1.77	0.14	3458194
AIR CANADA	AC	1.15	0.13	2987005
BEMA GOLD CORP	BGO	5.02	0.54	2696579
PACIFIC RIM MINING	PMU	1.51	0.13	2660549
IUNITS S&P TSE 60	XIU	46.23	0.60	2607630
BOMBARDIER INC CL	BBD.B	5.37	0.07	1851754
ABITIBI	A	10.17	0.09	1498032
PLACER DOME INC	PDG	24.05	1.56	1480818

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FRANCO-NEVADA	NMC	64.78	4.18	233159
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	227.50	4.09	14640
CAMECO CORP	CCO	75.45	4.02	322783
IUNITS S&P/TSX	XGD	58.44	3.28	55856
INCO LTD	N	53.63	2.93	799196
INCO LIMITED WT	N.WT	26.45	2.75	31802

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SCOTIA MORTG	SMC.M	105.75	-1.50	70000
RIDLEY INC	RCL	10.00	-1.25	4575
MACKENZIE MASTER	MKZ.UN	3.95	-1.25	3050
TRANSCANADA POWER	TPL.UN	36.10	-0.95	5480
HOLLINGER INC	HLG.PR.B	5.05	-0.92	1148
MASONITE	MHM	33.29	-0.91	60064

NEW-YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LUCENT	LU	2.86	0.02	38413800
GENERAL ELECTRIC	GE	30.83	0.11	16638000
MOTOROLA INC	MOT	14.04	0.28	15097500
NOKIA CORP ADS	NOK	17.03	0.34	14090800
MCDONALD'S	MCD	24.60	0.51	13579600
Pfizer Inc	PFE	35.00	0.25	13441800
AT&T WIRELESS	AWW	7.83	0.20	13368700
CHINA LIFE INSUR	LFC	34.75	2.74	12300800
EXXON MOBIL	XOM	40.58	0.53	12276700
FORD MOTOR CO	F	16.16	-0.02	10947700

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	84200.00	1399.99	450
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.B	2800.00	33.10	8890
WASHINGTON POST CO	WPO	798.00	9.13	8347
ALLEGHANY CORP	Y	224.03	5.33	11700
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	174.75	3.92	35400
KRONOS WORLDWIDE	KRO	24.79	3.79	79000

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ALUMINUM CORP OF PHARMACEUTICAL	ACH	78.55	-3.15	529500
PHARMACEUTICAL	PRX	64.30	-3.02	2199800
PPL ELEC UTILITIES	PPL.PR.B	79.75	-1.85	30
ORIENTAL FINANCIAL	OFG	26.05	-1.74	76900
FORDING CANADIAN	FDG	37.20	-1.59	372400
FORD MOTOR CO CAP	F.PR.S	56.27	-1.13	262400

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SIRIUS SATELLITE	SIRI	2.58	0.23	61771288
MICROSOFT CORP	MSFT	27.46	0.25	40426735
INTEL CORP	INTC	32.15	0.79	36526010
SUN MICROSYSTEMS	SUNW	4.47	0.09	32248210
CISCO SYSTEMS INC	CSCO	24.40	0.65	31681982
JDS UNIPHASE CORP	JDSU	3.41	0.04	27717288
ORACLE CORPORATION	ORCL	13.18	0.18	24670613
NANOGEN INC	NGEN	9.05	1.55	23970098
REDBACK NETWORKS	RBKQ	0.30	0.00	21027272
APPLIED MATERIALS	AMAT	22.72	0.55	15279306

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ATHEROGENICS INC	AGIX	1562.00	1546.50	404209
NATIONAL WSTRN	NWLIA	153.96	5.61	900
CAL-MAINE FOODS	CALM	43.59	4.77	2320266
21ST CENTURY	TCHC	21.30	4.28	355516
INFOSYS	INFY	91.50	4.22	251607
GEN-PROBE INC	GPRO	37.34	4.17	2826292

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
K-SWISS INC CL A	KSWI	24.89	-24.54	316542
ATRION CORPORATION	ATRI	45.60	-4.37	21831
SANDERSON FARMS	SAFM	41.42	-2.44	191880
BERKSHIRE BANCORP	BERK	49.00	-2.00	390
PEGASUS COMMUN	PGTV	28.83	-1.92	217135
CTRIP.COM	CTRP	32.18	-1.72	542606

Début de 2004

L'usine Pan-O-Starr de Saint-Félicien connaîtra son sort

SAINT-FELICIEEN (PC) — L'avenir de l'usine de panneaux de bois solide recouverts de placage Pan-O-Starr, une filiale de la société TechCana, devrait être clarifié au début de 2004.

Lundi, en dévoilant les résultats du dernier exercice de sa filiale, TechCana a indiqué que des études sont en cours et que «les discussions avec différents partenaires stratégiques potentiels devraient (...) permettre de prendre une orientation définitive au début de l'année 2004».

Les activités de fabrication de l'usine de Saint-Félicien, au Saguenay-Lac-St-Jean, ont été suspendues le 11 juillet dernier en raison de la stagnation des ventes et de pertes importantes de fonds issues de commandes insuffisantes. Quelques mois plus tôt, Pan-O-Starr avait entamé un processus de restructuration.

Lundi, dans un communiqué, TechCana a affirmé qu'elle «est d'opinion que certains arrangements avec les créanciers garantis sont possibles dans le cadre d'un

«La grève générale, ce n'est pas un sport», affirme Henri Massé

MONTREAL (PC) - Alors que la FTQ négociera en 2004 de nouvelles conventions collectives pour la moitié de ses membres, la plus importante centrale syndicale du Québec n'entrevoit pas pour le moment de recourir à la grève générale.

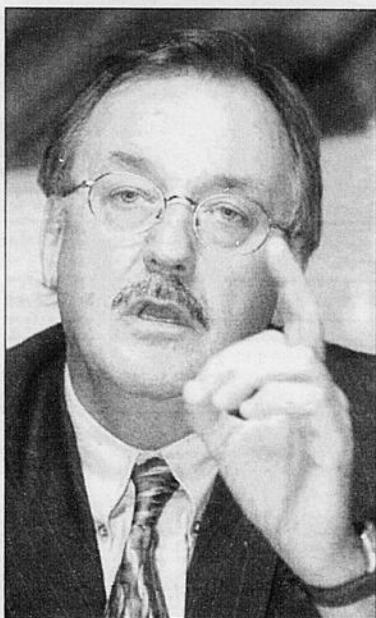
«La grève générale, ce n'est pas un sport et ça ne s'improvise pas», a déclaré lundi le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Henri Massé, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a effectué un bilan de l'année 2003 et présenté les priorités du syndicat pour 2004.

Au cours des 12 prochains mois, la moitié des 540 000 membres de la FTQ devront se prononcer sur le renouvellement de leur convention collective. De ce nombre, 55 000 appartiennent au secteur public. La modification de l'article 45 du Code du travail, qui facilite le recours à la sous-traitance, viendra compliquer les négociations, prévoit M. Massé.

L'automne a été chaud sur le front des relations de travail au Québec, alors que plusieurs projets de loi, déposés par le gouvernement de Jean Charest, ont soulevé la colère des syndiqués. D'importantes manifestations ont été organisées en novembre et décembre derniers, ce qui n'a pas empêché le gouvernement libéral d'imposer le bâillon à l'Assemblée nationale pour que ses propositions soient adoptées, notamment celle qui a modifié le Code du travail.

«Le gouvernement n'a tenu qu'une seule de ses promesses, soit celle de faire passer les travailleurs au 'batte'», a dit le président de la FTQ en commentant ces récentes initiatives.

L'automne dernier, la FTQ, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ainsi que la Centrale des syndicats du Québec



Le président de la FTQ, Henri Massé.

(CSQ) ont d'ailleurs fait front commun contre le gouvernement. En décembre, M. Massé avait comparé le climat tendu à celui de 1972, alors que le premier grand front commun intersyndical avait mené à l'emprisonnement des chefs syndicaux Marcel Pépin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau.

«Si le gouvernement continue à rire de nous, il va rire jaune», a prévenu M. Massé, lundi, sans toutefois donner plus de précisions sur ce qui pourrait être entrepris. Au cours des prochains mois, la FTQ consultera les 10 000 milieux de travail qu'elle représente pour élaborer un programme d'action, a indiqué le président. Chose certaine, M. Massé a écarté la possibilité que l'article 45 puisse être rétabli pour limiter le recours à la sous-traitance. «On ne pourra pas faire changer ça du jour au lendemain», a-t-il dit.

En décembre dernier, le front commun intersyndical a déposé au Conseil du trésor les demandes d'augmentations salariales — 12,5 pour cent sur trois ans — des employés du secteur public qu'il représente et qui sont sans contrat de travail depuis le 30 juin 2003. Avant même que les négociations ne commencent, et alors que ces demandes étaient qualifiées d'énormes par le négociateur du gouvernement, le spectre d'une grève générale avait commencé à apparaître.

Gouvernement du Québec

La situation financière reste fragile

QUEBEC (PC) — En dépit de cinq années consécutives sans déficit dans le budget de l'Etat, la situation financière du Québec demeure fragile.

Les Québécois jouissent de services publics de qualité, mais ils sont parmi ceux qui paient le plus d'impôts en Amérique du Nord, et le Québec est un des gouvernements les plus endettés.

Le vieillissement de la population amènera également des problèmes majeurs au cours des prochaines années. Si, en 2003, 13 Québécois sur 100 sont âgés de 65 ans et plus, cette proportion atteindra 26 pour cent en 2030. Cette année-là, il n'y aura plus que deux travailleurs pour chaque retraité, alors qu'actuellement, on compte cinq travailleurs pour un retraité.

Les Québécois consacrent une part importante de leur richesse à des programmes sociaux. Au Québec, 19 pour cent de la richesse collective est consacrée à des dépenses publiques, contre 14,6 pour cent dans le reste du Canada et seulement 12 pour cent en Ontario.

Les soins hospitaliers sont gratuits pour tous les Québécois, les frais scolaires sont réduits au minimum, tant au niveau primaire et secondaire que pour l'ensei-

gnement supérieur. Les services publics demeurent accessibles pour tous, à un prix abordable. Par exemple, l'électricité est trois fois moins chère au Québec qu'en Ontario, et coûte cinq fois moins qu'à New York.

Mais il y a une contrepartie à cette situation. Chaque Québécois paye 30 pour cent d'impôt de plus que son vis-à-vis ontarien. On doit tenir compte que, par un choix de société, les 39 pour cent de contribuables les plus défavorisés ne paient pas d'impôt sur le revenu. La charge revient aux catégories de contribuables mieux nanties, notamment ceux qu'on désigne par l'euphémisme «classes moyennes».

De plus, la dette publique du Québec atteignait au 31 mars 2003 108 milliards \$, soit 44 pour cent de la richesse collective des Québécois. Cette somme atteindra 111 milliards \$ en mars prochain, soit 14 495 \$ par habitant.

Il faut de plus ajouter à cette dette la part que les Québécois assument de la dette fédérale, soit environ 23 pour cent d'une dette de 575 milliards \$.

Mesures

La situation financière globale a forcé le gouvernement Charest à prendre des mesures qui ont fait

grimper le coût de services publics.

Hydro-Québec a formulé auprès de la Régie de l'énergie des demandes de hausses de tarifs de six pour cent en deux tranches de 3 pour cent.

Les frais quotidiens de garderie grimperont dès le 1er janvier de 5 \$ à 7 \$ par jour pour chacun des 160 000 enfants en garderie préscolaire et chacun des 210 000 enfants en garderie scolaire.

Le prix de la taxe sur le tabac a augmenté au début de décembre et les primes d'assurance médicaments ont crû en juillet dernier. Les sociétés régionales de transport en commun ont également augmenté sensiblement leurs tarifs, en raison de la réticence de Québec à accroître son financement dans ce secteur.

Au total, un aîné de Montréal, qui utilise le transport en commun et fume connaîtra une augmentation du coût de la vie de 319 \$ cette année, soit 130 \$ en taxe sur le tabac, 96 \$ en augmentation d'électricité, 55 \$ pour le transport en commun et 38 \$ en assurance médicaments.

Dans le cas d'un parent dont les deux jeunes enfants fréquentent la garderie, il y aura hausse des frais annuels de garde de 1000 \$ dès janvier 2004.

CLASSEMENT DANS LE BILAN DES DETTES DEVANT ÊTRE REFINANCÉES



Claude Tanguay

Depuis quelques années les dettes à long terme ont fait l'objet de plusieurs normes de présentation. Entre autres, le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés prévoit la marche à suivre lorsqu'une société a contracté une dette qui vient à échéance au cours de l'exercice qui suit la date de son bilan ou qui est remboursable à la demande du créancier et que la Société a l'intention de refinancer cette dette sur une base à long terme.

Prenons par exemple un emprunt hypothécaire (contracté auprès d'une institution financière) avec une période d'amortissement restante de dix ans qui est renouvelable le 30 septembre 2004 alors que la date des états financiers est le 31 décembre 2003. La Société confirme son intention de refinancer cet emprunt à long terme et la date d'achèvement des états financiers est le 30 mars 2004. La problématique dans cette situation est que la Société n'a pas encore renégocié le renouvellement de l'hypothèque au moment de l'achèvement du bilan.

Si rien n'est fait par la Société, le solde complet de cet emprunt doit être classé dans le passif à court terme du bilan de la Société. Cependant si l'intention de la Société est de refinancer cet emprunt, cette intention doit être démontrée par la capacité de la Société à procéder au refinancement de l'une ou l'autre des façons suivantes :

1-Après la date du bilan (31 décembre 2003), mais avant l'achèvement de celui-ci (30 mars 2004), un autre emprunt à long terme (ou du capital-actions) est émis aux fins du refinancement;

2-Avant l'achèvement du bilan (30 mars 2004), la Société a conclu un accord de financement qui lui permet explicitement de refinancer l'emprunt à court terme sur une base à long terme selon des modalités qui peuvent être facilement déterminées, et toutes les conditions suivantes sont remplies :

2.1-L'accord n'expire pas au cours de l'année qui suit la date du bilan (dans notre exemple le 31 décembre 2004) et pendant cette période le prêteur ne peut annuler l'accord sauf en cas de violation d'une disposition dont le respect peut être mesuré de façon objective;

2.2-À la date du bilan (31 décembre 2003), il n'y a aucune violation d'une disposition particulière de l'emprunt (par exemple le non respect de clauses restrictives) ou encore aucune information disponible indique qu'il y a eu violation avant l'achèvement du bilan (30 mars 2004);

2.3-Le prêteur est en mesure, sur le plan financier, d'honorer l'accord (dans notre exemple le prêteur est une institution financière donc cette condition est évidemment rencontrée).

Donc, pour notre exemple, il faut que la Société obtienne un accord de financement avec l'institution financière avant le 30 mars 2004 afin de pouvoir présenter le solde de cet emprunt dans le passif à long terme. Si elle n'a pas cet accord la sortie des états financiers pourrait être retardée, la dette sera classée en entier dans le passif à court terme ou elle demeurera dans le passif à long terme mais il y aura une restriction à cet effet dans le rapport du vérificateur. En pratique si la date de renouvellement est éloignée de celle de l'achèvement des états financiers, alors la Société devra obtenir une lettre de son institution financière spécifiant le renouvellement. Cette lettre sera l'accord de financement.

Si vous avez des interrogations au sujet de la présentation des dettes ou de façon générale sur la présentation des instruments financiers, communiquez avec un conseiller de Samson Bélaïr /Deloitte & Touche.

Claude Tanguay, CA
Directeur principal CSC

Samson Bélaïr
Deloitte & Touche

Notre mission :
Aider nos clients et
nos gens à exceller

www.deloitte.ca

(418) 549-6650

Certification et services-conseils, fiscalité,
services-conseils financiers et consultation

00573500

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX100	Chalets à louer204	Campeurs à vendre.....307	OCCASIONS D'AFFAIRES500	Antiquités705	Bicyclettes802
Bâtisses commerciales.....101	Chambres à louer205	Fourgonnettes308	Finances501	Bois de chauffage706	Camping803
Blocs appartements.....102	Condominiums à vendre206	Machinerie309	Occasions d'affaires502	Coin du bébé707	Chasse et pêche804
Bureaux à louer.....103	Condominiums à louer207	Motomarines à vendre310	SERVICES PROFESSIONNELS600	Demandé708	Musique et accessoires805
Commerces à vendre104	Logements à louer208	Motoneiges à vendre311	Divers709	Divers709	Ordinateurs et jeux806
Commerces à louer105	Maisons à vendre209	Motos à vendre312	Équipement de bureau710	Équipement de bureau710	Photos et vidéos807
Entrepôts à louer106	Maisons à louer210	Motos 3 et 4 roues313	Équipement de commerce711	Équipement de commerce711	Piscines et acc.808
Fermes.....107	Maisons mobiles à vendre211	Pièces et accessoires314	Esotérisme712	Esotérisme712	Roulottes à vendre809
Garages.....108	Maisons mobiles à louer212	Remorques à vendre315	Marché aux puces713	Marché aux puces713	Roulottes à louer810
Locaux à louer109	VÉHICULES300	Souffleuses à vendre316	Matériaux de construction714	Matériaux de construction714	Vacances / voyages811
Terrains commerciaux110	Terrains à vendre213	Tracteurs à vendre.....317	Poêle à bois715	Poêle à bois715	AVIS900
HABITATIONS RÉSIDENTIELLES200	Abris d'auto301	Véhicules divers.....318	Réceptions716	Réceptions716	Activités diverses901
À partager201	Autos à vendre302	EMPLOI400	Santé717	Santé717	Agences de rencontres.....902
À vendre ou à louer202	Avions à vendre303	Gardien(ne) demandé(e)401	Vêtements718	Vêtements718	Messages personnels903
Chalets à vendre203	Bateaux à vendre304	Personnel demandé402	Ventes de garage719	Ventes de garage719	Perdu ou retrouvé904
	Camions à vendre305	FORMATION450	Articles de sport801	SPORTS / LOISIRS800	Recherche905
	Camions 4x4306	Enseignement / cours451		Services de massage.....906	

TARIFS

Le QUOTIDIEN 10 mots ou -

1 jour.....	8,70 \$
2 jours.....	10,45 \$
3 jours.....	12,20 \$
4 jours.....	13,95 \$
5 jours.....	15,70 \$
6 jours.....	17,45 \$

PROGRÈS-DIMANCHE
10 mots ou moins 10,95 \$

Mots additionnels:
0,45 \$ mot/par semaine

• Lettrage majuscule • Caractères gras
• Encadrement • Titre centré
3,30 \$ par semaine / par option

AVEC PHOTO:
7,75 \$ par parution

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation. Acceptons les chèques, cartes de crédit.

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1 / COURRIEL: classees@lequotidien.com

HEURES D'AFFAIRES 8 h 30 à 16 h 30 DU LUNDI AU VENDREDI

- 668-4506 ALMA et les environs
- 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

DES CONSEILLÈRES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE



workopolis.com
LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA
cyberpresse.workopolis.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLETE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX 205 Chambres à louer 208 Logements à louer 208 Logements à louer 208 Logements à louer

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

CHICOUTIMI rénovées, près université, 170\$/mois à 250\$/mois. Téléphone, câble. Tél.:540-1754.

101 Bâtisses commerciales

A VENDRE immeubles commerciaux, très bien situés, loués à 100%, baux longue durée. Cause: retraite. Candidat sérieux avec capital. Tél.:545-2355 (message), 820-2605.

104 Commerces à vendre

GARAGE 36X24 situé parc industriel, La Baie, construction 1998. Tél:544-4108.

109 Locaux à louer

20X70, 2000 rue Price, 950\$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:547-2035.

ARRONDISSEMENT Chicoutimi, boul. Talbot, local commercial de 5.000 pi.ca. divisible, près de Animerie Jonas, Friprix et Casa Grecque, vaste stationnement, libre immédiatement. Traffic plus de 30.000 véhicules par jour. Tél.:549-9200.

BATISSE Québec Linge, située 5302, boul. Talbot, seulement un local de 1.200 pi.ca sur les 3.700 disponibles, hauteur 12', une porte de garage 10x10, idéal pour petite entreprise. Très propre. Tél.:696-1404 Carol Girard.

CHICOUTIMI parc Industriel, commercial, 1100 pieds carrés, pour bureau, commerce. Tél:549-6999.

CHICOUTIMI rue Neron, jusqu'à 10.000 pieds carrés, commercial, industriel ou bureaux. Tél:543-9063, 550-0173.

JONQUIERE mini-centre, idéal pour commerce, soins de beauté ou bureau. Tél.:545-2355, 820-2605.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

201 A partager

JONQUIERE colocataire demandée (féminin seulement), libre immédiatement, non fumeuse, 300\$/mois. Tél:542-9708, 818-1866.

RECHERCHE colocataire pour partager beau duplex très équipé, Chicoutimi-Nord. Tél.:698-2997.

204 Chalet à louer

FALARDEAU lac Clair, 3 chambres, tout compris, 20 minutes du Valinuet. Motoneige (accès sentier 93). Semaine ou mois. Tél.:1-866-671-6020.

LA MALBAIE Mont Grand-Fonds, motoneige, ski alpin, toutes commodités. Tél.:418-240-2243, 418-439-1250.

205 Chambres à louer

1 CHAMBRE près Université, Collège Multi-Hexa, idéal étudiant(e). Tél.:690-1907.

CHICOUTIMI accès à la cuisinette, laveuse, sècheuse, 16, rue Lévesque Ouest, voisin de Pizzapero. Tél.:549-5887.

CHICOUTIMI chambre à louer au mois. Tél:545-4912 Chantale.

CHICOUTIMI studios, près écoles 216 et Dominique-Racine, câble fourni. Tél.:590-1212.

JONQUIERE tout compris, propreté, tranquillité assurées. Tél.:699-7777.

JONQUIÈRE pour personne sobre recherchant tranquillité, avec services, 180\$/mois et plus. Tél.:695-2178.

LA BAIE chambre double, nourri, chauffé, éclairé, buanderie, câble, balcon, idéal couple agé autonome, semi-autonome. Tél.:544-7146.

207 Condominiums à louer

4 1/2 quartier Université entièrement meublé, tout équipé, literie et lingerie incluses. Au mois. Tél.:693-4242.

CHICOUTIMI-NORD très grand condo de luxe, libre immédiatement, 800\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:693-0696.

JONQUIERE boul. René-Lévesque, 4 1/2 non chauffé, non éclairé, 620\$/mois, frais de condo inclus. Lison 548-4676, jour.

208 Logements à louer

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 plus CHAMBRES à Chicoutimi. Université, cégep, centres d'achats. Tél.:545-0698.

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 8 1/2 CHICOUTIMI arrière Place Royaume, UQAC, balcon, peintures, semi-meublés ou non. Entrée pour chaise roulante. Tél.:820-1135, 1-800-394-3383.

1 1/2, 3 1/2, CHICOUTIMI (beaux logements) à partir de 255\$/mois et plus, chauffés, éclairés, près centres d'achats, cégep, université. Grands 4 1/2. Tél.:543-4037.

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 8 1/2 DERNIERE CHANCE! UN MOIS GRATUIT CHICOUTIMI-NORD ou CHICOUTIMI, DERNIER BEAUX GRANDS LOGEMENTS (Bloc 4 logements, entrée indépendante), modernes ou rénovés, porte patio, grandes chambres (12X20), vue splendide, endroit tranquille, propres, bien situés, prix raisonnables, LIBRES IMMÉDIATEMENT, novembre. Tél.:549-9343, 543-5330.

4 1/2 CHICOUTIMI (Angoulême). Eau chaude fournie, prise de stationnement gratuite. 4 1/2. Tél.:543-9520.

4 1/2, 5 1/2 Quartier Université près centre d'achats, piscine, porte patio, balcon, possibilité ameublement. Peintures, tapis lavés, ménage fait. Tél.:693-4242.

4 1/2 CHICOUTIMI 30-A Smith, centre-ville, voisin terminus, repeint, 350\$/mois, non chauffé, non éclairé, demi-sous-sol, libre. Pagette:696-6381.

A QUI LA CHANCE? JONQUIERE 3 1/2, quartier des Peintres, meublé, moderne, porte patio, idéal pour personne seule. Libre immédiatement. Pagette:541-2016.

ALMA 4 1/2, 5 1/2, près Maxi, Carrefour, libres immédiatement. 1 mois gratuits. Tél.:669-1310, 662-8782.

ARVIDA 3 1/2, prix abordable, semi-meublé, non chauffé, non éclairé. 5 1/2. Libres immédiatement. Tél.:542-8503, 542-8334.

ARVIDA NOUVELLE ADMINISTRATION LES JARDINS DE L'HABITATION 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, éclairés, entièrement remis à neuf. Tél.:812-2727, 812-4747.

CHICOUTIMI 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, centre-ville, impeccables, bon prix. Venez voir! Tél.:540-1754.

CHICOUTIMI (Rivière-du-Moulin) 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, 1er janvier. 320\$/mois. Tél.:541-6524.

CHICOUTIMI 1 1/2, 2 1/2, chauffés, meublés, idéal travailleurs(euses) ou étudiants(es). Tél.:545-3332.

CHICOUTIMI 1 1/2, petit et grand, 3 1/2, meublés, chauffés, très propres. Tél.:693-6078, 698-0976 (pagette).

CHICOUTIMI 2032 Roussel, 4 1/2, 5 1/2, non meublés libres. Tél.:812-5070.

CHICOUTIMI 2 1/2, neuf, boul. Université, libre immédiatement. Tél.:690-8074.

CHICOUTIMI 3 1/2, chauffé, eau chaude fournie, près cégep université, libre, 345\$/mois. Té.:542-9505, 591-3502.

CHICOUTIMI 3 1/2, rue Alma, semi-meublé, 400\$/mois, chauffé, éclairé, libre 1er janvier. Tél.:818-3571.

CHICOUTIMI 3 1/2, semi-meublé, chauffé, eau chaude fournie, 360\$/mois, libre immédiatement. Tél.:543-1957.

CHICOUTIMI 3 1/2, appartement app. 1, 325\$/mois, semi-meublé. Non chauffé, non éclairés, eau chaude fournie. Tél.:543-9003, 545-4004.

CHICOUTIMI 4 1/2 à sous-louer, à la semaine ou au mois, meublé, 450\$/mois, jusqu'à fin avril. Tél.:697-1000, 543-1839.

CHICOUTIMI 4 1/2 147-C Henri-Bourassa, chauffé, éclairé, meublé, 450\$/mois. Tél.:543-8605, 543-5834.

CHICOUTIMI 5 1/2, non chauffé, non éclairé, endroit tranquille, très propre, 450\$/mois. Tél.:693-0588.

CHICOUTIMI centre-ville, face Saguenay, grand 1 1/2 chauffé, éclairé, meublé, rénové. 260\$/mois, libre immédiatement. Tél.:542-5585, 696-2144.

CHICOUTIMI chemin de la Réserve, 5 1/2, rénové, 450\$/mois, non chauffé, non éclairé, déneigé. Libre. Janvier gratuit. Tél:693-9287.

CHICOUTIMI grand 5 1/2, haut maison, près cégep, université, repeint, libre immédiatement. Tél.:543-2049, 545-4079.

CHICOUTIMI près Manège militaire, 3 1/2, 4 1/2, très propres. Tél.:548-7682.

CHICOUTIMI quartier des Ecrivains, grand 4 1/2, demi-sous-sol, porte patio, libre immédiatement, 440\$/mois. Tél.:690-2494.

CHICOUTIMI rue Joseph-Dandurand, secteur Place du Royaume, 4 1/2, très propres, beaucoup de commodités, libres immédiatement. Tél.:545-7033, 812-7027.

CHICOUTIMI-NORD 4 1/2, rue Roussel, janvier gratuit, prix négociable. Catherine, 549-1156.

CHICOUTIMI St-Paul, 5 1/2 et 4 1/2, chauffés, éclairés, 525\$/mois, 450\$/mois, libres. Tél.:543-8605, 543-5834.

CHICOUTIMI arrière Place du Royaume 4 1/2, moderne, non chauffé, 460\$/mois. 3 1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 380\$/mois. BOULEVARD UNIVERSITÉ 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2 chauffés, éclairés, meublés, 425\$/mois, 345\$/mois, 280\$/mois. RIVIÈRE-DU-MOULIN 3 1/2, 2 1/2, chauffés, éclairés, semi-meublés, 390\$/mois, 325\$/mois. Tél.:540-4716, 543-8717.

JONQUIERE 3 1/2 (grand), entièrement meublé, 375\$/mois, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. Tél.:662-4397.

JONQUIERE 3 1/2 rénové, semi-meublé, chauffé, déneigé, toiles fournies, libre immédiatement. Tél.:542-2463, 540-2845.

JONQUIERE 4 1/2, 350\$/mois, non chauffé, non éclairé, 3734, Cabot, libre immédiatement. Tél.:547-1285.

JONQUIERE 4 1/2, 5 1/2, repeints, très propre, disponibles immédiatement, spacieux, près autoroute, sortie St-Hubert, voisinage paisible, chauffé, eau chaude fournie, service conciergerie, entrée contrôlée, déneigée, remise intérieure. Tél.:695-4441.

HORAIRE DES FÊTES des Petites Annonces

OUVERT 24 décembre jusqu'à 16 h 30 pour placer une annonce dans Le Quotidien du 26 et 27 décembre.

FERMÉ 25 et 26 décembre

OUVERT 31 décembre jusqu'à 16 h 30 pour placer une annonce dans Le Quotidien du 3 janvier 2004.

FERMÉ 1er et 2 janvier 2004

progrès-dimanche le QUOTIDIEN

Les États-Unis doivent être conséquents

par Steve Lambert

WINNIPEG (PC) - Le ministre fédéral de l'Agriculture, Robert Speller, a exigé lundi que la reprise des exportations de bétail aux États-Unis ne soit pas compromise par la découverte du plus récent cas de maladie de la vache folle.

Les responsables américains estiment en effet que la vache Holstein atteinte d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) qui a été découverte dans l'État de Washington provenait d'Alberta, mais des tests d'ADN sont actuellement en cours pour s'en assurer.

Le ministre demande aux Américains d'être conséquents, de se fonder sur des arguments scientifiques dans leur enquête et de rouvrir leurs frontières.

«Ce nouveau cas ne devrait avoir aucune incidence sur le processus de réouverture des frontières au cheptel vivant, a réclamé M. Speller. Nous avons déjà expliqué à nos voisins pourquoi il faut rouvrir leur marché et nous n'en démordons pas.»

Les producteurs canadiens ont perdu plus de 1,9 milliard de dollars en exportations depuis la découverte d'un cas d'ESB en Alberta en mai dernier.

Les exportations de viande désossée de boeuf de moins de 30 mois ont repris, mais la levée de l'interdiction sur le bétail vivant en provenance du Canada est toujours sous examen.

Le ministre assure qu'il comprend l'incertitude que vivent actuellement les éleveurs et leurs familles. «Le gouvernement sympathise à leur sort et comprend leurs difficultés», a-t-il dit en ajoutant que le premier ministre Paul Martin, en vacances dans les Caraïbes, est informé quotidiennement de la situation.

«C'est une priorité du gouvernement canadien, qui prend la chose très au sérieux, que tous les fermiers le sachent.»

Au cours de sa première sortie à la suite de cette nouvelle crise bovine, le premier ministre d'Alberta, Ralph Klein, a pour sa part tenté de minimiser l'importance du résultat des tests d'ADN, dans l'éventualité où ils confirmeraient l'origine albertaine de la bête.

«Un taureau américain qui reni-

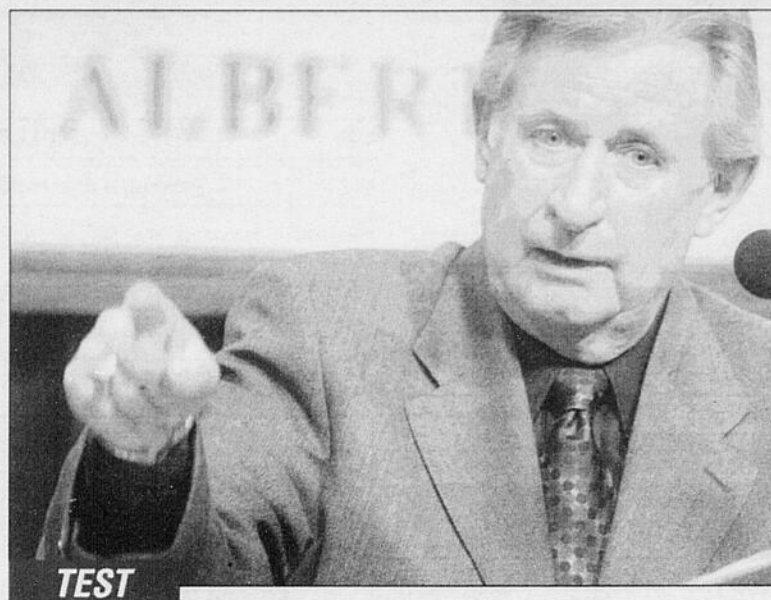
fle une vache canadienne ne s'interroge pas sur son identité nationale, a répliqué M. Klein. Nos industries sont si inextricables que la coopération et l'appui réciproque sont essentiels à leur vigueur.»

M. Klein lancé un appel au calme d'ici à ce que les résultats des tests soient dévoilés, peut-être dans une semaine. Une fois la provenance de la vache déterminée, la prochaine étape consistera à retracer la source alimentaire probablement à l'origine de l'infection.

La moitié du cheptel bovin de 13,5 millions de têtes du pays est en Alberta, la province qui souffre donc le plus depuis mai de la mise au ban du label canadien.

A Washington, les fonctionnaires américains de l'Agriculture ont confirmé que la bête détectée était née plusieurs mois avant l'interdiction par les États-Unis et le Canada de l'utilisation de moelle épinière et de cerveaux dans l'alimentation du bétail. Ces parties seraient premières responsables de la transmission de l'ESB.

La vache serait née au Canada en avril 1997, a révélé le vétérinaire en chef du Département américain



TEST

Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a tenté de minimiser l'importance du résultat des tests d'ADN, dans l'éventualité où ils confirmeraient l'origine albertaine de la bête contaminée aux États-Unis.

(Photo PC)

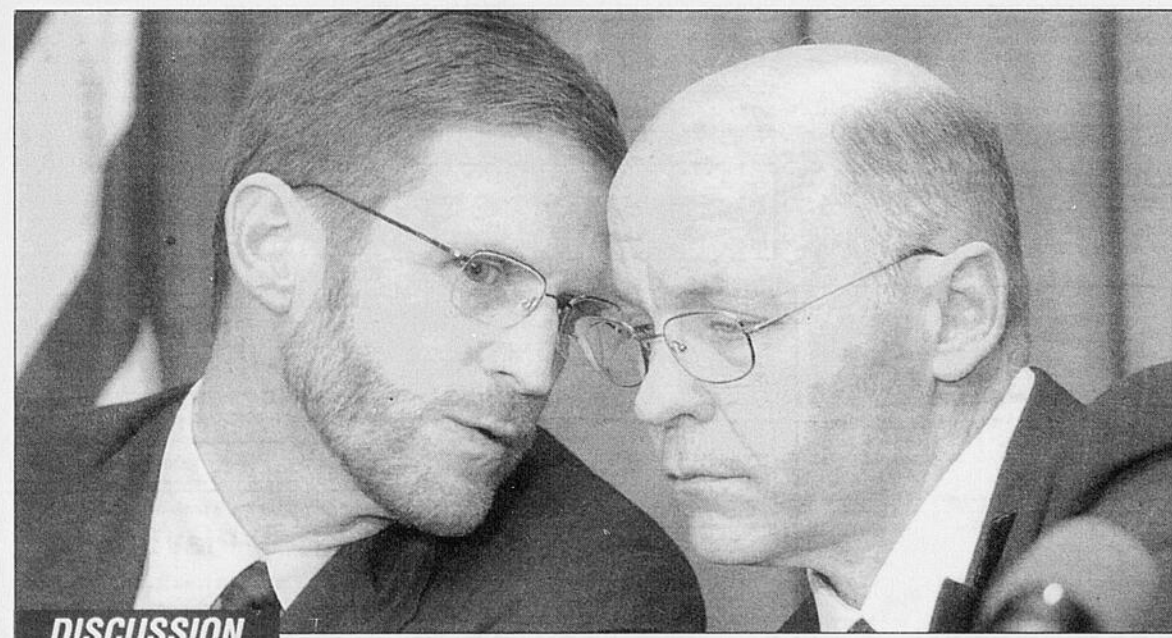
de l'Agriculture, Ron DeHaven. Il a assuré que la chaîne bovine américaine était néanmoins tout à fait sécuritaire.

«Les risques sont très bas», a commenté le Dr DeHaven, en raison de l'interdiction sur les farines carnées en vigueur.

Les autorités américaines recherchent aussi huit autres vaches laitières importées du Canada. La vache malade serait arrivée avec 73 autres bêtes dans

l'État de Washington en 2001.

Le porte-parole en agriculture de l'Alliance canadienne, Rick Casson, a quant à lui demandé au premier ministre Paul Martin d'interrompre ses vacances et d'intervenir dans cette affaire. «L'industrie est acculée à la ruine et ces gens ne comprennent pas», a-t-il évoqué en ajoutant que les libéraux venaient d'échouer dans leur tentative de résorber le sentiment d'aliénation des provinces l'Ouest.



DISCUSSION

Ron DeHaven, le chef vétérinaire du département de l'Agriculture américain discute avec le responsable de l'Alimentation et des Services d'inspection des États-Unis, Kenneth Petersen, pendant une conférence de presse hier.

(Photo PC)

Rappel élargi de boeuf

Les autorités américaines ont étendu à huit États et à l'île de Guam les mesures de rappel de la viande provenant d'animaux abattus en même temps qu'une Holstein contaminée.



Département de l'Agriculture AP/PC

Le boeuf américain dont on ne veut plus

Le Japon a refusé pour l'heure, lundi, de discuter d'une levée de la suspension des importations de boeuf américain. Une trentaine de pays ont suspendu l'importation d'au moins une partie des produits du boeuf.



SOURCE: Associated Press

En bref

Vols sécuritaires
WASHINGTON (AP) - Le secrétaire américain à la Sécurité intérieure Tom Ridge a annoncé lundi que les États-Unis feront en sorte que les gouvernements d'autres pays acceptent une nouvelle législation américaine exigeant la présence de personnels de sécurité armés sur certains vols afin d'empêcher d'éventuels attentats.

Selon le porte-parole du département à la Sécurité intérieure, Dennis Murphy, la présence d'hommes armés sera exigée lorsque les renseignements feront état de menaces potentielles sur certains vols.

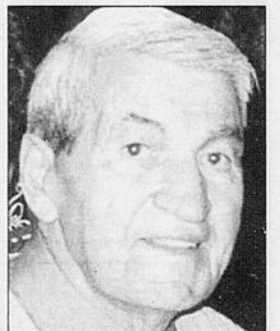
AVIS DE DÉCÈS



BÉLANGER (M. Yvon)

Est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay de Chicoutimi, le 27 décembre 2003, à l'âge de 47 ans, M. Yvon Bélanger, époux de Mme Margot Corneau. Il était le fils de feu M. Théo Bélanger et de Mme Rachel Gaudreault et le beau-fils de feu M. René Corneau (feu Marcelle Grandisson). Il résidait rue Murray, Chicoutimi. Les parents et ami(e)s pourront présenter leurs condoléances à la famille le mardi 30 décembre 2003 à compter de 9 h 30 à la Résidence funéraire Aubin, Réseau Dignité, 425, boul. St-Paul, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu le mardi 30 décembre 2003 à 11 h, à l'église St-Antoine. La dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Margot Corneau, ses enfants: Josée (Pascal Gaudreault) et Nicolas (Stéphanie Dupras). Il était le frère de: Mario Bélanger (Lina Gaudreault), Gilles (Ginette Truchon), Patrice (Anna Gaudreault), Lola (Carol Dassyva), Annie (Etienne Jacques), Nathalie (Martin Dallaire). Il était le beau-frère de: feu Jeanne-Ida Corneau, Réjean, Martine (Jean-Noël Tremblay), Sylvain et Roger. Il laisse également dans le deuil son filleul Olivier; plusieurs neveux et nièces, de nombreux parents et ami(e)s. Il fut mécanicien à l'entretien pour la compagnie Alcan (Chute à Caron) pendant 23 ans. Pour ceux et celles qui désireront offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de la Maison Notre-Dame, sera présente à la résidence funéraire pour les recueillir. Pour informations: bureau 425 boulevard St-Paul, Chicoutimi (418)543-3333, 1-800-261-5575, télécopieur: (418)543-2738, salon: (418)543-3810, courriel: res.aubin@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire Aubin Inc., Réseau Dignité.



BERGERON (M. Joseph-Edmond)

Le 28 décembre 2003, est décédé au Carrefour de la Santé de Jonquière, à l'âge de 84 ans et 9 mois, M. Joseph-Edmond Bergeron, époux de Mme Gracia Maltais, demeurant rue de Nantes, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la

Résidence Funéraire du Saguenay 2555, St-Dominique Jonquière

le mardi 30 décembre 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 11 h, à l'église St-Dominique et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Gracia Maltais, ses enfants: Elise Bergeron (Michel Desgagné), Réjean, Sylvie (Christian Duchesne); ses petits-enfants: Marie-Eve, Nadia, Valérie, Simon. Il était le frère de: feu Claude Bergeron, Bélangère (feu Roméo Bellavance), Jeannine (feu Rosaire Dubé). Il était le beau-frère de: feu Marguerite Maltais (feu Joseph Simard), feu Antoinette (feu Adélaïde Harvey), feu Georges-Henri (feu Jeannette Tremblay), feu Rosario (feu Marie-Blanche Côté), feu Germaine (feu Jules Bergeron), feu Marie-Alice (feu Philippe Gagnon), Philippe (Annette Gilbert), feu Patrick (Rita Harvey), Roland (Marie-Paule Julien), Paul-André (Thérèse Vigneault). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et ami(e)s. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du cœur. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

Nécrologie

AVIS DE DÉCÈS



BOUCHARD (M. Raymond)

Est décédé subitement à son domicile, le 29 décembre 2003, à l'âge de 61 ans et 5 mois. M. Raymond Bouchard, fils de feu M. Henri Bouchard et de feu Mme Irène Villeneuve, demeurant à Mash-teuiatsh. La famille recevra les condoléances à la maison funéraire Harvey, 816 boul. St-Joseph Roberval le mardi 30 décembre 2003 de 14 h à

17 h et de 19 h à 22 h, mercredi jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 11 h à l'église de Mash-teuiatsh. M. Bouchard sera inhumé au cimetière de Mash-teuiatsh. Il laisse dans le deuil son frère Paul (Rejeanne Paul), ainsi que plusieurs cousins et cousines, parents et amis. **Direction funéraire: Maison funéraire Harvey, Mouvement Coopératif**, 816 boulevard St-Joseph, Roberval, bureau: (418)275-0375, salon: (418)275-3331, télécopieur: (418)275-7496, courriel: mharvey@destination.ca membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DOUCET (Mme Cora Gobeil)

Maman, rien ne nous sépare de l'amour. Le 29 décembre 2003, est décédée paisiblement, au milieu des siens, dame Cora Gobeil, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Adélar Gobeil et de feu Marie-Ange Brassard, l'épouse de feu M. Harry Doucet. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André Doucet (feu Jocelyne Saucier, Denise Proteau), Denyse (Philippe), Monique (Jean-Marc), Daniel (Johanne), Nicole; ses trois petits-fils bien-aimés: Philippe-Alexandre, Nicolas et Frédéric. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire Gravel & Fils, Réseau Dignité 50, Arthur-Hamel

Chicoutimi (secteur Rivière-du-Moulin). Les heures d'accueil sont: Le mardi 30 décembre 2003 de 19 h à 22 h. Mercredi jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 11 h à l'église St-Isidore, Chicoutimi. Outre ses enfants, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: feu Léon-Maurice Gobeil (Marie Duchesne), feu Jean-Marie (feu Antoinette Girard), Victorien, feu Robert, Jacqueline (feu Robert Coulombe), feu Béatrice (feu Georges Laberge), Ruth (Paul Turcotte), Angéline (feu Jean Les-

sard, Raymond), feu Rémi, Réal (Ginette Simard), Gisèle (Jacques). Elle était la belle-sœur de: feu Anna Doucet, feu Annie (feu Lionel Couture), feu Jeannette (feu Armand St-Onge), feu Raymond (feu Jeanne d'Arc Larouche), feu Gertrude (feu James Roberts), feu Armand (Thérèse Bouchard). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Elle était fille d'Isabelle et membre du cercle Elisabeth. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



DUFOUR (M. Benoît)

Est décédé paisiblement à l'Hôtel-Dieu de Roberval, entouré de l'amour des siens, le 29 décembre 2003, à l'âge de 68 ans et 1 mois, M. Benoît Dufour, époux de dame Thérèse Trottier, demeurant au 516, rue Léger, Roberval. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la maison funéraire

Marc Leclerc Ltée
100, rue Paré
Roberval

le mercredi 31 décembre 2003 à compter de 11 h 30. Les funérailles auront lieu le même jour à 14 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval et l'inhumation suivra au cimetière de Roberval. Outre son épouse, dame Thérèse Trottier, il laisse ses enfants: Martine, Sylvie (André Mercure), Isabelle (Daniel Bussière); ses petits-enfants: Marie-Eve, Audrey-Anne, Jean-Daniel. Il était le frère et le beau-frère de: feu Monique Dufour (feu Marc Girard), Rachel Dufour (Jean-Charles Girard), Réjeanne Dufour (Jean-Marie Girard), Ghislaine Dufour (feu Lauréat Potvin), Nicole Dufour (feu Raymond St-Pierre); Huguette Trottier (feu Jacques Thibaudeau), Janine Trottier (Julien Morin), feu Jean-Yves Durand (Louise Gauthier). Également, il laisse ses oncles et tantes, ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation Décan de Roberval. Pour informations: (418)275-3335, télécopieur: (418) 275-0188, courriel: mml@maison-marc-leclerc.com **Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée de Roberval** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



FAUCHON (Mme Louise)

Entourée de l'amour des siens, est décédée le 29 décembre 2003 au Complexe hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 61 ans et 11 mois, dame Louise Fauchon, fille de feu M. Jean-Baptiste Fauchon et de feu dame Yvonne Lavoie, demeurant sur la rue Nil-Tremblay, à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 30 décembre 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mercredi 31 décembre 2003 de 9 h à 10 h 45 à la **Coopérative Funéraire de Chicoutimi** 2075 boul. Tadoussac Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 11 h à l'église St-Luc. Elle sera incinérée au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Dominic Dufour (Sara Cormier) et Sophie (Patrick Dufour); ses petits-enfants: Josiane et Thomas Dufour; ses frères et sœurs: Colette Fauchon (Richard Côté), Monique (Marcel Harvey) et Claude (Linda Drôlet); le père de ses enfants: Daniel Dufour, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Mme Louise

Fauchon était astrologue et membre de L'O.R.I.A.N. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer, sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: coopfchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



GIRARD (M. Jacques)

Le 28 décembre 2003 est décédé à l'âge de 59 ans et 7 mois, M. Jacques Girard, fils de feu M. Alexandre Girard et de dame Gisèle Vandal, demeurant au 1265 Gélinas, Alma. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 30 décembre 2003 de 19 h à 22 h et le mercredi 31 décembre 2003 de 9 h à 13 h 45 à la **Coopérative Funéraire de Chicoutimi** 560 Simard St-Ambroise

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 14 h à l'église de St-Ambroise. Il sera incinéré au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et les cendres inhumées au cimetière de St-Ambroise. Le défunt laisse dans le deuil sa mère Gisèle Vandal (feu Alexandre Girard, Léo Tremblay), ses enfants: Natalie Girard (Dominic Belley), Rachel, Nancy (Guy Tardif), Johanne, Eric et Annie; son amie de cœur Pauline Tremblay, ainsi que ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Rénald Girard (Marilda Tremblay), Ruth (Camille Cloutier), Pauline (Jean Bergeron), Bertrand (Marlène Bouchard), Sylvain (Chantal Bouchard), Yvonne (Réal Taché), Sonia (Eloi Boudreau), Daniel, Doris, Chantal (Michel Lajoie), Dominique, Vandal, Nathalie (Carl Dallaire), Andrée (Eric) et Louise (Yves Comeau), ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la maison Soli-Can Alma sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: coopfchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



HOUE (Mme Hélène Boudreau)

Le 28 décembre 2003, est décédée au Complexe hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 45 ans et 1 mois, dame Hélène Boudreau, épouse de M. Louis Houde, demeurant au 1580 Victor-Guimond à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le mardi 30 décembre 2003, à la résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 14 h à l'église Notre-Dame de Grâce à Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière de l'Anse St-Jean. Elle était la fille de M. Ernest Boudreau et de Mme Thérèse Chalifour. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Louis Houde; son fils: Benoît Boudreau Houde; ses frères et sœurs: feu Jean Boudreau, feu Michel, Marie; ses beaux-parents: M. Raymond Houde et Mme Reina Houde; ses beaux-frères et belles-sœurs: Luc Houde (Nancy Bélanger), Edith (Gilles Simard), Simon (Guylaine Bouchard); ses neveux et nièces: Marie-Luce, Geneviève, Jean-Pascal, Olivier, Raphaël, Joanie, Marie-Laurence, ainsi que de nombreux parents et amis. Un merci spécial au personnel soignant du C.H. de la Sagamie du département hématologie pour leur soutien et dévouement. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



MUNGER (M. Louis-Philippe)

Le 27 décembre 2003, est décédé à la Résidence Georges-Hébert de Jonquière, à l'âge de 74 ans et 5 mois, M. Louis-Philippe Munger, époux de Mme Nicole Lalancette, demeurant autrefois rue de la Bretagne, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la

Résidence Funéraire du Saguenay
2555, St-Dominique
Jonquière

Mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le mardi 30 décembre 2003 à 13 h, à l'église St-Dominique. Les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Outre son épouse, Mme Nicole Lalancette, il laisse dans le deuil ses enfants: Claude Munger (France Munger), Richard, Ruth, Sylvain; ses petits-enfants: Sandra et Mathieu. Il était le frère de: feu Raymond Munger (Gaby Turgeon), feu Henri (Claire Tremblay), Pierrette (Elias Thériault, Marguerite (feu Gaston Beaulieu), Rosaire (feu Rosa Roy). Il était le beau-frère de: feu Cécile Lalancette (feu Joseph Lévesque), feu Sylvia (feu Wilfrid Gagné), feu Gilberte, feu Rosaire (Carmen Corneau), feu Rosaria, feu Roméo (feu Marie Néron), feu Yvonne (Adéodat Roy), feu Sylvio (Jeanne-D'Arc Turgeon), feu Ronaldo (Pierrette Perron), feu Gemma (feu Yvan Tremblay), feu Jeanne-Mance (feu Gérard Tremblay), feu Everad (Madeleine Desrosiers). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et ami(e)s. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du cœur. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

Autres décès en page 32

SP La vie avec la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques frappe surtout les jeunes adultes de 20 à 40 ans, lorsqu'ils sont dans la fleur de l'âge.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

IN MEMORIAM



BRASSARD (M. Yvan)

Entouré de l'amour des siens, le 29 décembre 2003 est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 55 ans et 1 mois, M. Yvan Brassard, fils feu M. François Brassard et de feu dame Lucie Maltais, demeurant au 1182 Jeanne-Mance, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 30 décembre 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 31 décembre 2003 de 9 h à 12 h 45 à la

Coopérative Funéraire de Chicoutimi

520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, (face à la Marina du Vieux Port) Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 13 h à l'église St-Paul Apôtre. Il sera incinéré au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et les cendres inhumées au cimetière St-François-Xavier. Il laisse dans le deuil ses enfants: Eric Brassard, Sandra Brassard (Guy Simard), Lucie Brassard (Jean-Philippe Gilbert), ainsi que sa petite-fille Joanie Tremblay; la mère de ses enfants: Christiane Gobeil (Raymond Gilbert); ses frères et sœurs: Françoise Brassard (Jacques Bastien), Jean-Pierre (Gisèle Bastien), Viviane (Claude Lemelin), Colette (Gabriel Perron), Huguette, Christiane (Jean-Roch Morissette), Suzanne (Michel Lévesque), ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. M. Yvan Brassard a été directeur de la Caisse Populaire St-François-Xavier ainsi que conseiller municipal de Chicoutimi et a oeuvré auprès de nombreux organismes. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: salonchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

Nécrologie

AVIS DE DÉCÈS



POTVIN (M. Carol)

Le 24 décembre 2003, est décédé à Jonquières, à l'âge de 58 ans, M. Carol Potvin, époux de Mme Diane Simard, demeurant sur la rue Racine, Jonquières. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire du Saguenay 3711, Cabot

Jonquières (Secteur Kénogami) Mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 30 décembre 2003 à 11 h, à l'église St-Matthieu et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Outre son épouse Mme Diane Simard, il laisse dans le deuil ses fils: Evans Potvin (Myriam Larouche); sa mère: Mme Gilberte Lavoie (feu Louis-Arthur Potvin); ses frères et soeurs: Guy Potvin (Hélène Beaulieu), Camillo (Diane Sauvageau), Bibiane (Denis Lavoie), Gaétan (Lise Boily), Claude (Suzie Girard), Lina (Gilles Bouchard); sa belle-mère: Mme Georgette Dorval (feu Léo Simard); ses beaux-frères et belles-soeurs: Ruth Simard (Jean-Marie St-Laurent), Vallier (Lise Brassard), France-Éloi, Marlène; ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



SAVARD (M. Jean-Eudes)

Le 28 décembre 2003, est décédé à sa résidence, à l'âge de 59 ans et 7 mois, M. Jean-Eudes Savard, époux de feu dame Bernadette Laforge, fils de feu M. Roméo Savard et de feu dame Marie-Berthe Lapointe, demeurant à Bégin. La famille accueille les parents et ami(e)s à la salle communautaire Bégin le mardi 30 décembre 2003 jour des fu-

néraillies, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 30 décembre 2003 à 11 h, à l'église St-Jean L'Évangéliste de Bégin. La dépouille sera incinérée au crématorium Nault & Caron et les cendres déposées au cimetière de Bégin. Il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvain (Marcelle Brassard), Nathalie, Audrey (Serge Simard); ses petits-enfants: Mandy, Tanya, Joëlle, Marc-Olivier, Raphaël, David; ses frères et soeurs: Ghislaine (feu Georges-Henri Dallaire, Wilfrid Perron), Claude (Blanche-Alice Girard), Lévis (Nicole Dufour), Huguette (feu Jean-Roch Claveau), Jean-Marie (Claudine Dufour), feu Déry (Monique Dufour), feu Clermont (Rosella Duchesne, Jean-Eudes Savard), Magella (Angèle Gagnon), Richard (Madeleine Lavoie), Germain, Édith, Laurier (Claudine Savard), André, Bruno; ses beaux-frères et belles-soeurs: Rose-Emma Laforge (Jean-Claude Girard), Arthur (Reine Caron), Fernand (Raymonde Racine), feu Claude (Denise Belley), Jean (Ruth Caron), Conrad, Lisette (Adéoda Larouche), Danielle (Mario Lévesque), Micheline, Gina; ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances. Pour tout renseignement, téléphonez au 542-2626, télécopieur: 542-6051, courriel: nault@netrover.com **Direction funéraire: Maison Nault & Caron** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



SIMARD (Mme Aline Gaboury)

Le 28 décembre 2003, est décédée, à l'âge de 97 ans et 3 mois, Mme Aline Gaboury, épouse de feu M. Ernest Simard et de feu M. Joseph Gauthier, fille de feu M. Lazare Gaboury et de feu dame Lumina Brousseau, demeurant au 144, rue Brassard, St-Ambroise. La famille accueille les parents et ami(e)s le mardi 30 décembre 2003 de 10 h à 14 h 45 à la Coopérative Funéraire de Chicoutimi 560, Simard St-Ambroise

Les funérailles auront lieu le mardi 30 décembre 2003 à 15 h, à l'église de St-Ambroise. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: feu René Simard (feu Gratia Richard), feu Lauréat, Laurier (feu Jeannette Labonté, Jeannette Dassylva), feu Dominique (Emilie Gaudreault), feu André (feu Jacqueline Labonté, Noëlla Coulombe), Thérèse (feu Emile Blanchette), Raymond (feu Michelle Gaudreault), Roger (Lise Beaugregard), feu Réal, Jean-Paul (Odette Gaudreault), Lauréat (Marthe Tremblay), Huguette (Jean-Paul

Blackburn), Carol (Lina Perron) et Christian (Céline Audet); les enfants de feu Joseph Gauthier: André Gauthier, Rachel, Julienne, feu Marie-Claude, Denis, ainsi que leurs conjoints et conjointes. Elle laisse également ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants; ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Simard et Gauthier, sans oublier ceux et celles du Foyer et de la Villa St-Ambroise qu'elle affectionnait beaucoup, de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay (1176, rue Notre-Dame, Chicoutimi, G7H 1X6) sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: coopfchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



SMITH (Caporal Mark William)

Le 28 décembre 2003, est décédé à l'Hôpital Royal Victoria à Montréal, à l'âge de 38 ans et 7 mois, Caporal Mark William Smith, époux de dame Mélina Ropson, demeurant au 376, Kingston Street à Otterburn Park, autrefois de Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le mardi 30 décembre 2003 à la résidence funéraire Gravel & Fils, Réseau Dignité 825, Bégin coin des Champs-Élysées Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 14 h à la Cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière Saguenay. Il était technicien en structure à la Base de Bagotville et était à l'emploi des Forces Canadiennes depuis 18 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Mélina Ropson; ses filles: Mary-Louise et Madelyn; sa mère: Louise Julien (Réal Lafrance); ses soeurs: Diane Smith (Régis Fortin), sa jumelle Marlène (Martin Tremblay); sa belle-mère: Mme Pearl Loder (feu Chesley Ropson); ses beaux-frères et belles-soeurs: Wonda, Robert, Wayne, Rick, Austin, Lott, David et leurs conjoints respectifs; ses grands-parents: Capitaine William J. Smith (Vivienne). Il était le petit-fils de feu Joseph Julien et de feu Cécile Simard. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces: Karine et Michaël Fortin, Maxime, Marianne et Marc-André Tremblay, ainsi que ses cousins et cousines, oncles et tantes et de nombreux parents et amis. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Lina Cyr de la Maison des Greffés du Québec (1989, Sherbrooke Est, Montréal, Québec, 514-527-8661), sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de con-

léances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



TREMBLAY (M. Richard)

Le 28 décembre 2003, est décédé à sa résidence, entouré de l'amour des siens, à l'âge de 72 ans et 11 mois, M. Richard Tremblay, époux de dame Anita Gagné, demeurant au 340, St-Jean-Baptiste à l'Anse St-Jean. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter du mardi 30 décembre 2003 à 14 h à la résidence funéraire de l'Anse St-Jean. Les heures d'accueil sont: le mardi 30 décembre 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi, jour des funérailles, le

REMERCIEMENTS



Pour honorer la mémoire de **M. Richard Tremblay** ses parents et amis ont donné généreusement à l'organisme

«La Maison Notre-Dame du Saguenay» qui accueille gratuitement les personnes atteintes de cancer en phase terminale. Soyez assuré que tous ces dons serviront à couvrir le coût des services aux bénéficiaires. Merci de votre générosité. Vous pouvez rejoindre

«La Maison Notre-Dame du Saguenay» au: 1176, rue Notre-Dame Chicoutimi (Québec) G7H 1X6 Tél.: 696-1176



Un don pour la maison!

PRIÈRES



FAVEURS OBTENUES

Merci Mon Dieu. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. Signé: S.P.

IN MEMORIAM

LABERGE (Mme Rolande Hudon)



Elle incarnait générosité, courage, détermination et fierté... À la Maison Notre-Dame du Saguenay, le 29 décembre 2003, est décédée à l'âge de 82 ans et 3 mois, dame Rolande Hudon, épouse de feu M. Roland Laberge, fille de feu M. Louis Hudon et de feu dame Annie Gauthier, demeurant à Chicoutimi-Nord. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 30 décembre 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 31 décembre 2003 de 9 h à 11 h à la Coopérative Funéraire de Chicoutimi 345, St-Armand, Chicoutimi (face à l'église Ste-Claire)

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre 2003 à 11 h à l'église Ste-Claire. Elle sera incinérée au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et les cendres inhumées au cimetière Ste-Anne. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: feu Alain Laberge, Pierre (Lyse Soucy), Diane, Huguette (Lise Arseneault), Geneviève (Yvan Lemay) et Esther (feu Louis Pineault, Pierre Tremblay); ses petits-enfants: Ian, Charles-Maxime, David, Julie, Catherine, Audrey et Anne-Sophie. Elle était la soeur de feu Jean-Marie Hudon, feu Jeanne-D'Arc, Thérèse (Frédéric Lawson), Georgette et feu Louiselle. Elle était la belle-soeur de feu Roméo Laberge (feu Jeanette Bezeau), Germaine (feu Julien Fillion), Gérard (Rose-Aimée Bouchard), Jeanne (feu Olivier Laberge), Lucette (Marcel Tremblay), Solange (Yvon Roy), Thérèse (Pierre Nolin), Yvan (feu Thérèse Gaudreault, Carmen Lavoie), Adrien (Lina Bouchard) et Lucille (Bertrand St-Gelais), la famille de Mme Thérèse Matteau, ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: coopfchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière inc. Pour honorer la mémoire de **Monsieur Marcel Corneau**



décédé le 25 novembre 2003, ses parents et amis ont versé des dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière.

Par ce geste, ils contribuent à l'achat d'équipements médicaux et paramédicaux nécessaires au développement de notre centre hospitalier et à l'amélioration de la qualité des services offerts.

Au fond, je donne pour les miens

Merci de votre générosité!

Vous pouvez rejoindre le Fonds de dotation au numéro: 695-7711

Au nom de toute la population

La générosité des parents et amis de **Mme Sylvette Hnatwick-Landry, de Chicoutimi, décédée le 6 septembre 2003,**



facilitera l'implantation de nouvelles technologies médicales destinées aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Au nom de tous ceux qui pourront bénéficier de vos dons, encore une fois... sincères remerciements!

«La Fondation de ma vie» 541-1005



la fondation de ma vie

Sports

Victorieux face aux Thrashers

Le Canadien met fin à sa série de défaites

ATLANTA (PC) - Le Canadien peut s'estimer chanceux de l'avoir emporté au Philips Arena, lundi, parce qu'il a passé une bonne partie de la soirée à se défendre, même s'il a légèrement eu l'avantage dans la colonne des tirs. Il a tout de même pu mettre fin à une série de trois défaites à l'étranger en venant à bout des Thrashers d'Atlanta 2-1, devant 17 310 spectateurs.

José Théodore a réalisé la plupart de ses meilleurs arrêts à la troisième période. Les Thrashers, qui ont presque réussi la moitié de leurs 27 lancers dans les 20 dernières minutes, ont exercé beaucoup de pression au cours de la première moitié, puis à la toute fin. La dernière minute a paru une éternité.

La pénalité majeure qu'a écopée Marc Savard à 6:49 de la fin a ralenti leur ardeur. Savard a été chassé parce qu'il a frappé du coude le visage du capitaine Saku Koivu. Koivu a été ébranlé et n'est pas revenu au jeu par la suite.

Pendant l'attaque massive de cinq minutes du Canadien, ce sont les Thrashers qui ont été les plus menaçants. Le Franco-Manitobain J.-P. Vigier et le Russe Ilya Kovalchuk ont cogné à la porte du but.

Au bout du compte, le Canadien (17-15-4-2) s'est contenté des filets d'Andrei Markov (3e) et de Pierre Dagenais (5e), obtenus en l'espace de 3:25 vers la fin

de la première période.

Ron Petrovicky (12e) a été le seul buteur des Thrashers (19-16-3-1) qui ont encaissé un troisième échec de suite.

En avant 2-0

Bousculé au plan physique, le Canadien a tout de même dominé le premier vingt. L'inertie des Thrashers, qui ont commis plusieurs erreurs dans leur zone, lui a permis de prendre les devants 2-0.

Le Tricolore s'est inscrit à la marque de façon inusitée, à 16:21, profitant de la blessure à la jambe gauche que s'est infligée Ilya Kovalchuk en territoire adverse. Le jeu s'est transporté à l'autre bout, même si Kovalchuk est demeuré étendu sur la glace, et Markov a déjoué Byron Dafeo d'une frappe sur réception.

Les visiteurs ont doublé leur avance à 14 secondes de la fin, soit peu de temps après que les Thrashers eurent tourné près du but de Théodore.

Renversé derrière le filet de Dafeo, Richard Zednik est reve-

nu près du gardien pour tenter de concrétiser le retour du lancer de Brisebois. La rondelle bondissante s'est retrouvée tout près de la ligne rouge du but et Dagenais s'est amené pour la frapper au vol.

Réveil des Thrashers

Les troupiers de l'entraîneur Claude Julien s'accrochaient à une mince avance d'un but après 40 minutes de jeu. Les Thrashers ont augmenté le rythme au deuxième vingt et ils ont provoqué les meilleures occasions de marquer.

Petrovicky a finalement compté, à 10:18, sa frappe de l'enclave ne donnant aucune chance à Théodore. Le jeu amorcé par Savard en entrée de zone a presque avorté, mais la rondelle a bifurqué sur un patin de Patrice Brisebois.

Une commotion cérébrale?

Secoué, Koivu inquiète

ATLANTA (PC) - L'état de santé de Saku Koivu était une source de préoccupation après la victoire du Canadien. Le capitaine a refusé de s'adresser aux journalistes, mais il a confié à quelques coéquipiers qu'il ne se rappelait pas du coup de coude qu'il a reçu au visage, à moins de sept minutes de la fin.

Un porte-parole de l'équipe a indiqué que Koivu avait été victime d'une commotion cérébrale, mais l'entraîneur Claude Julien l'a vite repris en disant que le Finlandais serait examiné par un médecin à Dallas, mardi.

Une chose est assurée, Koivu a été littéralement sonné par Marc Savard, qui a reçu une pénalité majeure. Le geste mérite-t-il une suspension? Julien ne s'est pas prononcé après avoir visionné la séquence sur vidéo. Il a toutefois argué que Savard n'avait pas tenté d'éviter la tête de Koivu, qui a subi le choc en pivotant sur lui-même.

Chanceux

Pour revenir au match, les joueurs ne se pétaient pas les bretelles de satisfaction.

«J'espère qu'on ne repartira pas d'ici trop content parce que c'est un match qu'on aurait pu facilement perdre», a commenté le vétéran joueur de centre Joé Juneau.

«La performance de José (Théodore) nous a permis de nous en tirer en troisième période.»

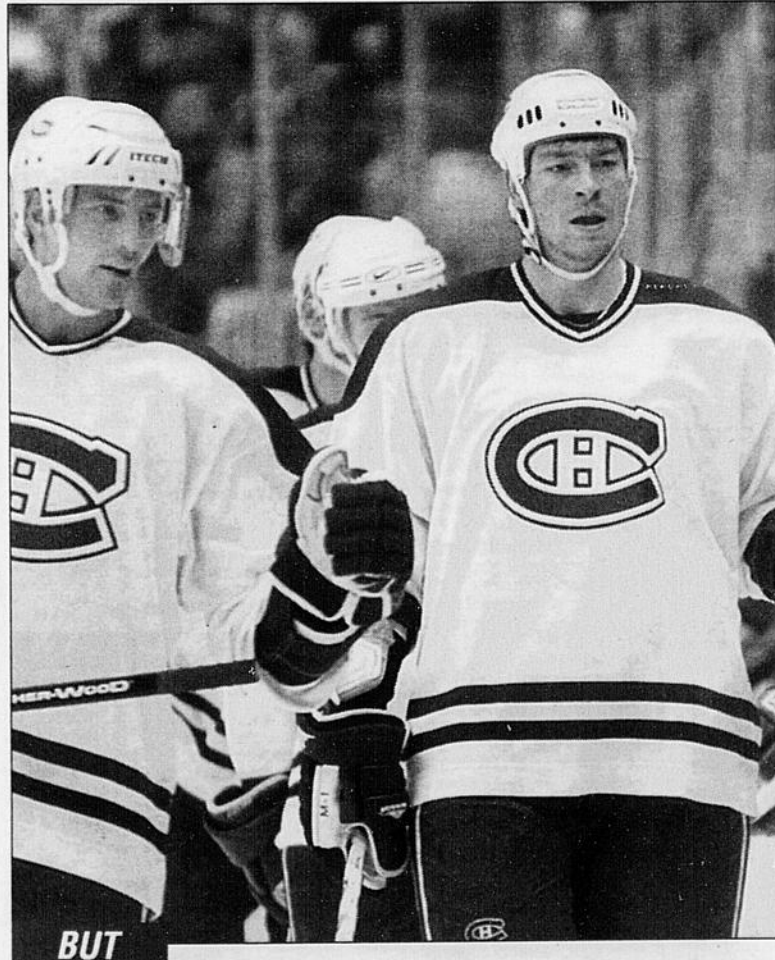
Juneau a relevé que l'équipe avait mal réagi dans les moments importants. «En troisième, on voulait aller chercher le troisième but en avantage numérique, mais on a permis aux Thrashers deux ou trois surnombres. C'est stupide, a-



EFFICACE

Les Thrashers ayant presque réussi la moitié de leurs 27 lancers dans les 20 dernières minutes, il n'est pas surprenant que José Théodore ait réalisé la plupart de ses meilleurs arrêts à la troisième période.

(Photo PC)



Pierre Dagenais est félicité par ses coéquipiers après avoir compté le second filet du Canadien à la toute fin du premier engagement.

(Photo PC)

«On voulait marquer, mais on ne voulait également pas se faire marquer. On se devait d'être prudent, a-t-il renchérit. On est une équipe à caractère défensif et on ne voulait pas ouvrir le jeu contre une équipe comme les Thrashers.»

«Les Thrashers nous ont dominés à partir de la deuxième moitié du match et Théo a été formidable, a-t-il dit. On manque quelque peu de confiance en raison des défaites qu'on a subies dans les dernières minutes de jeu dernièrement. On a joué sur les talons après avoir connu une bonne première moitié. On a arrêté de patiner.»

L'entraîneur n'a pas blâmé l'inefficacité du jeu de puissance, surtout au cours de la punition de cinq minutes de Savard.

«On voulait également pas se faire mar-

quer. On se devait d'être prudent, a-t-il renchérit. On est une équipe à caractère défensif et on ne voulait pas ouvrir le jeu contre une équipe comme les Thrashers.»

Théodore n'a pas trouvé que ses coéquipiers s'étaient trop repliés en défensive au dernier vingt.

«Ce sont plutôt les Thrashers qui ont ouvert la machine, à partir de la deuxième période. Ils ont tellement de joueurs talentueux et on devait minimiser les erreurs. On a été capable d'éviter le pire.»

Le match a été robuste et Julien a fait remarquer que plusieurs coups sournois ont été donnés dans le feu de l'action. Ça promet pour le duel de samedi au Centre Bell entre les deux équipes.

Au filet

ATLANTA (PC) - Dan Snyder accompagne en pensée les joueurs des Thrashers. Le casier qu'il occupait au Philips Arena est orné de ses pièces d'équipement. A l'étranger, on accroche son chandail numéro 37 dans le vestiaire de l'équipe.

«Dan est toujours là parce qu'il est une partie de nous», a mentionné Yannick Tremblay.

Le défenseur parle encore de l'épreuve que l'équipe a traversée la voix étreinte par l'émotion.

«Dans le fond, on n'avait pas le choix de se tenir ensemble, a-t-il continué. C'était ça, ou on se mettait la tête dans le sable. Chacun a vécu le drame, à sa façon. On a compris qu'on s'en sortirait en s'entraînant.

«Comme joueur de hockey, a-t-il

repris, la meilleure façon de laisser sortir le méchant (sic), c'est de jouer. C'est ce qu'on fait depuis le début de la saison: on évacue le méchant. C'est l'attitude qu'a adoptée un gars comme Ilya Kovalchuk. Il a compris que les succès de l'équipe reposeraient sur lui et il a pris les choses en main...»

L'atmosphère qui règne chez les Thrashers rappelle à Bill Lindsay celle qui a transporté le Canadien en 2001-02, la saison au cours de laquelle le capitaine Saku Koivu a combattu le cancer.

«Le retour de Saku est l'expérience la plus marquante que j'aie vécue au hockey, a confié le combattif ailier qui a commencé sa carrière chez les Nordiques au début des années 1990.

Les chiffres

Hockey



LIGUE NATIONALE CLASSEMENT DOUBLE

Association de l'Est												
Section Nord-Est												
Mj	G	P	N	DP	BP	BC	PTS	Dom.	Etr.	10	Der.	Série
Toronto	38	21	7	3	110	92	52	10-2-1-2	11-5-6-1	6-1-2-1		N1
Ottawa	35	17	10	5	3	110	76	10-7-3-2	7-3-2-1	5-2-3-0		G1
Boston	37	14	10	9	4	91	93	4-5-6-1	10-5-3-3	2-5-3-0		G1
Montréal	38	17	15	4	2	87	88	4-9-7-3-0	8-8-1-2	5-3-1-1		G1
Buffalo	37	14	19	3	1	80	99	7-8-2-1	7-11-1-0	2-7-1-0		P1
Section Atlantique												
Philadelphie	37	18	6	9	4	103	79	13-1-2-2	5-5-7-2	1-3-3-3		N1
New Jersey	35	19	7	8	1	86	59	9-4-3-1	10-3-5-0	5-2-2-1		P1
NY Islanders	36	18	15	2	1	104	94	14-6-0-0	4-9-2-1	7-2-0-1		G5
NY Rangers	35	14	13	5	3	96	92	8-5-2-3	6-8-3-0	5-4-0-1		G1
Pittsburgh	36	9	19	5	3	74	126	26	7-7-3-0	3-4-1-2		G1
Section Sud-Est												
Atlanta	39	19	16	3	1	115	115	42	12-8-2-0	7-8-1-1	5-5-0-0	P2
Tampa Bay	34	15	13	5	1	77	75	36	9-6-2-1	6-7-3-0	2-7-1-0	P1
Caroline	36	12	14	2	6	81	34	8-4-5-1	4-10-3-1	5-4-0-1		G2
Florida	38	12	16	8	2	82	103	34	7-7-5-1	5-9-3-1	3-2-4-1	N1
Washington	37	11	22	3	1	95	116	26	5-10-1-1	6-12-2-0	3-5-2-0	P2
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
Detroit	39	22	12	4	1	126	90	49	14-3-1-0	8-9-3-1	6-2-1-1	P1
St. Louis	34	21	8	4	1	89	72	47	12-2-3-0	9-6-1-1	6-2-2-0	G1
Nashville	35	16	13	4	2	86	88	38	9-5-3-1	7-8-1-1	2-3-3-2	G1
Chicago	38	9	19	7	3	70	102	28	6-5-4-2	3-14-3-1	3-5-2-0	P1
Columbus	36	9	20	4	3	74	102	25	8-9-3-1	1-11-1-2	1-6-1-2	P2
Section Nord-Ouest												
Vancouver	37	20	9	6	2	107	84	48	11-3-4-0	9-6-2-2	6-2-2-0	G1
Calgary	35	19	10	3	3	82	70	44	11-5-3-1	8-5-0-2	6-2-2-0	N1
Colorado	35	17	10	7	1	101	80	42	10-7-2-0	7-3-5-1	3-3-4-0	P1
Minnesota	37	14	14	9	0	81	78	37	7-8-4-0	7-6-5-0	5-1-4-0	N3
Edmonton	36	13	17	6	0	92	103	32	8-9-2-0	5-8-4-0	2-5-3-0	P1
Section Pacifique												
Los Angeles	36	16	12	5	3	99	92	40	8-6-4-0	8-6-1-3	2-2-4-2	N1
San Jose	36	13	9	11	3	88	83	40	6-3-7-1	7-6-4-2	5-2-2-1	N1
Dallas	38	17	16	5	0	78	83	39	11-4-3-0	6-12-2-0	6-2-2-0	P1
Phoenix	36	11	12	11	2	88	105	35	6-6-2-1	5-6-9-1	2-2-5-1	P2
Anaheim	36	12	15	4	5	74	91	33	8-5-2-2	4-10-2-3	4-6-0-0	G1

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des vainqueurs (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un fillet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

CALENDRIER

Samedi 27 décembre

Caroline 2 Montréal 1 (P)
N.Y. Islanders 3 Toronto 1
Edmonton 6 Vancouver 2
Colorado 3 Philadelphie 2 (P)
Buffalo 3 Washington 1
Dallas 4 Columbus 3
Florida 3 Anaheim 2
New Jersey 2 Pittsburgh 0
Tampa Bay 4 Boston 2
Nashville 3 Phoenix 1
San Jose 4 Los Angeles 4

Dimanche 28 décembre

Ottawa 5 Atlanta 2
Calgary 3 Edmonton 1
Chicago 3 Detroit 0

Lundi 29 décembre

Montréal 2 Atlanta 1
Toronto 4 Florida 4
Vancouver 3 Colorado 2
Minnesota 2 Calgary 2
Anaheim 2 Tampa Bay 0
Boston 3 Washington 1
Caroline 2 Buffalo 1
N.Y. Islanders 3 New Jersey 1
Pittsburgh 1 Chicago 0
St. Louis 3 Columbus 2
N.Y. Rangers 3 Phoenix 2 (P)
Philadelphie 2 Dallas 2
Nashville 3 à San Jose, 22h30

Mardi 30 décembre

Ottawa à Boston, 19h00
Philadelphie à St. Louis, 20h00
Minnesota à Edmonton, 21h00
N.Y. Rangers à Los Angeles, 22h30

Mercredi 31 décembre

N.Y. Islanders à Pittsburgh, 14h00
Florida à Tampa Bay, 15h00
Washington à Buffalo, 19h00
Atlanta à Detroit, 19h00
San Jose à Columbus, 19h00
Anaheim en Caroline, 19h30
Colorado à Calgary, 20h00
Vancouver à Chicago, 20h30
Montréal à Dallas, 20h30
Los Angeles à Phoenix, 21h00

Judi 1er janvier

Pittsburgh à Nashville, 15h00
New Jersey à Washington, 17h00
Toronto à Boston, 19h00
N.Y. Islanders à Ottawa, 19h30
N.Y. Rangers à St. Louis, 20h00

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est		
Mj	Pts	
1. x-Toronto	38	52
2. x-Philadelphie	37	49
3. x-Atlanta	39	47
4. New Jersey	35	42
5. Ottawa	35	42
6. Boston	37	41
7. Montréal	38	40
8. NY Islanders	36	39
9. Tampa Bay	34	36
10. NY Rangers	35	36
11. Caroline	36	34
12. Florida	38	34
13. Buffalo	37	32
14. Pittsburgh	36	26
15. Washington	37	26
Association de l'Ouest		
Mj	Pts	
1. x-Detroit	39	49
2. x-Vancouver	37	48
3. x-Los Angeles	36	40
4. St. Louis	34	47
5. Calgary	35	44
6. Colorado	35	42
7. San Jose	36	40

Note: Deux points pour une victoire; un point pour une nulle et une défaite en prolongation. Les défaites en prolongation sont indiquées dans la colonne DP seulement.

Samedi 27 décembre

Hamilton 5 St. John's 1
Rochester 5 Toronto 4
Hershey 4 Wilkes-Barre 3 (P)
Albany 3 Binghamton 2
Bridgeport 2 Hartford 1
Chicago 4 Utah 0
Cleveland 3 Milwaukee 3
Grand Rapids 4 Cincinnati 1
Houston 1 San Antonio 1
Lowell 4 Springfield 3
Norfolk 3 Philadelphie 2
Portland 2 Providence 0
Manchester 6 Worcester 4

Dimanche 28 décembre

Hamilton 4 St. John's 2
Manitoba 4 Toronto 4
Binghamton 5 Philadelphie 1
Bridgeport 5 Hershey 4 (P)
Chicago 3 Houston 3
Manchester 4 Hartford 0
Norfolk 3 Wilkes-Barre 2
Portland 3 Albany 2 (P)
Providence 3 Lowell 3
Mondou, Benoit Sha 37 22 28 50
Guénette, François-Pierre Cap37 22 27 49
Uruhart, Cory I.-P.-E. 37 22 27 49
Lambert, Michael I.-P.-E. 37 21 28 49
Hennesy, Josh Qué 35 22 26 48
Martin, Louis-Philippe Dru 38 15 32 47
Picard, Alexandre Lew 37 23 22 45
Talbot, Maxime Gat 26 9 34 43
Gagné, Karl Mon 37 9 34 43
Champagne, Bruno Rou 39 9 34 43

Lundi 29 décembre

Manitoba 4 Cleveland 2
Manchester à Lowell, 19h00
Hamilton à Toronto, 19h00
Hershey à Providence, 19h05
Bridgeport à Wilkes-Barre, 19h05
Hartford à Worcester, 19h05
Chicago à Houston, 20h00
Utah à Milwaukee, 20h00

Mardi 30 décembre

Manchester à Lowell, 19h00
Hamilton à Toronto, 19h00
Hershey à Providence, 19h05
Bridgeport à Wilkes-Barre, 19h05
Hartford à Worcester, 19h05
Chicago à Houston, 20h00
Utah à Milwaukee, 20h00
Norfolk à Albany, 16h00
Springfield à Hartford, 16h05
Cleveland au Manitoba, 17h00
Worcester à Portland, 17h05
Bridgeport à Binghamton, 18h05
Utah à Grand Rapids, 19h00
Hamilton à Syracuse, 19h00
Lowell à Manchester, 19h05

Mercredi 31 décembre

Aucun match.
8. Dallas 38 39
9. Nashville 35 38
10. Minnesota 37 37
11. Phoenix 36 35
12. Anaheim 36 33
13. Edmonton 36 32
14. Chicago 38 28
15. Columbus 36 25

JUNIOR MAJEUR

Section Ouest												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
Gatineau	41	28	8	5	0	163	105	61				
Rouyn-Noranda	40	23	13	4	0	158	140	50				
Shawinigan	39	21	15	2	1	140	127	45				
Drummondville	41	15	18	6	2	129	139	38				
Val-d'Or	38	13	16	8	1	108	116	35				
Victoriaville	38	10	25	2	1	112	156	23				

Section Est												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
Rimouski	38	21	13	3	1	159	132	46				
Chicoutimi	40	16	18	3	3	124	134	38				
Québec	38	16	20	1	1	123	121	34				
Québec	38	14	19	4	1	107	132	33				
Baie-Comeau	40	14	22	2	2	108	151	32				

Section Atlantique												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
Cap-Breton	38	28	9	0	1	151	93	57				
Moncton	39	25	11	2	1	153	113	53				
I.-P.-E.	40	22	11	3	4	146	114	51				
Halifax	38	11	22	3	2	101	147	27				
Acadie-Bathurst	40	11	27	2	0	114	176	24				

Note: Un point pour une défaite en prolongation.

Section Nord												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
Québec 6 Chicoutimi 7												
Acadie-Bathurst 2 Moncton 7												
Drummondville 2 Rouyn-Noranda 3												
Shawinigan 4 Val-d'Or 2												
Gatineau 2 Victoriaville 1												
Cap-Breton 2 I.-P.-E. 3												

Section Sud												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
Halifax 2 I.-P.-E. 1												
Drummondville 2 Gatineau 2												
Baie-Comeau 2 Québec 1												
Chicoutimi 3 Rimouski 3												

Association nationale												
Section Est												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
y-N.-Angleterre	14	2	0	875	348	238						
Miami	10	6	0	625	311	261						
Buffalo	6	10	0	375	243	279						
N.Y. Jets	6	10	0	375	283	299						
Section Nord												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
y-Indianapolis	12	4	0	750	447	336						
x-Tennessee	12	4	0	750	435	324						
Jacksonville	5	11	0	313	276	331						
Houston	5	11	0	313	255	380						
Section Sud												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
y-Baltimore	10	6	0	625	391	281						
Cincinnati	8	8	0	500	346	384						
Pittsburgh	6	10	0	375	300	327						
Cleveland	5	11	0	313	254	322						
Section Ouest												
Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts						
y-Kansas City	13	3	0	813	484	332						
x-Denver	10	6	0									

2002-2003 STAT. LNH

LA PRESSE CANADIENNE

Joueur	MJ	B	P	Pts	+	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
ANAHEIM												
Joueur	MJ	B	P	Pts	+ <td>-</td> <td>PMAN</td> <td>DN</td> <td>G</td> <td>E</td> <td>T</td> <td>Pct.</td>	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Fedorov	35	12	13	25	-8	16	3	1	2	1	121	9.9
Sykora	35	11	9	20	-3	12	3	0	1	0	82	7.3
McDonald	32	6	13	19	-10	12	0	1	0	1	60	10.0
Rucchin	35	9	6	15	-5	4	5	1	0	1	59	15.3
Lopul	33	6	8	14	-5	18	2	0	0	1	59	10.2
Ozolin	28	4	10	14	-1	24	0	0	1	1	50	8.0
Chastov	31	1	11	12	-10	12	1	0	0	0	47	21.1
Niedermayer	24	6	4	10	-3	18	3	0	0	0	45	13.3
Havelid	34	1	8	9	-15	10	1	0	0	0	48	21.1
Vishnyak	28	1	6	7	-3	25	0	0	0	0	30	3.3
Krog	34	4	2	6	-6	-5	0	0	0	0	56	7.1
Saie	35	1	5	6	-1	5	0	0	0	0	54	1.9
Fahnestock	29	1	3	4	-1	26	0	0	0	0	44	2.3
Johnsson	33	1	2	3	-1	18	0	0	0	0	39	2.6
Burnett	17	0	1	1	-1	7	0	0	0	0	8	0.0
Ward	21	0	1	1	-1	40	0	0	0	0	11	0.0
Carney	22	0	1	1	-1	12	0	0	0	0	25	0.0
Giguere	23	0	1	1	-1	0	0	0	0	0	0	0.0
Simpson	30	0	1	1	-1	0	0	0	0	0	26	0.0
Bylsma	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0.0
Holmivost	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0.0
Gerber	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0

Joueur	MJ	B	P	Pts	+	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
ATLANTA												
Joueur	MJ	B	P	Pts <td>+<td>-</td><td>PMAN</td><td>DN</td><td>G</td><td>E</td><td>T</td><td>Pct.</td></td>	+ <td>-</td> <td>PMAN</td> <td>DN</td> <td>G</td> <td>E</td> <td>T</td> <td>Pct.</td>	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Kovalchuk	38	21	22	43	-4	20	11	0	4	0	166	12.7
Savard	28	15	23	38	4	42	4	0	3	1	91	16.5
Kozlov	38	16	17	33	-4	38	5	0	1	0	109	14.7
McEachern	38	8	22	30	1	24	1	0	0	0	77	10.4
Cowan	33	6	14	20	5	15	1	0	1	0	46	13.0
Kaberle	35	1	19	20	9	22	1	0	0	0	52	19.9
Stefan	38	6	12	18	-1	14	2	0	0	0	40	15.0
Robitaille	33	4	14	18	-1	2	0	0	0	0	45	9.9
Kuznetsov	28	1	5	16	-4	48	0	0	0	0	45	12.9
Viger	38	9	16	11	-4	2	2	0	0	0	68	13.2
Aubin	35	6	10	6	-3	38	1	0	0	0	55	10.9
Tremblay	23	2	6	8	-11	11	1	0	1	0	30	6.7
Sutton	37	1	6	7	-15	41	0	0	1	0	47	2.1
Exelby	38	0	6	6	-4	-7	0	0	0	0	17	0.0
Majeský	26	2	2	-4	-3	10	0	0	0	0	11	18.2
Tjarnqvist	26	1	3	4	-0	4	0	0	0	0	19	5.3
Tamer	31	1	3	4	-8	-4	0	0	0	0	30	3.3
Simon	12	2	0	2	-5	-7	0	0	0	0	11	18.2
Lessard	27	1	0	1	-8	-7	0	0	0	0	8	12.5
Kucsek	12	0	1	1	-1	18	0	0	0	0	2	0.0
Numminen	30	0	1	1	0	8	0	0	0	0	0	0.0
Dafoe	8	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0.0
Lindsay	21	0	0	0	-5	25	0	0	0	0	10	0.0

Joueur	MJ	B	P	Pts	+	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
BOSTON												
Joueur	MJ	B	P	Pts <td>+<td>-</td><td>PMAN</td><td>DN</td><td>G</td><td>E</td><td>T</td><td>Pct.</td></td>	+ <td>-</td> <td>PMAN</td> <td>DN</td> <td>G</td> <td>E</td> <td>T</td> <td>Pct.</td>	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Thornton	36	7	26	33	3	4	2	0	1	0	88	8.0
Murray	36	12	16	28	0	16	3	0	0	0	120	10.0
Roiston	36	12	12	24	6	26	2	1	2	1	110	10.9
Knuble	36	11	12	23	5	6	3	0	1	0	82	13.3
Bergeron	36	7	13	20	-3	8	0	0	1	0	58	12.1
Samsonov	39	6	10	16	0	0	1	0	2	0	63	9.5
Jilson	35	4	8	13	3	27	1	0	1	0	59	6.8
Boytsov	36	1	11	12	-2	46	0	0	0	0	76	13.3
Lapointe	33	7	4	11	0	26	0	0	2	0	58	12.1
McGillis	36	3	8	11	-3	18	0	0	1	0	59	5.1
Awelsson	24	3	5	8	-3	20	0	0	0	0	31	9.7
Zamuner	25	3	6	3	10	0	0	0	0	0	23	13.0
Gill	36	0	6	6	7	46	0	0	0	0	34	0.0
Green	36	4	1	5	-9	38	0	0	0	0	52	7.7
Moran	35	1	4	5	-3	28	0	0	0	0	33	6.1
Donato	18	2	2	4	-0	4	0	0	0	0	21	14.3
McCarthy	31	2	1	3	-1	19	0	0	1	0	24	8.3
O'Donnell	36	0	2	2	-2	52	0	0	0	0	33	0.0
Raycroft	25	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0.0
Kutak	2	0	0	0	-1	0	0	0	0	0	0	0.0
Doull	6	0	0	0	0	32	0	0	0	0	0	0.0
Potvin	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0

Joueur	MJ	B	P	Pts	+	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
BUFFALO												
Joueur	MJ	B	P	Pts <td>+<td>-</td><td>PMAN</td><td>DN</td><td>G</td><td>E</td><td>T</td><td>Pct.</td></td>	+ <td>-</td> <td>PMAN</td> <td>DN</td> <td>G</td> <td>E</td> <td>T</td> <td>Pct.</td>	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Dumont	35	11	14	25	-1	16	2	0	1	0	78	14.1
Briere	36	11	14	25	-1	16	2	0	1	0	80	13.8
Drury	32	5	14	19	-1	28	2	0	0	0	60	8.3
Satan	36	10	8	18	-13	14	5	0	3	0	84	11.9
Pyatt	36	8	7	15	1	1	2	4	0	0	56	14.3
Brown	36	4	9	13	-1	22	2	1	0	0	74	5.4
Zhitnik	36	1	12	13	-9	57	0	0	0	0	75	13.3
Kotlari	35	9	3	12	-9	29	2	0	2	0	83	10.8
Kalinin	31	4	8	12	-3	17	1	0	0	0	39	10.3
Atkinson	31	5	10	3	3	28	0	0	1	0	54	9.3
Hecht	19	3	7	10	8	16	0	0	0	0	48	6.3
Mair	35	2	8	10	-3	36	0	0	0	0	33	6.1
Patric	35	3	4	7	-3	20	0	0	0	0	30	10.0
Fitzpatrick	33	0	4	6	-4	8	0	0	1	0	29	6.9
Campbell	22	0	2	2	-6	19	0	0	0	0	44	0.0
Roy	6	1	0	1	-1	0	0	0	0	0	12	8.3
Biron	17	0	1	1	0	4	0	0	0	0	0	0.0
Delmore	19	0	1	1	-2	23	0	0	0	0	20	0.0
Boulton	21	0	1	1	-2	31	0	0	0	0	12	0.0
Talinger	26	0	1	1	-1	10	0	0	0	0	0	0.0
Pominville	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0
Peters	18	0	0	0	-5	76	0	0	0	0	3	0.0
Noronen	20	0	0	0	0	-5	76	0	0	0	0	0.0
McKee	21	0	0	0	0	-25	0	0	0	0	13	0.0

Joueur	MJ	B	P	Pts	+	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
CALGARY												
Joueur	MJ	B	P	Pts <td>+<td>-</td><td>PMAN</td><td>DN</td><td>G</td><td>E</td><td>T</td><td>Pct.</td></td>	+ <td>-</td> <td>PMAN</td> <td>DN</td> <td>G</td> <td>E</td> <td>T</td> <td>Pct.</td>	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
Ignia	34	12	15	27	9	50	1	0	3	0	109	11.0
Donovan	34	12	7	19	10	32	2	2	5	0	70	17.1
Gleason	32	7	10	17	11	26	3	0	1	0	66	10.6
Lombardi	33	7	9	16	9	14	1	2	1	0	50	14.0
Leopold	34	5	10	15	4	10	2	0	1	0	58	8.6
McAmmond	29	9	5	14	8	2	0	4	0	0	25	22.0
Rainprecht	17	5	9	14	2	0	0	0	0	0	20	2.0
Saunders	32	1	7	4	-3	10	2	0	0	0	53	8.4
Conroy	24	1	10	11	-3	18	1	0	0	0	46	2.2
Yelle	30	3	7	7	-10	16	0	0	0	0	44	6.8
Lydman	29	2	7	9	7	14	0	0	1	0	46	4.3
Kobasew	30	2	7	9	-4	6	1	0	0	0	28	7.1
Regher	34	2	7	9	8	26	1	0	0	0	48	4.2
Clark	34	2	6	8	1	7	1	0	0	0	47	4.3
Ference	30	2	5	7	8	23	0	0	0	0	36	5.6
Warner	31	1	6	7	3	48	0	0	1	0	43	2.3
Betts	19	1	2	3	-1	10	0	0	0	0	21	4.8
Green	33	0	3	3	-1	20	0	0	0	0	18	5.7
Oliva	29	1	1	2	-2	10	0	0	0	0	13	5.7
Morgan	13	0	2	2	-1	2	0	0	0	0	14	0.0
Gauthier	33	0	2	2	-1	54	0	0	0	0	44	0.0
Mortador	13	0	1	1	1	21	0	0	0	0	13	0.0
Turek	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0
Lowry	13	0	0	0	-7	9	0	0	0	0	6	0.0
McLennan	15	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0.0
Kiprusoff	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0

Joueur	MJ	B	P	Pts	+	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
CAROLINE												
Joueur	MJ	B	P	Pts <td>+<td>-</td><td>PMAN</td><td>DN</td><td>G</td><td>E</td><td>T</td><td>Pct.</td></td>	+ <td>-</td> <td>PMAN</td> <td>DN</td> <td>G</td> <td>E</td> <td>T</td> <td>Pct.</td>	-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.
O'Neill	35	4	15	19	-3	36	1	0	0	0	104	3.8
Cole	34	5	12	17	-1	48	0	0	0	0	77	6.5
Vasicek	35	9	7	16	-6	26	5	0	0	0	83	10.8
Staal	35	7	9	16	-1	20	2	0	0	0	83	8.4
Vrbata	35	8	5	13								



SEUL
Le gardien de l'Ukraine paraît bien seul devant son filet, tandis que trois joueurs d'Équipe Canada se félicitent mutuellement pour le but compté par Sidney Crosby en deuxième période.

(Photo PC)

Championnat du monde de hockey junior

Le Canada gagne très facilement

HELSINKI (PC) - Nigel Dawes et le capitaine Daniel Paille ont marqué deux buts chacun et le Canada a facilement disposé de l'Ukraine 10-0, lundi, au Championnat du monde de hockey junior.

Jeff Carter, Brent Seabrook, Anthony Stewart, Tim Brent, Jeff Tambellini et Sidney Crosby ont été les autres marqueurs du Canada. Quinze joueurs ont récolté au moins un point.

Le gardien Josh Harding a mérité la victoire à son premier départ du championnat.

Mais maintenant, les jeunes Canadiens doivent retrouver leur concentration après cette victoire acquise trop facilement.

«Le jeu se faisait un peu au ralenti, mais il faut tout de même demeurer dans le match, a dit le défenseur Derek Meech. Il ne faut pas oublier que nous avons un important match contre la République tchèque dans quelques jours.»

L'Ukraine et l'Autriche ont été promus du groupe B pour ce championnat. En trois matchs, l'Ukraine a concédé 29 buts sans

en marquer un seul.

Le Canada présente un dossier de 3-0 et occupe la tête de la poule B. Le pays affrontera la République tchèque mercredi dans un match devant déterminer le premier rang.

Les Tchèques et les Suisses, qui s'affrontent mardi, ainsi que la Finlande sont ex aequo à 1-1. L'Ukraine a une fiche de 0-3. La Finlande et l'Ukraine vont croiser le fer mardi.

Les trois premières équipes vont poursuivre le tournoi dans la ronde des médailles, l'équipe de tête accédant directement aux demi-finales.

Domination

Le Canada a dominé très largement 55-11 au chapitre des tirs au but.

«Ce fut un match facile, a dit l'entraîneur Mario Durocher. En

fait, ce fut presque comme un entraînement.»

Harding a par ailleurs mentionné que l'autre gardien de l'équipe, Marc-André Fleury des Penguins de Pittsburgh, l'a aidé à garder sa concentration.

«Quand je suis revenu au banc, Fleury m'a lancé de l'eau au visage à quelques reprises pour que je reste éveillé, a dit Harding. Nous ne voulions pas être la première équipe à accorder un but aux Ukrainiens.»

Par ailleurs, Durocher croit que les jeunes joueurs ukrainiens vont apprendre de cette expérience du championnat mondial.

«Je sais que pour les joueurs, c'est sans doute difficile de perdre de la sorte, a-t-il dit. Mais je sais qu'ils vont apprendre. Ils doivent travailler plus fort et acquérir d'autres habiletés.»

L'entraîneur ukrainien, Sergei Lubnin, a reconnu que l'opposition était trop forte.

«Notre équipe n'est pas prête pour jouer à ce niveau, a-t-il dit.

Le fossé entre le groupe A et le groupe B est énorme.»

En bref

Keane donne le gain aux Canucks

DENVER (AP) - Un but de Mike Keane avec 4:35 à faire à la troisième période a permis aux Canucks de Vancouver de l'emporter 3-2 contre l'Avalanche du Colorado, lundi. Le gardien Dan Cloutier a effectué 34 arrêts alors que les Canucks ont comblé un déficit de 2-0.

David Aebischer a bloqué 24 tirs devant le filet de l'Avalanche.

Steve Konowalchuk a inscrit les deux buts de l'Avalanche, puis Matt Cooke et Todd Bertuzzi ont créé l'égalité 2-2. Keane a marqué le but décisif lors d'une échappée à trois contre un. Du côté droit, il a effectué une passe vers le centre et il semble que la rondelle ait dévié sur le patin d'un joueur de l'Avalanche.

Sommaires

LIGUE JUNIOR MAJEUR

CHICOUTIMI 3

RIMOUSKI 3

Première période

1. Chicoutimi, Yvan Busque (18) (S. Lasecek, J. Lavoie) 9:36 (an)
2. Chicoutimi, Romy Elayoubi (4) 13:48
3. Rimouski, Benoît Arsenault (6) (Z. Hrdel, P. Coulombe) 16:18
4. Chicoutimi, Romy Elayoubi (5) (S. Lasecek, P. Tessier) 17:21
Pénalités - Y. Gaudette Chi 6:02, E. Tremblay Rim 8:33, R. Ruggeri Chi 10:39

Deuxième période

Aucun but.
Pénalités - N. Marcotte Chi 5:49, A. Vachon Rim 5:49, A. Vachon Rim 5:49, M. Boisclair Chi 8:38, H. Veilleux Rim 11:52, M. Melanson Chi 14:35, S. Courcelles Chi 19:11

Troisième période

5. Rimouski, Matthews Lemaire (4) (A. Vachon, J. Côté) 3:00
6. Rimouski, Jean-Sébastien Côté (6) (A. Vachon, H. Veilleux) 5:09
Pénalité - Aucune.

Prolongation

Aucun but.
Pénalité - Aucune.
Gardiens - Chicoutimi, Alexandre Vincent (7-8-1); Rimouski, Guillaume Lavallée (16-10-3)

Tirs au but
Chicoutimi 9 8 9 4-30
Rimouski 7 6 13 6-32

Avantages numériques - Chicoutimi: 1 en 3; Rimouski: 0 en 5
Arbitre - Eric Charron.
Juges de lignes - Serge Carpentier et Olivier Theriault.
Assistance - 5062.

LIGUE NATIONALE

NEW JERSEY 1

N. Y. ISLANDERS 3

Première période

1. N.Y. Islanders, Parrish 12 (Hamrik, Hunter) 6:31 (an)
Pénalités - White NJ 4:32, Madden NJ, Scatchard NYI 16:11

Deuxième période

2. New Jersey, Marshall 2 (Brylin, Gomez) 7:34
3. N.Y. Islanders, Jonsson 3 11:18
4. N.Y. Islanders, Parrish 13 (Scatchard, Blake) 19:08
Pénalités - Hunter NYI 4:59, Jonsson NYI 12:57, Friesen NJ 19:42

Troisième période

Aucun but.
Pénalités - Elias NJ 3:58, Hunter NYI 5:11, Stevens NJ 7:59, Cairns NYI 10:25, Gomez NJ 11:32.

Tirs au but
New Jersey 10 11 8 — 29
N.Y. Islanders 12 6 6 — 24

Gardiens - New Jersey, Brodeur (P,18-8-7); N.Y. Islanders, Snow (G,11-8-1).
Avantages numériques - New Jersey: 0-4; N.Y. Islanders: 1-5.
Arbitres - Chris Rooney, Chris Lee. **Juges de lignes** - Anthony Sericolo, Tim Nowak.
Assistance - 14.737 (16.234).

BOSTON 3

WASHINGTON 1

Première période

1. Washington, Halpern 5 (Jagr, Berry) 12:14
2. Boston, Gill 1 (Thornton) 15:31
3. Boston, Donato 3 (Green) 19:05 (dn)
Pénalités - Eminger Wash 1:01, Huml Bos 18:13

Deuxième période

Aucun but.

Pénalités - Gonchar Wash 12:50, McCarthy Bos, Witt Wash 15:50, Green Bos, Berry Wash 19:10.

Troisième période

4. Boston, Bergeron 8 (Morrison, Grosek), 7:37
Pénalité - Thornton Bos 9:55.

Tirs au but
Boston 12 12 10 — 34
Washington 8 10 11 — 29

Gardiens - Boston: Potvin (G,5-5-3); Washington: Kolzig (P,9-21-2).

Avantages numériques - Boston: 0-2; Washington: 0-2.
Arbitres - Marc Joannette, Kerry Fraser. **Juges de lignes** - Stéphane Provost, Mark Pare.
Assistance - 14.041 (18.277).

BUFFALO 1

CAROLINE 2

Première période

1. Buffalo, Brown 5 (McKee) 18:39
Pénalités - Buffalo banc (purgée par Kotalik) 4:09, Markov Car 8:06, Kotalik Buf 10:32, Staal Car 11:07, Boulton Buf 14:55, Vrbata Car 19:20.

Deuxième période

2. Caroline, Francis 6 (O'Neill, Staal) 4:14
3. Caroline, Hedican 2 15:10
Pénalités - Mair Buf 7:07, Ward Car 10:26, Ward Car 16:43.

Troisième période

Aucun but.
Pénalité - Aucune.

Tirs au but
Buffalo 7 5 10 — 22
Caroline 10 12 9 — 31

Gardiens - Buffalo: Noronen (P,8-9-1); Caroline: Weekes (G,12-12-6).
Avantages numériques - Buffalo: 0-5; Caroline: 0-4.
Arbitres - Blaine Angus, Ian Walsh. **Juges de lignes** - Pat Dapuzzo, Brian Murphy.
Assistance - 9555 (18.730).

ANAHEIM 2

TAMPA BAY 0

Première période

Aucun but.
Pénalités - McDonald Ana 4:31, Boyle TB 5:17, Sauer Ana 9:24, Andreychuk TB 9:54.

Deuxième période

1. Anaheim, Havelid 2 (Sykora, Chistov) 14:34
2. Anaheim, Sykora 12 (Chistov, Pahlsson) 17:22
Pénalités - Pahlsson Ana 2:14, Sauer Ana 7:27, Andreychuk TB 8:21.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités - Havelid Ana 4:26, Sykora Ana 10:11, Prospal Ana 15:37.

Tirs au but
Anaheim 11 8 6 — 25
Tampa Bay 13 8 10 — 31

Gardiens - Anaheim: Giguère (G,6-15-2); Tampa Bay: Khabibulin (P,10-10-4).
Avantages numériques - Anaheim: 0-3; Tampa Bay: 0-7.
Arbitres - Mike Hasenfratz, Dan O'Halloran. **Juges de lignes** - David Brisebois, Pierre Champoux.
Assistance - 17.662 (19.758).

ST. LOUIS 3

COLUMBUS 2

Première période

1. Columbus, Sanderson 6 (Zherdev, Sydor) 13:08 (an)
2. St. Louis, Weight 9 (Rycroft) 18:11 (an)
Pénalités - St. Louis banc (purgée par Heerema) 1:48, McLaren STL, Shelley Clb (majeures) 9:00, Mayers STL, Ling Clb (majeures) 9:54, Nickulas STL 11:15, Baron STL

12:13, Lachance Clb 14:32.

Deuxième période

3. St. Louis, Tkachuk 17 (Weight, Nickulas) 9:49
Pénalités - Nickulas STL 3:39, Drake STL, Ling Clb (majeures), Pirjeta Clb 7:48, Columbus banc (purgée par Nash) 18:01.

Troisième période

4. Columbus, Marchant 4 (Vyborny) 3:31 (an)
5. St. Louis, R. Johnson 2 16:16
Pénalités - Baron STL 1:59, Weight STL 6:00, Letowski Clb 8:14.

Tirs au but
St. Louis 7 19 8 — 34
Columbus 10 7 8 — 25

Gardiens - St. Louis: Osgood (1-1), B. Johnson (G,4-2-1) (à 3:52 de la période, 24-22); Columbus: Denis (P,7-17-3).
Avantages numériques - St. Louis: 1-5; Columbus: 2-6.
Arbitres - Bill McCreary, Eric Furlatt. **Juges de lignes** - Andy McElman, Greg Devorski.
Assistance - 17.715 (18.136).

CHICAGO 0

PITTSBURGH 1

Première période

Aucun but.
Pénalités - McKenna Pgh 1:44, Ruutu Chi, Narstrom Pgh 6:23, Ruutu Chi 19:04.

Deuxième période

1. Pittsburgh, Surovy 5 (Kostopoulos, Holzinger) 2:12
Pénalités - VandenBussche Chi, McKenna Pgh (majeures) 7:13.

Troisième période

Aucun but.
Pénalité - Aucune.

Tirs au but
Chicago 9 11 11 — 31
Pittsburgh 8 5 8 — 21

Gardiens - Chicago: Passmore (P,0-3-0); Pittsburgh: Caron (G,5-11-3).
Avantages numériques - Chicago: 0-1; Pittsburgh: 0-1.
Arbitres - Paul Devorski, Craid Spada. **Juges de lignes** - Derek Amell, Mark Shewchuk.
Assistance - 16.120 (16.958).

MONTREAL 2

ATLANTA 1

Première période

1. Montréal, Markov 3 (Brisebois, Koivu) 16:21
2. Montréal, Dagenais 5 (Zednik, Brisebois) 19:46
Pénalité - Souray Mon 16:38.

Deuxième période

3. Atlanta, Petrovicky 12 (Savard, Kaberle) 10:18
Pénalités - Kovalchuk Atl 3:03, Tamer Atl, Langdon Mon 6:38, McEachern Atl 10:59, Souray Mon 17:53.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités - Langdon Mon 7:48, Petrovicky Atl 9:51, Savard Atl (majeure, inconduite de partie) 13:11.

Tirs au but
Montréal 14 7 7 — 28
Atlanta 7 7 13 — 27

Gardiens - Montréal: Théodore (G,14-13-3); Atlanta: Dafeo (P,4-5-0).
Avantages numériques - Montréal: 0-4; Atlanta: 0-3.
Arbitres - Stéphane Auger, Brad Watson. **Juges de lignes** - Steve Miller, Jonny Murray.
Assistance - 17.310 (18.545).

TORONTO 4

FLORIDE 4

Première période

1. Floride, Horton 6 (Lilja, Weiss) 7:14
2. Toronto, Tucker 14 (Nolan, McCabe) 18:06

Pénalité - Hordichuk, Flo 1:04.

Deuxième période

3. Floride, Kozlov 8 (Jokinen, Luongo) 2:22 (an)
4. Toronto, Antropov 5 (Ponikarovsky, Domi) 4:19
5. Floride, Trnka 2 (Jokinen, Nilson) 6:58
6. Floride, Kolnik 3 16:08

Pénalités - Hordichuk Flo, Perrott Tor (majeures) 1:24, Domi Tor 2:04, Ponikarovsky Tor 9:27.

Troisième période

7. Toronto, Nolan 8 (McCabe) 7:57 (an)
8. Toronto, Nolan 9 (Antropov, Ponikarovsky) 17:43
Pénalités - Fitzgerald Tor 0:34, Odelein Flo 6:44, Odelein Flo 10:07, Roberts Tor, Horton Flo 14:14.

Tirs au but
Toronto 11 7 18 2 — 38
Floride 12 19 7 1 — 39

Gardiens - Toronto: Belfour (N,18-10-4); Floride: Luongo (N,10-15-8).
Avantages numériques - Toronto: 1-3; Floride: 1-3.
Arbitres - Stephen Walkom, Rob Martell. **Juges de lignes** - Kevin Gollins, Pierre Racicot.
Assistance - 19.250 (19.250).

PHILADELPHIE 2

DALLAS 2

Première période

1. Philadelphie, Cormie 1 (Desjardins, Williams) 15:22
Pénalité - Brashear Phi 12:13.

Deuxième période

2. Philadelphie, Johnsson 3 (Recchi) 10:25
3. Dallas, Zubov 4 (Modano, Guerin) 16:04 (an)
Pénalités - Johnsson Phi 2:28, Amonte Phi 10:47, Turco Dal (purgée par Arnott) 12:27, Primeau 15:10.

Troisième période

4. Dallas, Turgeon 3 (Mavrichuk, Zubov) 3:18 (an)
Pénalités - Pitkanen Phi 1:47, Klemm Dal 3:35, Recchi Phi 5:48, Ragnarsson Phi, Guerin Dal 12:20, Williams Phi 15:54.

Tirs au but
Philadelphie 7 6 13 2 — 28
Dallas 7 7 6 2 — 22

Gardiens - Philadelphie: Esche (N,9-2-3); Dallas: Turco (N,16-14-5).
Avantages numériques - Philadelphie: 0-2; Dallas: 2-7.
Arbitres - Rob Shick, Dean Warren. **Juges de lignes** - Brian Mach, Jean Morin.
Assistance - 18.532 (18.532).

VANCOUVER 3

COLORADO 2

Première période

1. Colorado, Konowalchuk 9 (Morris, McCormick) 0:17
2. Colorado, Konowalchuk 10 (Liles, Morris) 15:11
3. Vancouver, Cooke 6 (Ruutu, Malik) 17:29 (dn)
Pénalités - Foote Col 3:31, Slegr Vcr 4:26, Allen Vcr 10:23, H. Sedin Vcr 13:11, Bertuzzi Vcr 15:51, Foote Col 18:42.

Deuxième période

Aucun but.
Pénalités - Scratins Col 7:33, Linden Vcr 12:21, Bertuzzi Vcr 15:20.

Troisième période

4. Vancouver, Bertuzzi 10 (Morrison, Naslund) 8:48 (an)
5. Vancouver, Keane 4 (Chubarov, Ruutu) 15:25
Pénalités - Vancouver banc (purgée par Bertuzzi) 4:02, Nikolishin Col 6:56, Forsberg Col 18:19.

Tirs au but
Vancouver 9 10 8 — 27

Colorado 12 13 11 — 36

Gardiens - Vancouver: Cloutier (G,14-8-3); Colorado: Aebischer (P,14-7-5).

Avantages numériques - Vancouver: 1-5; Colorado: 0-7.
Arbitres - Brad Meier, Dan Marouelli. **Juges de lignes** - Derek Nansen, Randy Milton.
Assistance - 18.007 (18.007).

MINNESOTA 2

CALGARY 2

Première période

1. Minnesota, Dupuis 7 (Zhoitok) 16:46
Pénalités - Wiemer Minn, Montador Cal (majeures) 17:14, Lydman Cal 18:54, Minnesota banc (purgée par Brunette) 19:48.

Deuxième période

2. Calgary, Gélinas 8 (Clark, Yelle) 11:17
3. Calgary, Lowry 1 (Lombardi) 13:38
Pénalités - Dowd Minn 0:12, Wiemer Minn, Montador Cal (majeures) 3:26, Mitchell Minn 17:23.

Troisième période

4. Minnesota, Park 6 2:45 (tir de pénalité) (an)
Pénalités - Calgary banc (purgée par Green) 1:18, Henry Minn 6:24

Prolongation

Aucun but.
Pénalité - Aucune.

Tirs au but
Minnesota 12 1 5 1 — 19
Calgary 17 14 13 2 — 46

Gardiens - Minnesota: Roloson (N,8-8-5); Calgary: Kiprusoff (N,11-3-2).
Avantages numériques - Minnesota: 1-2; Calgary: 0-4.
Arbitres - Kelly Sutherland, Terry Gregson. **Juges de lignes** - Mark Wheeler, Mike Cvik.
Assistance - 1

Perdita Felicien... une étoile est née

(PC) - Par une merveilleuse journée du mois d'août à Paris, Perdita Felicien s'est présentée au public canadien. Et une étoile est née.

Lors d'une performance aussi spectaculaire qu'inattendue, la spécialiste des haies de Pickering, en Ontario, a enlevé le 100 mètres haies des Championnats du monde d'athlétisme. Elle est devenue du même coup la première Canadienne à remporter une médaille d'or à des championnats du monde.

Drapée de l'unifolié et souriant à pleines dents, Felicien a fait un tour de piste qui aura marqué de nombreux Canadiens.

Lundi, Felicien a couronné son année en méritant le titre d'athlète féminine 2003 décerné par la Presse canadienne. La spécialiste des haies est la première athlète venant de la piste à remporter le trophée Robbie Rosefield depuis Diane Jones-Konihowski en 1978. Ce trophée est nommé en l'honneur de celle qui a été choisie l'athlète canadienne par excellence du premier demi-siècle.

Mélanie Turgeon 2e

Felicien a dominé largement le scrutin mené auprès des journaux

et des stations de radio et de télévision abonnées à NTR. Elle a mérité 33 des 88 votes de première place pour un total de 115 points. La skieuse Mélanie Turgeon s'est classée deuxième, méritant 12 votes de première place et 64 points. La joueuse de hockey Hayley Wickenheiser a fini troisième, obtenant sept votes de première place et 59 points.

«Perdita Felicien est la meilleure dans un sport qui est pratiqué partout dans le monde», a déclaré l'éditeur du Toronto Star, Graham Parley.

Le lauréat du trophée Lionel Conacher récompensant l'athlète masculin de l'année sera connu mardi.

Une inconnue

Avant sa victoire à Paris, Felicien était une athlète presque inconnue au Canada malgré trois titres de la NCAA mérités sous les couleurs de l'université de l'Illinois. Elle a aussi été sacrée meilleure représentante

en athlétisme de la NCAA. Mais tout a changé après sa victoire à Paris remportée en 12,53 secondes, un nouveau record canadien.

«Le défi sera désormais plus grand car on va m'attendre dans le détour. Je ne peux plus passer inaperçue», avait-elle déclaré le soir de son triomphe.

Felicien a fait son entrée dans l'histoire de l'athlétisme canadien deux jours avant son 23e anniversaire de naissance. En athlétisme, une sprinteuse atteint souvent son apogée dans la jeune trentaine. Deux semaines avant sa victoire parisienne, Felicien avait été reléguée à une course secondaire à Zurich dans le plus parfait anonymat.

Felicien sait qu'elle a surpris bien des gens. Elle doit elle-même se pincer pour réaliser qu'elle n'en rêve pas.

Des objectifs modestes

L'objectif de Felicien en début de saison se limitait à une participation à la finale des championnats. Mais en raison de sa progression, son entraîneur Gary Winkler lui a suggéré de viser plus haut.

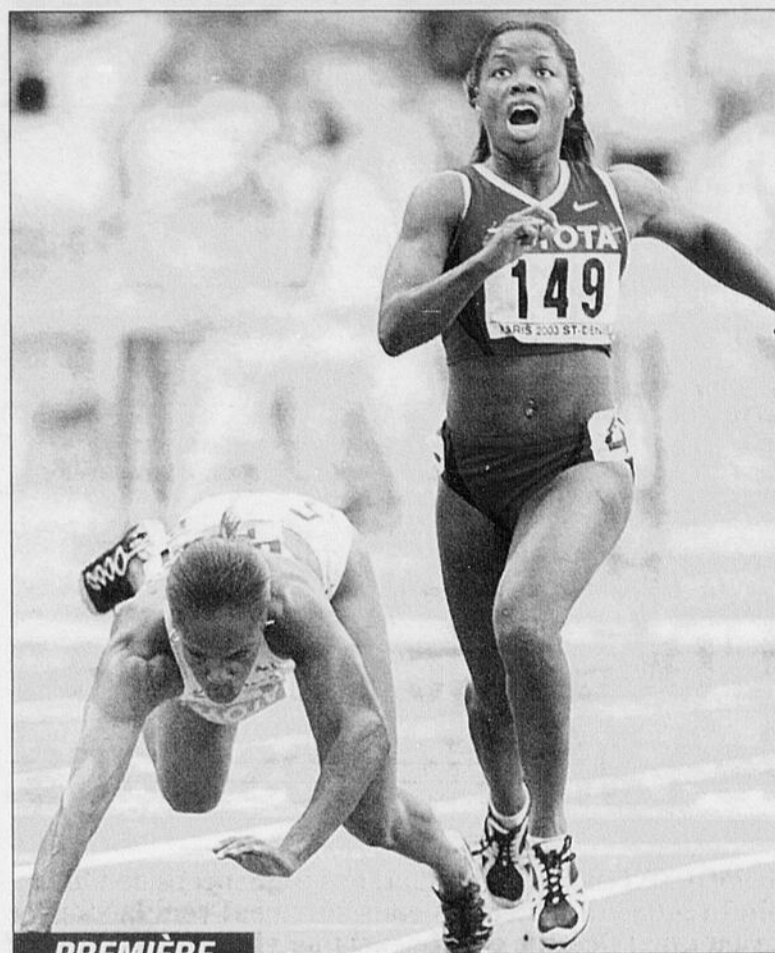
«Je me souviens d'un entraînement en mai. Après avoir enchaîné mes haies, Gary est venu me voir pour me dire que je pourrais mériter un podium aux mondiaux si je courais de cette façon.

«Sa remarque m'a étonnée car il n'a pas l'habitude de faire des prédictions. C'est à ce moment que l'idée d'une médaille a fait son chemin.»

Aux Jeux panaméricains en août, Felicien a mérité la médaille d'argent derrière la Jamaïcaine Brigitte Foster, la reine des haies.

Felicien est venue assez tard à l'athlétisme. Elle a fait partie de l'équipe de son école secondaire alors qu'elle était en 11e année. C'est là que Winkler a recruté la jeune sprinteuse de cinq pieds quatre pouces.

Felicien est passée chez les professionnelles après les mondiaux de Paris. Cela lui a permis d'encaisser les 60 000\$ US de sa victoire. Depuis, son emploi du temps est très serré. Récemment, elle a conclu un intéressant contrat publicitaire avec Nike. D'autres projets sont dans l'air.



PREMIÈRE

En enlevant les 100 mètres haies des Championnats du monde d'athlétisme, au mois d'août, l'Ontarienne Perdita Felicien est devenue cette année la première Canadienne à remporter une médaille d'or à des championnats du monde.

(Photo PC)

Défi mondial des moins de 17 ans

Le Québec connaît un mauvais départ

par Roger Tremblay

TERRE-NEUVE (RT) - L'équipe du Québec vient de rater sa rentrée au Défi mondial de hockey des moins de 17 ans en subissant un revers de 7-4 devant la formation des Maritimes lors du match inaugural présenté hier au stade Mile One de Saint-John's, à Terre-Neuve.

Les locaux ont pris les devants après seulement 40 secondes de jeu à la première période avec le but de Geoff Walker. Puis en avantage numérique, ils en ont rajouté un second, celui de Justin Saulnier quelques minutes plus tard. Le Québec a enfilé son premier but lors d'une supériorité numérique avec le but de Francis Charland-Guérrette et un autre dans la même situation de jeu, celui de Francis Charette.

En deuxième période, Charette a même procuré une priorité d'un point à la formation dirigée par Martin Raymond mais plus tard, Daniel Ryder, Dean Ouellet et Jonathan Cameron sortaient le Québec du match. C'était alors 5-3.

Au dernier tiers, Daniel Ryder portait la marque 6-3 en faveur des Maritimes, quelques secondes seulement après que Philippe Côté eut enfilé le 4e but des Québécois. Justin Saulnier coulait le cerueil des visiteurs avec son

deuxième but de la rencontre avec moins d'une minute à faire dans le match.

Francis Verreault-Paul et Travis Coles, tous deux des Saguenéens de Chicoutimi, défendaient chacun leurs couleurs lors de cette partie ponctuée de nombreuses pénalités. Maxime Roy-Desruisseaux a reçu 19 tirs contre 35 pour son rival, Ryan Mior.

Le Québec, qui n'est pas monté sur le podium depuis quatre ans et n'a pas remporté de médaille d'or depuis dix ans, jouera son prochain match mercredi contre l'Allemagne.

Rapido

Gordon Lafrance: le joueur de la semaine

L'attaquant Gordon Lafrance du Paramedic de Saguenay a été choisi le joueur de la semaine dans la division Est de la ligue de hockey senior majeur du Québec. Malgré les deux défaites de son équipe cette fin de semaine, Lafrance a su tirer son épingle du jeu avec une performance de quatre buts et deux passes end eux rencontres. Il a notamment obtenu un tour du chapeau dimanche quand le Paramedic s'est incliné 6-5 devant les Prédateurs de Granby. Il a été préféré à son coéquipier Mario Turcotte auteur de deux buts et trois passes en deux parties.

Funérailles de Calderon

CANOVANAS, Porto Rico (AP) - Des douzaines de personnes ont assisté lundi à une veillée mortuaire à la suite de la mort tragique de l'ancien voltigeur des ligues majeure

res Ivan Calderon, qui a été abattu par des tueurs à Porto Rico au cours du week-end.

Calderon, un ancien joueur des Expos, a été tué de plusieurs balles alors qu'il était dans un bar, samedi, au nord-est de Loiza, a indiqué la police. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Le chef de police Victor Rivera Gonzalez a écarté que le vol soit la cause du meurtre, indiquant que les détectives enquêtent plutôt sur la possibilité que la vengeance soit le mobile du crime. Ses tueurs étaient à sa recherche «pour l'exécuter». Âgé de 41 ans, Calderon prêtait de l'argent et versait aussi la caution de personnes accusées de meurtre, a indiqué Rivera, sans fournir plus de précisions. Mais sa veuve, Elisabeth Figueroa, a nié ces affirmations, disant qu'il ne prêtait jamais de l'argent à des étrangers. Elle a dit qu'il s'occupait de sa famille et de combats de coqs, un sport légal à Porto Rico.

Coupe Spengler

Le Canada en finale

DAVOS, Suisse (PC) - Dixon Ward a marqué deux buts et Stacey Roest a mérité trois passes dans la victoire de 6-3 du Canada contre le Locomotiv de Yaroslavl, lundi, au tournoi de la coupe Spengler. Ce gain a permis au Canada d'accéder à la finale.

Les Canadiens avaient des choses à prouver contre les Russes, a déclaré l'entraîneur Gary Green.

Green et les joueurs Jamie Hodson, Jamie Heward, Mike Craig et Yves Sarault se souvenaient des commentaires négatifs formulés par les Russes après leur victoire de 4-1 face au Canada lors

des derniers Jeux de la Suède.

«Ils avaient été très sévères, critiquant de notre façon de jouer et notre niveau d'habileté, a déclaré Green. Ils nous avaient traités de voyous. Ils disaient que nous n'avions aucun talent, aucune habileté.

«Je me suis juré de prendre ma revanche si on avait la chance de les affronter à nouveau. Nous en avons parlé ce matin.»

Mission accomplie.

«On a joué à la façon des Canadiens, a ajouté Green. Mais sans jouer la trappe. Nous avons plutôt exercé un bon échec-avant.

Nous ne les avons pas seulement battus. Nous les avons dominés.»

Jan Alston, Jeff Toms, Mike Maneluk et Hnat Domenichelli ont réussi les autres buts du Canada. Tous ces joueurs évoluent dans le championnat suisse.

L'équipe canadienne est composée de joueurs jouant en Europe et dans la Ligue américaine.

Le Canada présente un dossier de 3-0 et affrontera le Davos, mardi. La finale aura lieu mercredi. Le Locomotiv (1-2) compte dans ses rangs Dmitry Yushkevich et Andreï Kovalenko, deux anciens joueurs de la Ligue nationale.

Parti sponsorisé par **PRONOSTIK** HOCKEY

RESULTATS 23 au 28 décembre 2003

Quelle équipe A MARQUÉ LE PLUS de buts?	Quelle équipe A ALLOUÉ LE MOINS de buts?
1 Atlanta / New Jersey *	5 Dallas
2 San Jose	6 Minnesota *
3 Columbus *	7 Phoenix *
4 Long Island	8 Pittsburgh

* Indique où le règlement du bris d'égalité a été appliqué

	Nombre de gagnants	Lots
8/8	0	25 000,00 \$
7/8	1	3 058,00 \$
6/8	23	169,90 \$
5/8	156	43,50 \$
4/8	828	3,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 25 000 \$

www.jeu-pronostik.com 00973318



SOLIDE

Alexandre Vincent a livré une autre brillante performance en freinant l'Océanic. Sur cette séquence, il prive Benoît Arseneault d'un but certain.

(Photo Rémi Sénéchal)

Deux buts de Élayoubi

L'Océanic annihile les efforts des Sags

par Roger Tremblay

RIMOUSKI (RT) - Et pourtant! Les Saguenéens de Chicoutimi voguaient lentement mais sûrement vers la victoire avant que l'Océanic de Rimouski ne vienne leur soutirer un précieux point au classement général.

Hier, devant plus de 5000 chauds partisans, l'Océanic a forcé la troupe de Richard Martel à se contenter d'un verdict nul de 3-3 grâce à deux buts rapides marqués en troisième période.

Les Sags avaient, dès le départ, clairement indiqués leurs intentions. Yvan Busque a donné les devants aux siens avec son 18e but de la saison sur des passes de Stanislav Lasecek et Julien Lavoie lors d'une pénalité à Éric Tremblay. Quatre minutes plus tard, Romy Élayoubi célébrait son retour au jeu à l'étranger avec son quatrième but de la saison sans aide. L'Océanic répliquait trois minutes plus tard avec le filet de Benoît Arseneault. Élayoubi portait la marque 3-1 en faveur des Sags avec son deuxième but du match sur des passes de Lasecek et Patrick Tessier. Dans cette période, Alexandre Vincent a repoussé 6 des 7 tirs dirigés vers lui contre 6 des 9 lancers pour Maxime Lavallée.

En deuxième, les Sags ont poursuivi leur domination sans pouvoir marquer, alors que Alexandre Vincent obtenait six tirs contre huit pour son vis-à-vis.

«De la façon dont nous dominions le match jusque-là, tous les espoirs étaient permis. Mais je savais qu'à Rimouski, il faut aussi prévoir leur carte cachée, la foule. J'ai assez eu de pareilles expériences à ce Colisée que je me méfiais du dernier engagement», racontait Richard Martel à l'issue de ce verdict nul.

Martel avait vu juste. Matthews Lemaire rétrécissait l'écart entre les deux clubs à 3:00 puis, 26 secondes plus tard, portés par la foule, Alexandre Côté complétait le travail pour les locaux.

«Je voulais demander un temps d'arrêt peu avant le but égalisateur mais jamais le jeu ne s'est arrêté. Et l'Océanic en a profité

pour égaler la marque. En prolongation, nous avons de belles chances de compter mais sans y parvenir. On revient avec un précieux point et je suis content de la performance de l'équipe surtout que nous avons perdu les services de Julien Lavoie blessé en première et de Jesse Goodsell. On a donc joué avec trois défenseurs d'expérience en plus du jeune Julien Brouillette. Dans les circonstances, comme ne pas être satisfait», demande Martel.

Le mentor des Saguenéens parlait hier d'un match intense et d'un comportement qui change chez les siens.

«Ce ne fut pas un match facile, loin de là. Ils ont quand même dirigés 32 tirs contre nous et nous en avons obtenu 30. Vincent a été solide devant le filet et il a fait des arrêts importants. Élayoubi, Patrick Tessier et Stanislav Lasecek ont disputé un très bon match. Le premier a marqué deux buts (Martel l'intègre tranquillement depuis son retour au jeu), le second a permis au 71 de travailler plus confortablement en lui faisant de la place alors que le troisième a été constant dans son travail. On sent dans l'équipe un désir de gagner et une attitude qui change pour le mieux», de terminer Richard Martel.

Pointes de plumes

Les Saguenéens recevront le Drakkar de Baie-Comeau jeudi à 14 h. Ils ont essayé de changer ce jour de match pour vendredi mais Baie-Comeau a refusé...

Le Drakkar, faut-il le préciser, ne fera certainement pas de cadeau aux Sags...

Il y avait plus de 5000 spectateurs hier même si Sidney Crosby était absent. Comme 7e joueur, la foule a joué son rôle..



PLAISIR

Les visiteurs peuvent taquiner la truite dans un endroit sécuritaire.

(Photo Steeve Tremblay)

Domaine de la rivière Mistassini

Les nouveautés du site enchantent les visiteurs

par Roger Tremblay

GIRARDVILLE (RT) - Vaste territoire de 120 hectares situé à la frontière habitée du Lac Saint-Jean, le Domaine de la rivière Mistassini, mieux connu autrefois sous le nom de Domaine de la pinède, propose cette année plusieurs nouveautés aux visiteurs provenant de la région, du Québec et d'ailleurs.

Ce domaine constitue sans l'ombre d'un doute un paradis d'émerveillement dans une pinède aux abords de la rivière Mistassini. Encore cet hiver, les amateurs de la nature sont servis à souhaits car depuis le début du mois de décembre, la neige y est abondante et les activités fonctionnent à plein régime.

Céline Marceau, qui partage cette vaste propriété avec son conjoint Alain Blais, souligne que les visiteurs peuvent profiter de nouveaux chalets haut-de-gamme de même que le chalet rustique.

«La salle de réception a aussi fait l'objet d'investissements importants au cours des derniers mois. D'ailleurs, dans quelques jours, nous allons officiellement lancer notre saison hivernale tout en procédant à l'inauguration de nos nouveaux chalets et installations. Les gens en seront ravis, c'est certain», précise Céline Marceau. Le Domaine offre cinq nouveaux chalets, de la restauration, un spa et le service de massage.

Durant la présente saison, les visiteurs peuvent patiner sur la rivière gelée, se glisser en tubes, faire de la raquette, du ski de fond ou tout simplement effectuer une randonnée pédestre dans un décor enchanteur.

«Dans cette pinède majes-

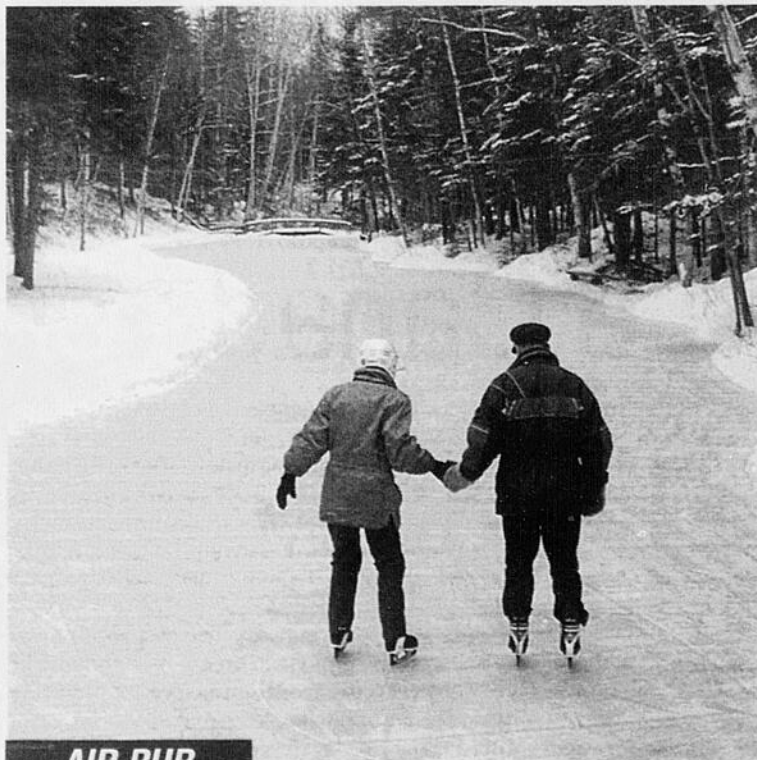
tueuse, les skieurs peuvent découvrir six circuits totalisant 14 kilomètres de sentiers de ski de fond, d'autres peuvent marcher sur la neige sur une distance de 2,6 km de sentiers en pleine forêt boréale où la gent ailée accompagne les marcheurs de ses chants mélodieux. Notre patinoire de glace naturelle s'étend sur 120 mètres. Sans oublier qu'il est possible de s'adonner à la pêche blanche», raconte Céline Marceau.

Le Domaine de la rivière Mistassini compte sur un personnel bénévole de huit personnes durant la saison. Il faut souligner que ce domaine est ouvert quatre saisons.

«Nos nouveaux chalets proposent une vue panoramique de la

rivière, un terrain boisé, deux chambres à coucher et on offre même le service de buanderie. On vient donc de faire des investissements importants sur notre site et on souhaite que les gens puissent venir passer un beau séjour dans notre magnifique coin de pays. La nature, n'est-ce pas le plus beau des héritages», termine Céline Marceau.

Le Domaine de la rivière Mistassini a été créé en 1994. L'année suivante a servi à la construction de la maison d'accueil alors que les années 96, 97 et 98 furent consacrées à l'aménagement du site, à l'ajout d'infrastructures. Et le développement n'a pas cessé depuis ce temps.



AIR PUR

Quoi que mieux qu'une bonne séance de patinage dans le site féérique du Domaine de la rivière Mistassini.

(Photo Steeve Tremblay)

Officiel dans la Ligue américaine de hockey

Justin Saint-Pierre frappe à la porte du grand circuit

CINCINNATI (RT) - Justin Saint-Pierre, originaire d'Albanel, s'approche de plus en plus de son rêve de toujours. Arbitre en chef dans la Ligue américaine de hockey, il pourrait dès les prochaines semaines se retrouver sur une glace de la Ligue nationale de hockey, devenant ainsi le premier «zèbre» de la région à officier dans ce circuit professionnel.

Rejoint chez lui à Cincinnati hier, Justin Saint-Pierre prenait quelques heures de repos avant de se remettre au boulot.

«J'ai un mois de janvier très chargé avec pas moins de 21 matchs disputés un peu partout aux États-Unis. Je travaille à un train d'enfer ces

visent souvent mes parties tout comme Denis Morel et Paul Stewart. Ils me disent que je suis sur la bonne voie et de continuer dans cette direction», raconte Saint-Pierre, visiblement heureux de son sort.

Rencontre

Ce dernier participera d'ailleurs à une rencontre très importante avec ses patrons, les 1er et 2 février à Springfield, mais il ignore ce dont il sera question.

«Au début de l'année, ils m'ont fait miroiter la possibilité d'officier dans deux ou trois parties de la LNH et je pense qu'ils pourraient me confirmer le tout lors de cette réunion. Ce serait la concrétisation d'un très grand rêve pour moi. Je sais que mon travail est excellent même quand les parties ne sont pas faciles. J'ai même eu l'occasion d'arbitrer deux parties en prolongation ces dernières semaines et j'ai adoré l'expérience», avoue Saint-Pierre.

L'officiel d'Albanel, qui a eu l'occasion de travailler lors d'un match télévisé des Maple Leafs de Saint-John's il y a quelques jours, ne pourra pas visiter sa famille au Jour de l'an en raison d'un horaire excessivement chargé.

«Mes frères à Albanel ont pu me voir à l'oeuvre car ils possèdent une coupole et sont des maniaques de hockey. Il y avait 9000 personnes lors de cette rencontre et tout a bien été pour moi. La différence entre le calibre de jeu de la ligue américaine et celui de la

East Coast est très palpable. Les joueurs sont plus rapides, plus costauds, leur vitesse d'exécution est plus grande et ils sont moins chiâcleux que les autres. C'est vraiment un circuit professionnel intéressant à arbitrer», confie l'officiel de 31 ans.

Des conditions extraordinaires

Il ne le dira pas très fort mais Justin Saint-Pierre se dit traité aux petits oignons par les dirigeants de la NHL et de la AHL. «Je suis sous contrat pour un an comme ça se fait avec tous les autres officiels des deux circuits. Si jamais il y avait une grève dans le grand circuit l'an prochain, les arbitres de la ligue américaine ne seraient pas touchés. Je gagne un bon salaire, on défraie mes dépenses, je voyage régulièrement en avion et surtout, on apprécie mon travail. Tout ce qui me manque, c'est de travailler dans la ligue nationale mais, à mon avis, le jour n'est pas très loin. Je continue à améliorer mes performances et le destin se chargera du reste», conclut Justin Saint-Pierre.

Un travail apprécié

D'excellentes relations avec tous les entraîneurs

par Roger Tremblay

CINCINNATI (RT) - Justin Saint-Pierre voyage beaucoup durant une saison de hockey et c'est encore plus vrai dans la ligue américaine que dans la ligue East Coast. Il entretient de bonnes relations avec tous les entraî-

neurs du circuit dont Michel Therrien qui essaie de l'amadouer lors des parties de son équipe, les Pingouins de Wikes-Barres.

«Michel tente sa chance parce que je suis francophone. Il cherche alors à obtenir des «breaks» de ma part mais ça ne marche pas.

Mais je n'ai pas de problèmes avec lui. Je suis respecté dans la ligue, partout où je vais. La place la plus difficile à arbitrer est Philadelphie qui compte une équipe robuste à laquelle appartiennent Craig Bérubé et P.J Stock. Cette formation obtient un appui inconditionnel de ses partisans qui sont très nombreux lors des rencontres locales. L'endroit le plus agréable est certainement à Hershey où le centre est flamboyant neuf et il y a aussi Binghamton qui est très plaisant», mentionne Justin Saint-Pierre.

Quant aux nombreux déplacements, Saint-Pierre fait contre mauvaise fortune bon cœur.

«Quand je travaille dans un match situé à quatre ou cinq heures de Cincinnati, comme Chicago, Grand Rapids ou encore Cleveland, j'y vais en automobile mais pour les endroits comme Philadelphie ou Hartford, je prends l'avion. On nous octroie un montant pour notre auto et si durant la saison tu dépasses les 12 000 milles, tu reçois un boni de compensation. Nous sommes bien traités mais ce n'est pas un travail facile. Il est exigeant dans la mesure où tu n'es presque jamais à la maison, tu voyages souvent», termine Justin Saint-Pierre qui profite de l'occasion pour souhaiter une bonne année à sa famille et ses amis.



ROGER TREMBLAY

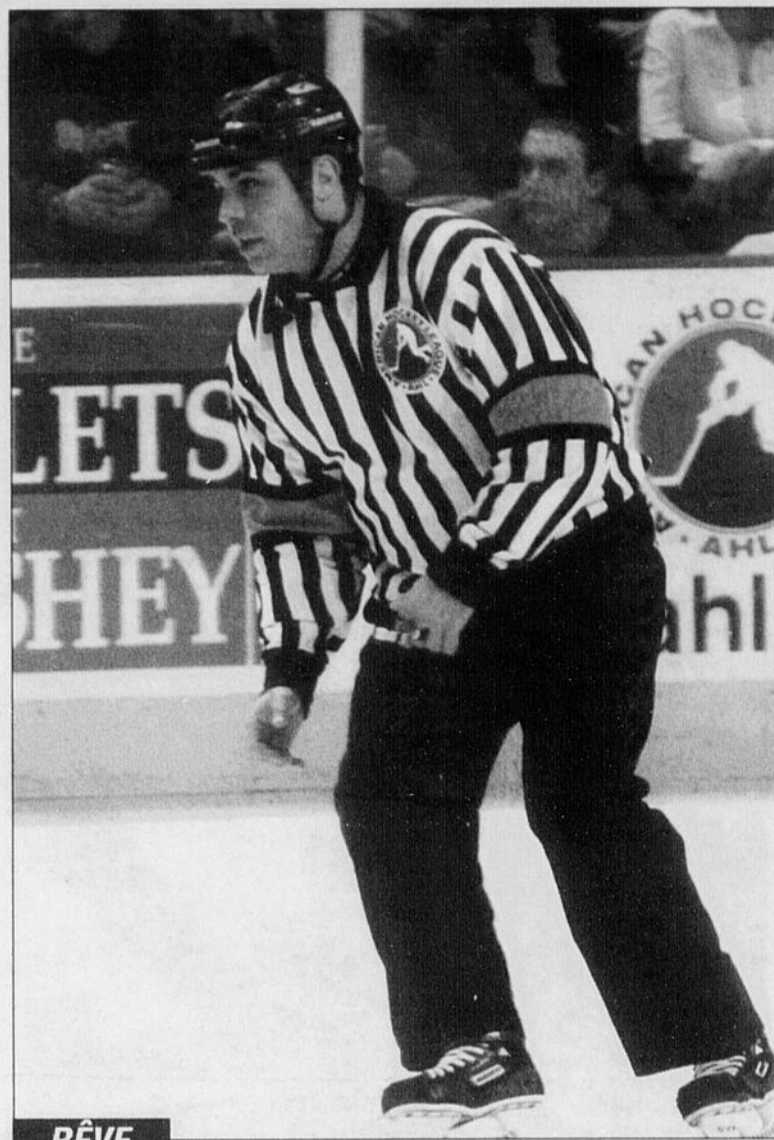
rogtremblay@lequotidien.com

temps-ci mais tout va super bien pour moi. Mes patrons m'expriment régulièrement leur satisfaction pour mon travail. Charley Bandfiels et Dave Newell super-



Justin Saint-Pierre

(Archives)



RÊVE

Justin Saint-Pierre, qui est originaire d'Albanel, cogne à la porte de la Ligue nationale de hockey.

(Archives)

Curling Saguenay-Lac-Saint-Jean

Bientôt de l'action sur la glace

par Roger Tremblay

(RT) - Si le mois de janvier signifie le début des nombreux tournois de hockey, il veut dire aussi le retour des éliminatoires régionales de curling au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est ainsi que le premier événement important dans le monde du curling à se dérouler chez nous aura lieu dès cette fin de semaine au Club de Port-Alfred avec la tenue de la Coupe Desjardins, chez les hommes, du 3 au 7 janvier.

Il s'agit d'un tournoi triple élimination modifiée. Neuf équipes y prennent part.

Mike Ramsay sera opposé à René Lanteigne, Robert Desjardins à Greg Mimeault, André

Desjardins affrontera le vainqueur du duel Ramsay-Lanteigne, Yanick Gaudreault jouera contre André Brassard et Mike Carson se mesurera à Serge Reid. Par ailleurs, cinq équipes participeront au regroupé, du 9 au 11 janvier, au Club de Chicoutimi.

Au Club de curling de Dolbeau-Mistassini se tiendra en même temps, soit du 3 au 6 janvier, le tournoi à la ronde avec la participation de cinq équipes, celles de Carol Desgagnés, Réjean Paré, Ghislain Thivierge, Pierre-Luc Gagné et Claude Girard. Les trois premières accèdent au regroupé à Chicoutimi du 9 au 11 janvier. Quant à ce dernier événement, qui comprend la grande finale, double

élimination, le vainqueur y obtiendra son droit de passage au tournoi provincial disputé à Amqui du 9 au 15 février.

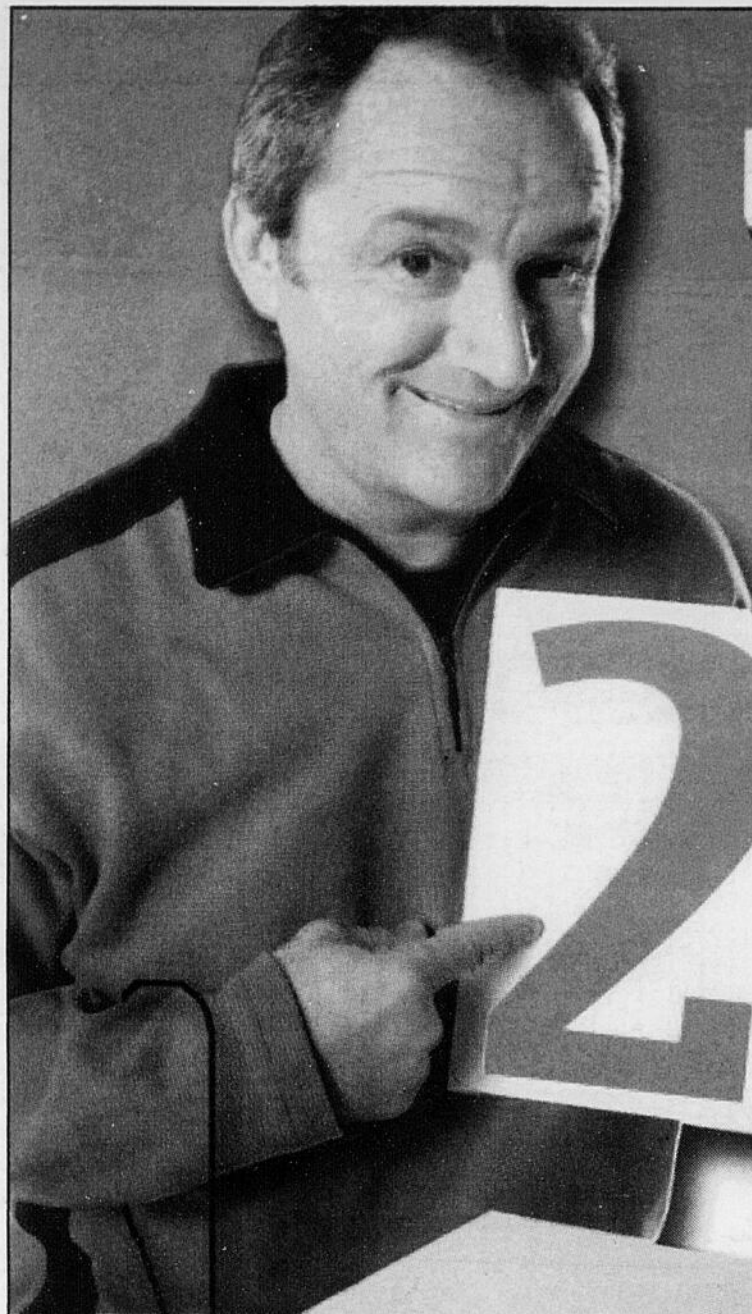
Chez les femmes

Du côté féminin, les éliminatoires régionales, la Coupe Scott, se tiennent du 3 au 5 janvier au Club Riverbend d'Alma. Il s'agit d'un tournoi à la ronde avec la participation de quatre équipes. Les deux formations gagnantes se rendront par la suite au provincial au Cap-de-la-Madeleine, du 25 janvier au 1er février. Martine Savard, Marlène Savard, Jacinthe Théberge et Lise Gagné se feront la lutte lors de ce tournoi. L'équipe de Nathalie Gagnon-Équipe-Québec accède directement au Championnat provincial.



Mike Carson

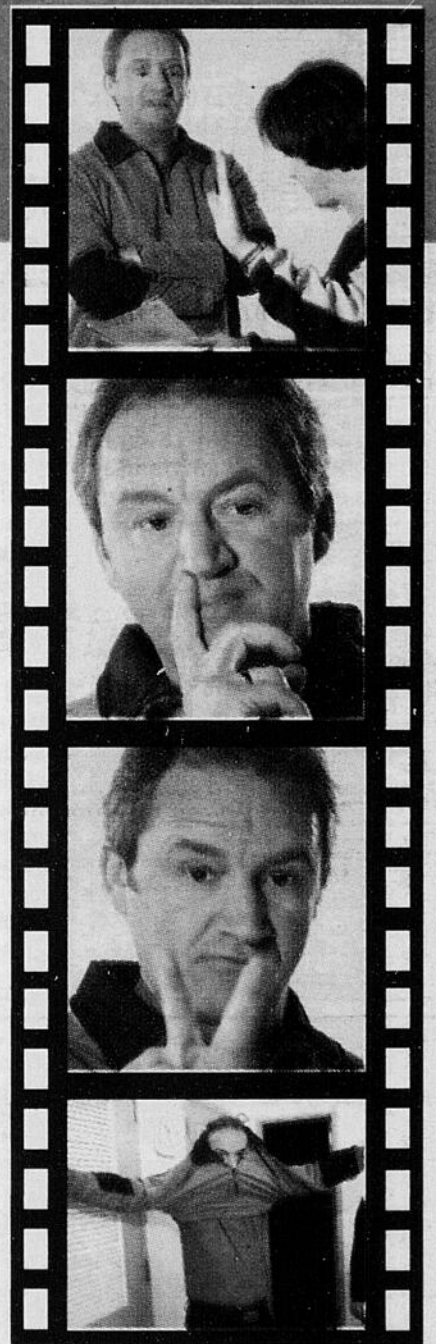
(Archives)



le grand DÉCOMPTÉ

2 derniers jours

**NOUS PAYONS
LES 2 TAXES
PAYABLE SUR LIVRAISON**



Sur tout, tout, tout en magasin
Électronique • Informatique • Meubles • Électroménagers

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province



TANGUAY

HORAIRE DES FÊTES
MARDI, 30 DÉC.: 9H À 18H
MERCREDI, 31 DÉC.: 9H À 17H
BONNE ANNÉE !

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • (418) 698-4411